Le Conseil Consultatif recommande la suspension du projet Adico

(Jean Guy Pelletier)

Jeudi dernier, accomplissant un dernier geste comme Ministre de l'Environnement, le Dr. Victor C. Goldbloom rendait public le rapport du Conseil Consultatif de l'Environnement déposé au mois d'octobre au sujet de l'impact environnemental du projet Adico sur la Pointe aux Anglais à Valleyfield. On se souviendra qu'à la suite d'une demande de la Société pour la Sauvegarde du Canal et du Patrimoine de Salaberry de Valleyfield, le Conseil avait tenu deux audiences à Valleyfield pour entendre les différentes parties dans ce projet. A la fin de son rapport le Conseil consultatif formule cinq grandes propositions:

TRANSFERT DES DROITS DE PROPRIETES DE LA POINTE-AUX-ANGLAIS.

Le conseil se dit d'avis qu'il serait dans l'intérêt public que le gouvernement du Québec ne transfère pas les droits de propriétés du terrain de la Pointe-aux-Anglais (lots 845—1 et 845—2) tant et aussi longtemps que la ville de Valleyfield n'aura pas préparé un plan d'aménagement, de protection et de restauration de ses espaces riverains. Ce plan devrait déterminer les priorités de développement de ce milieu en tenant compte de critères et de normes appropriés. Enfin, ce plan devrait être intégré à un plan directeur d'urbanisme que la ville de Valleyfield devrait se donner le plus tôt possible.

AMENAGEMENTS DE LA POINTE-AUX-ANGLAIS.

Le conseil est aussi d'avis que, pour le moment, la Pointe-aux-Anglais devrait être préservée de tout aménagement quel qu'il soit, jusqu'à ce que sa mission éventuelle soit définie dans les plans d'ensemble, mentionnés ci-haut, et qui devront être réalisés à court terme.

ETUDES D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT.

Le conseil recommande que le projet Adico à la Pointe-aux-Anglais soit suspendu jusqu'à ce que le directeur des Services de protection de l'environnement du Québec puisse étudier la demande du certificat d'autorisation dudit projet selon l'article 22 de la Loi de la qualité de l'environnement.

PARTICIPATION DE LA POPULATION.

Dans son rapport, le Conseil souligne le fait que la population ait été tenue à l'écart du projet, qu'on ait refusé un referendum, il souligne d'autre part la participation massive de la population lors des audiences publiques. Le Conseil signale d'autre part à regret qu'une partie majoritaire du conseil municipal a précipité le projet afin d'accélérer sa réalisation.

Par ailleurs le Conseil n'a pas apprécié que la firme Adico informe seulement une partie du conseil municipal:

''D'après les témoignages fournis par les représentants de la Corporation de gestion Adico en audience publique devant le Conseil les plans préliminaires du complexe immobilier n'auraient été présentés qu'aux personnes favorables au projet. Il paraît tout à fait inadmissible au Conseil consultatif de l'environnement qu'un conseil municipal dans son entier, dont l'une des responsabilités est de voir au développement ordonné de la ville qu'il administre, ne puisse étudier les plans d'un projet sur lequel il doit se prononcer.''

Quant à la participation de la population, le Conseil se dit d'avis qu'à l'avenir le public devrait être informé et partipe à la planification de tout projet de développement urbain et de planification de l'espace riverain susceptible d'affecter la qualité de l'environnement.

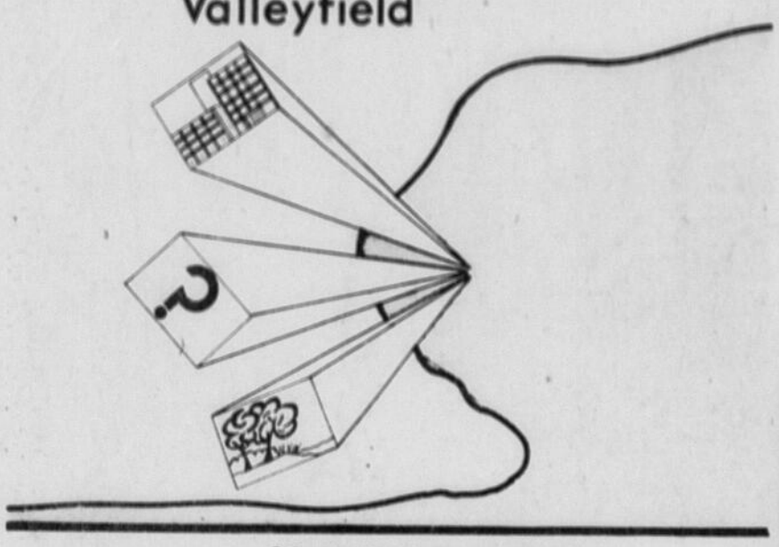
Dans le cas Adico, le Conseil recommande que le public soit adéquatement informé des effets environnementaux, sociaux et économiques pouvant résulter de cet aménagement et qu'il soit invité à participer activement aux études de planification requises par le projet.

RAPPORT SUR L'AMENAGEMENT DES BERGES.

Finalement, d'une façon globale, le Conseil se dit d'avis que le gouvernement devrait appliquer les principes, les normes et les recommandations contenus dans le rapport sur l'aménagement des berges que le Conseil consultatif de l'environnement a préparé à l'intention du Ministre de l'Environnement.

Dossier complet page A-16.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL
PROJET ADICO
Baie Saint-François
Valleyfield



CONSEIL CONSULTATIF
DE L'ENVIRONNEMENT

Dans la présentation graphique de son rapport, le Conseil Consultatif de l'environnement a mis en première page une esquisse de la Pointe-aux-Anglais

La Pointe aux Anglais

"Le pouvoir est encore dans la population"

--- Yves McSween

Du côté municipal, nous avons obtenu deux réactions suite à la sortie du rapport du conseil consultatif de l'Environnement quant au projet Adico sur la Pointe-aux-Anglais à Valleyfield.

MAIRE TREPANIER

Le maire de Valleyfield, Mme Marcelle Trépanier était très satisfaite du rapport puisque depuis le début elle menait la lutte au projet Adico. Elle nous a déclaré que le conseil aurait à tenir compte des recommandations du conseil consultatif pour l'année qui vient. Le maire a signalé qu'une planification était nécessaire. Il est à noter que plusieurs recommandations du conseil consultatif vont dans ce sens; planification pour les espaces riverains, plan d'ensemble de développement ou plan d'urbanisme.

YVES MCSWEEN

Le conseiller de Belle-rive-Ouest, M. Yves McSween, lui aussi opposé au projet Adico sur la Pointe-aux-Anglais, nous a déclaré que le verdict du conseil consultatif venait confirmer que le pouvoir est encore dans la population.

CHARLES LALONDE

Tête d'affiche du Bloc des 4, c'est-à-dire des quatre conseillers favorables au projet d'hôtel, le conseiller de Salaberry, M. Charles Lalonde, n'a pu nous faire de commentaires puisqu'il n'a, semble-t-il, pas pris connaissance encore du contenu du rapport du conseil consultatif.

126 pages
16,450 copies
Mercredi le 1 décembre 1976
21e année No 45
Beauharnois

LE SOLEIL
(The St Lawrence Sun)
DU ST-LAURENT
VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS - CHATEAUGUAY - SOULANGES
(Circulation Totale Le Soleil et The St-Lawrence Sun: 29,750 copies)

Le bloc sportif du collège aura superficie de 22,455 pieds carrés

(Yvan Bélanger)

Mardi dernier, lors de l'assemblée régulière du Conseil d'Administration du collège de Valleyfield l'on a présenté le programme technique du bloc sportif qui devrait être construit à l'arrière du gymnase existant. Le directeur général du collège, M. André Leblanc, nous a fait remarquer que ce programme technique avait été réalisé à la suite de rencontres avec M. Demeule, directeur des ressources à la Direction de l'enseignement collégial, M. Brisson, responsable de la programmation technique à la Digec. De plus, le collège a soumis ce programme au département d'éducation physique du collège; au responsable des sports, M. Pierre McSween; au Service pédagogique; au comité du plan directeur et au comité exécutif. Tous ces organismes ont suggéré au Conseil d'Administration d'accepter ce programme; ce qui a été fait mardi soir.

Il est à noter que la première proposition concernant le bloc sportif supposait une superficie de plancher de 16,832 pi. car. Le nouveau programme technique prévoit une superficie de 22,455 pi. car. L'aire d'activités du nouveau gymnase aura 8, 800 pi. car. Une superficie de 440 pi. car. est réservée pour les gradins. Le programme technique prévoit également des salles de déshabillage, des installations sanitaires, des salles de douches, des salles d'essayage, des séchoirs à cheveux, et des salles pour l'entreposage des équipements dans les deux vestiaires (hommes et femmes).

Dans le bloc opérationnel qui aura une superficie de 360 pi. car. les professeurs d'éducation physique auront leurs bureaux un salon, des toilettes, une salle de déshabillage, des casiers et des douches. Le bloc sportif aura également son centre adminitratif qui comprendra un hall d'entrée, une salle de repos, un vestiaire et possiblement une cantine. M. Leblanc nous a fait remarquer que le bloc sportif ayant son propre centre administratif, il pourra fonctionner indépendamment du collège. Les gens qui utiliseront le bloc sportif pourront entrer à l'arrière sans déranger la vie interne du collège. De l'avis du Directeur Général, la construction de ce bloc favorisera l'ouverture du collège sur le milieu. D'ailleur, M. Leblanc favorise depuis longtemps l'utilisation maximum des ressources du collège par la collectivité.

La prochaine étape conduisant à la réalisation de ce projet est le dépôt au Conseil d'Administration du mémoire justifiant la construction de ce bloc sportif. Dès que le C.A. du collège aura accepté ce mémoire, il sera transmis au ministère.

Métropolitain Provincial

Le gouvernement devra intervenir dans la situation du transport

Par Daniel Boucher

A la sortie d'une assemblée qui a duré plus de trois heures à l'Hôtel de Ville de Châteauguay mardi matin, les représentants de la compagnie Métropolitain Provincial ont accepté de remettre au comité des maires de la région qui cherche une solution à la situation du transport en commun, des demandes officielles relativement à leurs besoins financiers.

A la suite de cela, les maires feront des représentations auprès des autorités gouvernementales actuelles à savoir la position qui devrait être prise face au conflit qui dure depuis plus de quatre mois et qui prive une population importante dans le sud-ouest d'un service qui lui est indispensable.

Le comité des maires qui fut formé à Valleyfield lors de la rencontre des 48 municipalités régionales a semblé insister sur le fait que les services de transports devraient être remis en opération dès maintenant avec l'aide d'un protocole d'entente conditionnel

A titre de témoin de ce débat important qui regroupait les représentants de la compagnie, les représentants du syndicat et les élus du peuple, on se rend compte que toute la situation se retrouve dans une impasse totale.

LA COMPAGNIE

L'avocat de la compagnie Me. Paul Toupin soulignait d'abord qu'il existe une loi qui permet aux organismes publics, en l'occurence les municipalités, d'intervenir dans un tel conflit de travail il y eut ensuite déposition de plusieurs documents clarifiant l'historique de la situation actuelle.

M. Lareau président de la compagnie étalait ensuite les problèmes sérieux qui existent au niveau du transport dans la province surtout depuis l'arrivée du transport scolaire qui a pratiquement détruit le transport en commun. M. Lareau poursuivait en disant que beaucoup de municipalités au Québec subventionnent déjà du transport et donnait en exemple les villes de Trois Rivières, Saguenay et du Lakeshore.

LE SYNDICAT

Les clauses normatives et sécuritaires demeurent en suspens dans le conflit en question. La partie syndicale semble toujours ouverte à la négociation mais la dernière rencontre qui remonte au 9 novembre ne semble pas pouvoir apporter de solutions possibles. M. Dionne négociateur pour la partie syndicale soulignait le fait que Power Corporation a divisé il y a quelques années son gros réseau de transport et que certains secteurs s'enrichissent présentement au détriment de d'autres comme le nôtre.

Commentant le fait que les maires proposent la remise en opération du service d'une façon temporaire, M. Dionne déclarait qu'un conflit de travail se règle toujours par la signature d'une convention collective et qu'un retour au travail des chauffeurs d'autobus exigerait des garanties écrites de la compagnie. "Ce serait sûrement une mesure risquée, disait-il et contre le mandat que nous avons reçu de nos membres".

LE COMITE DES MAIRES

Le comité des maires mandaté par l'ensemble des 48 municipalités de la région maintient sa position en insistant pour que le service de transport reprenne le plus tôt possible et qu'ensuite on poursuive les négociations sans toutefois pénaliser toute une population. Cette rencontre de mardi représente le premier mandat que s'était fixé l'assemblée des maires.

(Suite à la page A-6)



Samedi à Valleyfield, le maire de Châteauguay, M. Philippe Bonneau a exposé la situation aux maires quant au conflit chez Metropolitain Provincial et il a par la suite formulé la proposition demandant une loi spéciale du gouvernement pour remettre le service d'autobus en fonction. A ses côtés, le maire de Valleyfield, Mme Marcelle Trépanier, et le président de l'assemblée, l'abbé Marcel Brisebois. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

Les négociations ont repris entre les enseignants et la régionale Salaberry

(Yvan Bélanger)

A la suite de l'assemblée houleuse de lundi soir dernier, on pouvait s'attendre à un véritable affrontement entre les enseignants et la régionale Salaberry lors de la séance de négociation de mercredi dernier. Tel n'a pas été le cas; bien au contraire, il semble que la bonne entente soit de retour. La régionale a accepté de prolonger le protocole de négociations jusqu'à la fin du mois de décembre.

N'ayant pas eu à négocier ce point important, les deux parties ont réglé 6 chapitres. De plus, 4 chapitres sont en voie de règlement tandis que sur 4 autres chapitres, les deux parties sont en désaccord.

Lundi, lors d'une rencontre avec le directeur général de la régionale Salaberry, M. Maurice Marleau, ce dernier a fait le rapport suivant de la séance de négociation de mercredi dernier:

''Concernant le déroulement de la négociation locale, il faut se rappeler que la Régionale Salaberry a pris des positions fortes et claires, lors de son assemblée du 22 novembre dernier; à savoir:

- accélérer au maximum le processus de la négociation locale;
- refuser dans l'immédiat tout versement de la rétroactivité, conformément à l'article 10-6.04 de l'Entente Provinciale;
- différer au 20 décembre toute décision concernant la rétroactivité.

Nul doute que cette attitude énergique a eu pour effet de faire débloquer les négociations locales.

Ainsi, dès mercredi, le 24 novembre, nous avons pu constater:

a) que les deux parties ont fait l'une et l'autre des concessions importantes;

b) que les pourparlers ont été menés rondement; les décisions étant prises sur le champ;

c) que les objections, les réticences exprimées, de part et d'autre, ont fait l'objet d'un examen sérieux;

d) que les deux parties ont fait connaître leur intention ferme d'en arriver à une entente avant le 23 décembre prochain;

e) que le déroulement de la négociation, jusque dans ses moindres détails, est discuté et réglé séance tenante;

En outre, la partie patronale signale avec satisfaction qu'elle a été traitée avec civilité.

Enfin, la Commission Scolaire Régionale Salaberry tient à exprimer à son personnel enseignant et à toute la population, sa volonté ferme de mettre la détermination et le temps nécessaires à la conclusion d'une entente signée, avant le 23 décembre prochain.''

M. Marleau a noté qu'il était possible d'en arriver à une entente avant le 23 décembre mais qu'il ne fallait pas qu'il y ait des désaccords majeurs. D'ici le 23 décembre, les deux parties se rencontreront à 6 reprises. M. Marleau n'a pas mis de côté la possibilité qu'il y ait davantage de rencontres afin de mettre un terme aux négociations locales. De l'avis du directeur général de la régionale Salaberry, les deux parties sont dans des conditions idéales pour négocier. M. Marleau a souligné que les négociations allaient bon train parce que les deux parties acceptent de faire des concessions.

Le seul point où les deux parties pourraient être en désaccord concerne le règlement des "mésententes". Le syndicat propose que les mésententes soient réglées par la procédure de grief alors que la régionale s'y oppose. De l'avis de M. Maurice Marleau, ce point pourrait se régler si les deux parties font des concessions. M. Marleau a même parlé de la possibilité de trouver une solution de rechange.

En terminant, M. Marleau a souligné que la régionale Salaberry avait à coeur de terminer les négociations locales avant la fin du mois de décembre. Il est à noter que les commissaires doivent se réunir le 20 décembre afin de décider si oui ou non ils versent la rétroactivité aux enseignants.

Accident mortel à Maple-Grove

Denise Allard, 26 ans, du 252 Boul. Maple Grove, à Maple Grove a perdu la vie jeudi alors qu'elle fut frappée par une automobile au moment où elle traversait le boulevard à pied. La tragédie est heures. La victime décédait le lendemain. Le conducteur de l'automobile était M. André Lessard de Beauharnois.
Beauharnois.

L'étude sur l'aménagement touristique de la région de Soulanges est terminée

(Yvan Bélanger)

Il y a quelques mois, le conseil de comté de la région de Soulanges a donné mandat à la firme Dimension Environnement Ltée, de faire une étude sur la valeur touristique de cette région du Sud-Ouest et des moyens de mettre en valeur ce secteur. M. Jean Pierre Lamoureux de la firme citée plus haut, s'est personnellement occupé de ce projet. Dimension Environnement Ltée, a compilée toutes les ressources de secteur (parcs, haltes routières, plage, piscines, sites historiques et marina).

Ce travail est terminée et l'étude devrait être soumise aux membres du conseil de Coteau Landing d'ici quelques jours.

Il est à noter que c'est le conseil municipal de Coteau Landing qui a mis ce projet de l'avant en collaboration avec le conseil de comté. Lors de la rencontre qui doit avoir lieu entre les représentants de la firme Dimension Environnement Ltée et le conseil municipal de Coteau Landing, il sera question de l'aspect du rapport, sa présentation, etc...

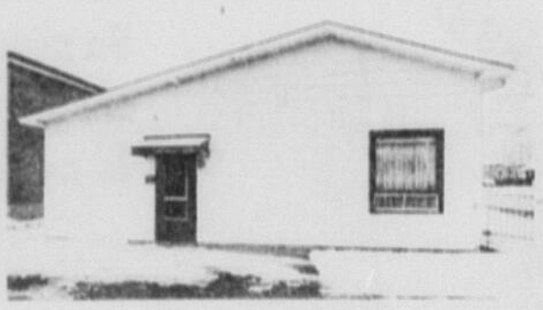
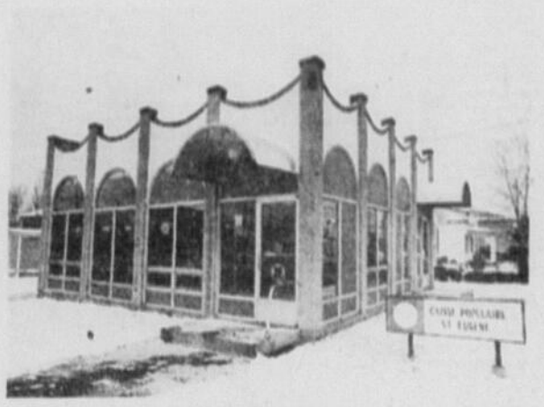
Dès qu'il y aura eu entente entre les deux parties, l'étude sera acheminée au conseil de comté qui l'étudiera en détail et y donnera peut-être suite. De l'avis de M. Jean Pierre Lamoureux, si le rapport est compatible avec les vues des membres du conseil de Coteau Landing, le rapport final devrait être présenté d'ici trois semaines au conseil de comté.

25e ANNIVERSAIRE

Caisse Populaire St-Eugène

1951-1976

ACTIF **$ 2,000,000.00**

1ere CAISSE	2e CAISSE	3e CAISSE	AUJOURD'HUI
			
361 DUFFERIN	377 DUFFERIN	378 DUFFERIN	20 FABRE

ACTIF AU 31 AOUT 1952

CAPITAL SOCIAL	$1475.29
EPARGNE	$14,610.19
PRETS	$7,084.00
ACTIF TOTAL	$16,494.12
BENEFICE NET	$35.70
SOCIETAIRES	147

ACTIF AU 30 AVRIL 1976

CAPITAL SOCIAL	$ 220,000.00
EPARGNE	$ 1,780,000.00
PRETS	$ 1,080,000.00
ACTIF TOTAL	$ 2,000,000.00
SOCIETAIRES	1700
EPARGNE SCOLAIRE	$ 12,000.00
DEPOSANTS SCOLAIRE	417
PRETS ETUD. UNIVERSITES	$ 17,000.00



Le personnel actuel de la caisse St-Eugène Mlle Céline Jolicoeur, Mlle Johanne Randell, Mme Linda Bilodeau et Mme Lise Theoret.

CAISSE POPULAIRE ST-EUGENE DE VALLEYFIELD
FONDE 8 MAI 1951

CONSEIL D'ADMINISTRATION
MM. JOSEPHAT LANIEL
J.A.A. BRUNET
EUGENE PARENT
LORENZO LAMOTHE
W. RANDELL

AUMONIER
M. PAUL LANIEL

COMMISSION DE CREDIT
MM. L. TOULOUSE
F. ALLARD
R. POIRIER

CONSEIL DE SURVEILLANCE
MM. G. PLOUROE
A. PRIMEAU
F. BOISONNEAULT

NOUS AVONS EU 4 GERANTS
MM. J.A.A. BRUNET
W. RANDELL
G. LEGER
MME G. BILLETTE



Le gérant actuel de la caisse St-Eugène
M. WILLIAM RANDELL

ANCIENS MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MM. Eugène Parent
L. Lamothe
Georges Leduc
Jean-Guy Bourdeau
Philippe Tremblay
Josephat Laniel
Leo Lafleur
J.A.A. Brunet

AU CONSEIL DE SURVEILLANCE
MM. Gabriel Plourde
FR. Boissonneault
Armand Primeau
Etienne Morissette
Leopold Thibeault
Gerard Gaboury
James Roberge
Gérard Thibeault
Lucien Lapierre
Alcide Richard
Antoine Vallée
Arthur Lefebvre
Louis-Philippe Philie

A LA COMMISSION DE CREDIT
MM. Léopold Thibeault
Gérard Gaboury
Clovis Parent
Gérard Léger
Félix Allard
Rosario Poirier

MEMBRES DECEDES
MM. J.A.A. Brunet
Félix Allard
FR. Boissonneault
Lucien Lapierre
Louis P. Philie
Paul Laniel



Le président actuel de la Caisse St-Eugène,
M. RAYMOND BLOUIN



Le conseil d'administration actuel de la Caisse Populaire St-Eugène. Dans l'ordre Georges McSween, Gérard Léger, Léo Lafleur, Adolphe Ginge, Léandre Toulouse Lorenzo Toulouse, Samuel Bégin, J. Marcel Leduc, René Théoret, Raymond Blouin prés., W. Randell, sec. Gaétan McSween et Georges Brais.



Dimanche soir dernier un hommage bien mérité fut rendu aux pionniers de la Caisse St-Eugène ainsi qu'aux administrateurs actuels.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1976

MM. RAYMOND BLOUIN
GERARD LEGER
WILLIAM RANDELL
ADOLPHE GINGE
SAMUEL BEGIN
J. MARCEL LEDUC
GAETAN MCSWEEN

COMMISSION DE CREDIT

MM. LORENZO TOULOUSE
LEO LAFLEUR
RENE THEORET

CONSEIL DE SURVEILLANCE

MM. LEANDRE TOULOUSE
GEORGES MCSWEEN
GEORGES BRAIS

20, RUE FABRE, VALLEYFIELD

1700 SOCIETAIRES
417 DEPOSANTS SCOLAIRES

L'affaire du Balmoral

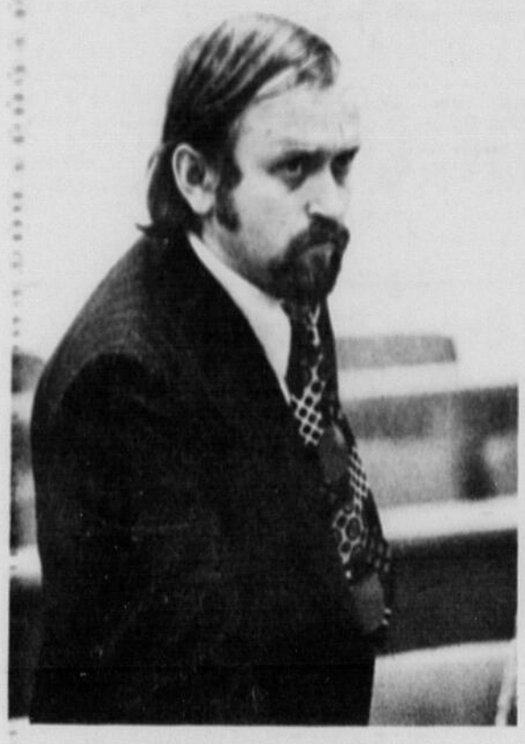
Jean-Louis Lévesque accusé de meurtre

(Jean-Guy Pelletier)

Hier après-midi au Palais de Justice de Valleyfield, M. Jean-Louis Lévesque de Valleyfield, détenu en vertu d'un mandat du coroner, comparaissait devant le juge Maurice Perron relativement au meurtre de Michel Goyer, également de Valleyfield, survenu le 10 novembre à l'hôtel Balmoral à Valleyfield. Jean-Louis Lévesque, rappelons-le, a été retrouvé la semaine dernière par les policiers dans la région de Pointe-aux - Trembles.

Le juge Maurice Perron a expliqué qu'il n'était pas obligatoire dans un tel cas de procéder à une enquête du coroner et que le procès, s'il y avait accusation, pouvait débuter incessamment. Il a d'autre part souligné que le prévenu avait déjà comparu lundi dernier et qu'il devait y avoir une accusation portée dans les 8 jours suivants s'il y avait matière. Hier c'était le huitième jour et le juge Maurice Leblanc a accusé Jean-Louis Lévesque de meurtre au deuxième degré pour avoir causé illégalement la mort de Michel Goyer.

Jean-Louis Lévesque demeurera incarcéré jusqu'à son enquête préliminaire fixée au 8 décembre à 14 heures. Le procureur de la Couronne est Me Georges Benoit alors que Me Gilles Hébert agit comme avocat de la défense.



Le procureur de la Couronne, Me George Benoit.



Menottes aux poings, Jean-Louis Lévesque discute avec son avocat, Me Gilles Hébert (Photo Le Soleil Peter Rozon)

Le magasin Woolco de Valleyfield accepte les chèques du gouvernement

(Yvan Bélanger)

Depuis les élections du 15 novembre qui ont porté le Parti Québecois au pouvoir, plusieurs personnes ont communique avec notre journal pour nous signaler que le magasin Woolco refusait des chèques du gouvernement. Dans un article paru dans le Journal de Montréal mardi dernier, Jean-Guy Germain donnait le compte rendu d'un entretien qu'il a eu avec M. Gloutney des relations publiques de la Société Woolco.

Selon cet article, M. Gloutney s'est dit surpris d'apprendre que certains magasins de la société avaient refusé des chèques du gouvernement. M. Gloutney a même souligné qu'il trouvait cela incroyable puisqu'une telle directive va à l'encontre de la politique générale de la compagnie. Le représentant des relations publiques de Woolco a ajouté "nous avons toujours accepté les chèques gouvernementaux émis par Ottawa ou par Québec, et je ne vois aucune raison pour qu'il en soit autrement".

De l'avis du journaliste Jean-Guy Martin, il semblerait que cette directive ait été emise par le bureau de Toronto et ce dès le lendemain des élections. Si l'on en croit les propos de M. Gloutney du bureau de Montréal, cette situation devrait être corrigée à l'heure actuelle.

Un nouveau sommet pour le collège

(Y.B.) Pour l'an prochain, le collège prévoit que sa clientèle atteindra le chiffre presque magique de 1600 étudiants. Cette année, le collège accueille 1445 étudiants. Le D.G. du Cégep, M. André Leblanc, nous a fait remarquer que ce nouveau sommet laissait présager un avenir intéressant pour le collège de Valleyfield.

ACHETEZ VOTRE
ARBRE DE NOEL
à l'abri du mauvais temps
à l'intérieur de la
GRANDE HERMINE
Voisin du Centre
d'Achats
Valleyfield
OUVERT
TOUS LES JOURS
8:00 AM
11:00 PM

Le collège veut mettre tout en oeuvre pour sauvegarder les vitraux de la chapelle

(Yvan Bélanger)

La chapelle du séminaire n'est plus; cet endroit est présentement occupé par les étudiants qui y ont aménagé un café. Même si la chapelle n'existe plus, les vitraux de celle-ci sont toujours en place. Ces oeuvres d'art risquent d'être fortement endommagées si des mesures ne sont pas prises dans les plus brefs délais.

Mardi soir dernier, le conseil d'administration du collège s'est penché sur ce problème. Jeudi, lors d'une rencontre avec le directeur général du collège, M. André Leblanc, ce dernier nous a expliqué la position du C.A. relativement à la conservation des vitraux. Tout d'abord M. Leblanc a tenu à préciser que tout sera mis en oeuvre pour restaurer et protéger ces vitraux qui à son avis, représentent une partie du patrimoine culturel de Valleyfield. Dans un premier temps, le collège entrera en communication avec l'auteur de ces vitraux, M. Plamondon afin de faire rénover ceux qui sont endommagés. Par la suite, le collège fera évaluer ces oeuvres d'art. Il est à noter que le C.A. a pris la ferme décision de protéger les vitraux et à cet effet, des rencontres ont eu lieu avec les représentants de l'Association étudiante.

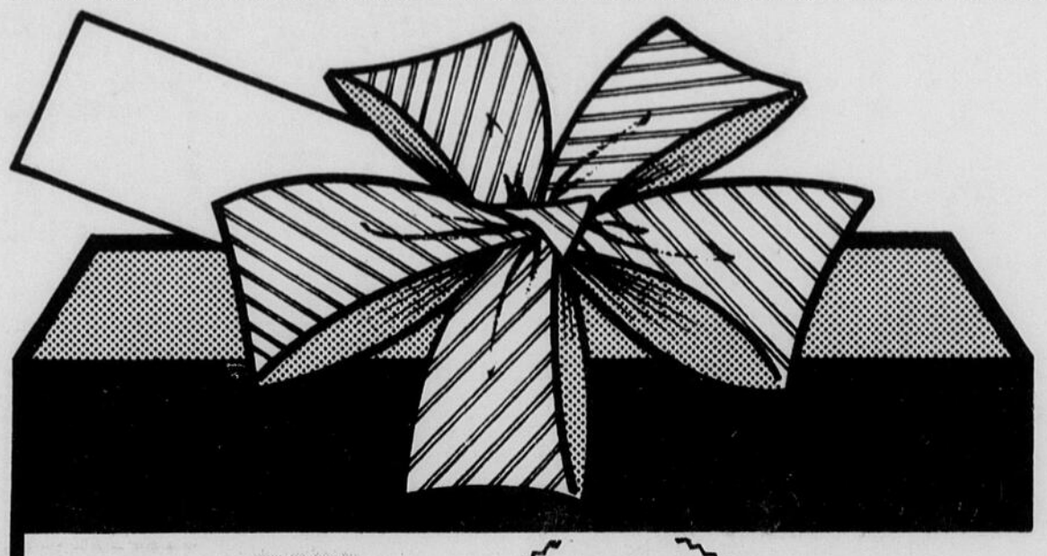
Une attention particulière sera portée à ces oeuvres et dans un avenir rapproché des mesures seront prises afin de les conserver.

Médaille d'Or à Gérald Pinsonneault

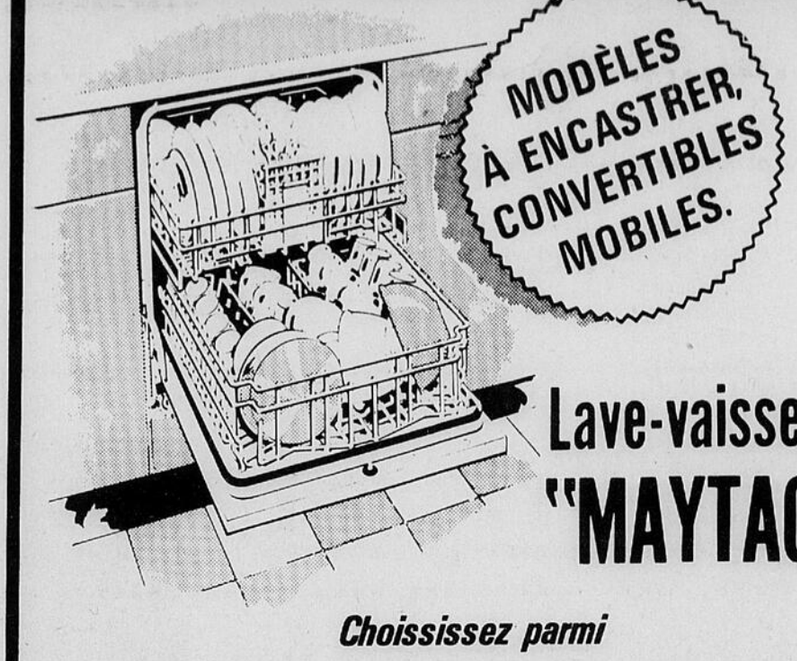


Gérald Pinsonneault a eu l'honneur, samedi soir dernier à Montréal, de se voir décerner la Médaille d'or de l'Ordre du Mérite scolaire par la Fédération des Commissions Scolaires catholiques du Québec. Cette médaille, qui est un témoignage de reconnaissance pour services rendus dans le domaine scolaire au niveau provincial, a été remise à M. Pinsonneault par le président de la Fédération, M. Hubert Lavigne.

L'on sait que M. Pinsonneault était membre du Conseil d'administration de la Fédération des Commissions Scolaires catholiques du Québec. L'on se rappellera aussi que Gérald Pinsonneault était candidat du Parti Québécois dans le comté de Huntingdon lors de la récente élection provinciale.

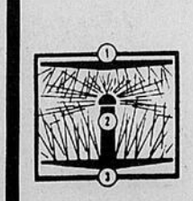


La joie de Noël,
on la retrouve chez
PLANTE & CLAIRMONT
17 DU MARCHE– VALLEYFIELD

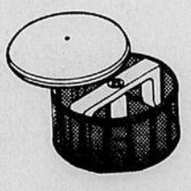


Lave-vaisselle "MAYTAG"

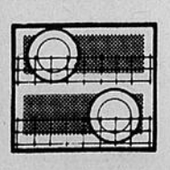
Choississez parmi
5 MODELES ET 6 TONS DECORATIFS



Lavage à trois niveaux Un gicleur à pleine largeur dans le haut et dans le bas aussi bien qu'un au milieu pour un lavage puissant — à aiguilles d'eau.



Filtre "Micro-Mesh" — Exclusif à Maytag — Filtre les plus petites particules d'aliments, auto-nettoyant, assure un lavage sans prérinçage.

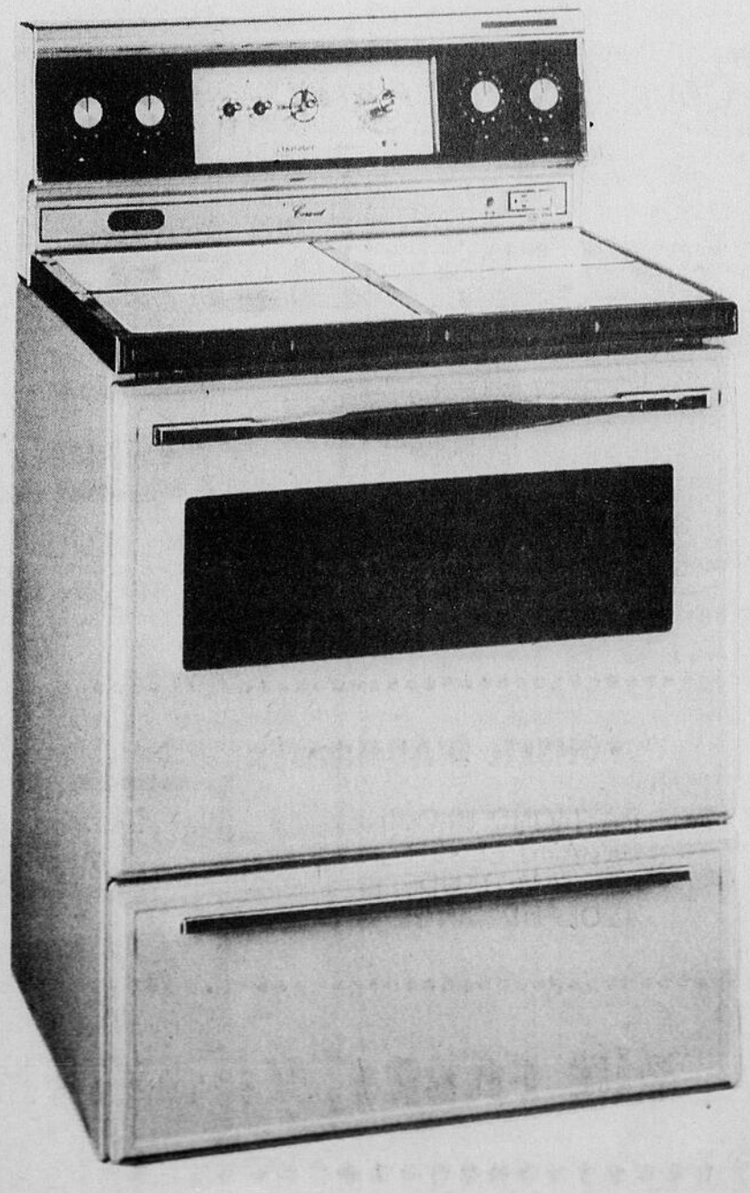


Ragement unique — Le rangement unique de Maytag — Facilite le chargement — Augmente la capacité.

Les lave-vaisselle Maytag lavent mieux, filtrent mieux, sont plus silencieux, et ont une grande capacité.

Pour faire plaisir aux vôtres
venez donc d'abord chez
PLANTE & CLAIRMONT
16 DU MARCHE 373-4855
VALLEYFIELD

Ah! mes beaux Bélanger
CUISINIERE BELANGER
30 POUCES- DESSUS EN CERAVIT
PRIX DE NOEL
CHEZ PLANTE & CLAIRMONT
$379.00



Commentaire

par Jean-Guy Pelletier

Un besoin de planification

Le rapport du Conseil Consultatif de l'Environnement au sujet du projet Adico sur la Pointe aux Anglais a été rendu public jeudi dernier. Le verdict de ce tribunal de l'environnement favorise nettement les opposants au projet sur le site choisi par la firme Adico. Pour ma part, je me réjouis de ce verdict qui veut laisser comme bien public un espace de verdure et une berge de la Baie St-François.

Ce qui toutefois ne doit pas nous échapper dans le rapport du Conseil Consultatif, et le message est suffisamment clair, c'est qu'il faut planifier le développement de la Cité de Salaberry de Valleyfield dans son ensemble et particulièrement en tenant compte de tout cet espace riverain qui lui donne son cachet et qu'il faut protéger. Il faudra voir dans ce cadre à protéger et à améliorer, notre vieux-canal Beauharnois qui est un autre protégé de cette population qui, comme le dit le rapport, est trop souvent délaissée et non consultée lorsqu'il s'agit de projets qui pourtant la concerne directement.

L'absence d'un plan directeur d'urbanisme est souligné à plusieurs reprises dans le rapport du Conseil Consultatif qui rappelle d'ailleurs le gâchis qu'on a fait avec Valleyfield depuis plusieurs années. Il serait donc temps à notre avis que les autorités municipales se penchent sérieusement sur cette question et prennent tous les renseignements nécessaires pour savoir en fait ce qu'on veut dire quand on parle de PLAN D'URBANISME, ce que ça coûte, en combien de temps cela peut être réalisé, c'est bon pour combien d'années, qu'elle est la marge de jeu possible, etc. .

Ce n'est pas la première fois que cette question est soulevée et à chaque élection les candidats se vantent de mettre la planification de l'avant. Que va-t-on faire dans les prochaines années?

Lettre du lecteur

La Pointe aux Anglais: un site exceptionnel pour un vaste parc de verdure

Il y a quelques mois, le dilemme entourant la construction de l'hôtel sur la Pointe-aux - Anglais attirait notre attention en tant qu'étudiants à la Faculté d'Aménagement de l'Université de Montréal et nous faisait réaliser que le terrain concerné offrait la possibilité à un vaste parc de verdure par son site exceptionnel. Maintenant que le conseil consultatif de l'environnement du Québec a recommandé la suspension de tout aménagement commercial sur le rivage de la Baie St-François, la Pointe- aux - Anglais pourra être utilisée par tous les citoyens comme bon leur semblera; l'aménagement du terrain doit donc être conçu en fonction de la volonté de la population.

Dans le passé, le secteur Bellerive a été particulièrement oublié dans la réalisation de projets d'espaces communautaires; en effet, ce quartier ne comprend que quelques parcs, principalement pour les enfants. La Pointe - aux - Anglais, par son site et ses dimensions, se veut l'endroit par excellence pour un parc de verdure, sans oublier la possibilité d'aménager le parc Cauchon (aux extrémités des rues Anderson et Tully, sur le bord de la baie) et le terrain face à l' Asten Hill en espace de repos. La Pointe étant le plus important et le plus attrayant des trois terrains, nous croyons qu'il est celui qui devra attirer le plus de gens, car il est situé au coeur du centre-ville. Au début de notre intervention, nous nous intéressions seulement à ce terrain; dans un premier temps, nous désirions arrêter le projet de construction de l'hôtel, ce que nous n'avons pas eu à faire car plusieurs personnes s'en étaient déjà occupé; puis, dans un deuxième temps, proposer un aménagement pour le terrain. Après avoir rencontré l'échevin du quartier, le maire et le directeur du Groupe de Recherches Urbaines (GRU) et après avoir interrogé des citoyens ici et là, nous avons réalisé que le parc Cauchon et le terrain de l'Asten Hill offraient aussi la possibilité d'être aménagés de façon à être plus utilisés par les gens de Valleyfield.

Maintenant, nous en sommes à faire des esquisses d'aménagement des trois terrains, esquisses que nous aimerions présenter à la population afin d'en discuter.

Nous prévoyons faire une assemblée au début de décembre, la date et l'endroit restant à déterminer.

Michel Laniel
Serge Massicotte,
étudiants en architecture

Les Libéraux vont s'organiser

(Jean-Guy Pelletier)

Le candidat du Parti Libéral pour le comté de Beauharnois, Me Jean Besner, nous a révélé qu'une rencontre générale de l'organisation libérale aura sans doute lieu au début de janvier pour discuter de la façon d'agir suite au résultat du 15 novembre.

Pour le comté de Beauharnois, il y avait bon nombre d'années en effet que les Libéraux n'avaient pas connu ce que signifie la politique face à un député d'une autre formation. Est-ce qu'il y aura un leader pour jouer ce rôle d'opposition au député en place? Peut-être aurons nous une réponse d'ici peu.

SOUSCRIVEZ À SON APPEL

Les directeurs généraux attendent beaucoup du nouveau ministre de l'éducation

(Yvan Bélanger)

A la suite de la nomination de M. Jacques Yvan Morin à titre de ministre de l'éducation, le directeur général de la commission scolaire de Valleyfield, M. Jean Faille et le directeur général de la régionale Salaberry, M. Maurice Marleau, ont exprimé leur espoir que cet homme dont ils soulignent la compétence, saura apporter quelque chose de neuf dans le domaine de l'éducation. M. Marleau pour sa part, a souligné qu'il espérait que M. Morin demeure en poste assez longtemps pour réaliser un véritable réforme dans le domaine de l'éducation.

M. Marleau a souligné qu'en moins de 10 ans, 8 ministres s'étaient succédés à la direction du ministère de l'éducation ; on note dans l'ordre: Bertrand, Cardinal, St-Pierre, Cloutier, Choquette, Bienvenue, et Morin.
Le directeur générale de la régionale Salaberry a souligné la compétence de M. Morin et s'est dit convaincu qu'il évaluera les structures actuelles avant d'aller de l'avant avec de nouvelles réformes. M. Marleau a noté que le PQ avait parlé lors de la campagne de décentralisation. Ce dernier, se dit convaincu qu'il est temps de donner plus de pouvoir décisionnel aux commissaires. M. Marleau ne se fait pas de faux espoirs mais respecte la compétence certaine du nouveau ministre.

Pour ce qui de M. Jean Faille, directeur général de la commission scolaire de Valleyfield, il a hâte de rencontrer le nouveau ministre. Cette rencontre pourrait avoir lieu au mois d'avril puisque les directeurs généraux rencontrent tous les ans les sous-ministres du ministère de l'éducation au début du printemps F Faille a souligné que M. Morin était un homme de calibre et qu'il pouvait faire beaucoup de choses dans le domaine scolaire. M. Faille a terminé en soulignant qu'il avait hâte de voir les réalisations du nouveau ministre de l'éducation.







Dimanche avait lieu au Centre communautaire de Valleyfield l'assemblée annuelle de l'Association libérale fédérale dans le comté de Beauharnois. Ainsi, M. Gérald Laniel, député fédéral du comté, accueillait Mlle Monique Bégin, ministre du Revenu national dans le cabinet Trudeau. Me Maurice Malouin a d'autre part remis un cadeau à M. Albert Pilon pour les nombreux services rendus à l'Association. Plusieurs personnes ont participé à ce déjeuner-causerie. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

Cercle de bridge de Valleyfield

Amateurs de bridge, nous voici arrivés aux mauvais jours de l'hiver et nous n'avons pas encore atteint le chiffre 24 personnes; chiffre qui a été atteint le premier jour. Devra-t-on annuler un tournoi dès la première petite chute de neige faute de combattants? Nous espérons que non et comptons sur vous et vos amis pour venir le lundi soir à notre club situé au 149 St-Laurent. La soirée débute à 7h30. Voici les résultats du tournoi disputé le 22 novembre: le duo Michel Beauchamps et Denis Pierre mène avec 68% suivi de Emile André et Emile Hébert avec 54%. Viennent en troisième place Pierre Neufield et Marc Toupin avec 57%.

«La Coupe»



Salon Bourque
8 CHEMIN LAROCQUE, VALLEYFIELD
TEL.: 373-6011

LE SOLEIL DU ST-LAURENT

The St-Lawrence Sun

desservant les régions de
Valleyfield- Beauharnois-Soulanges-Chateauguay

C.P. 302, VALLEYFIELD

CNA — Hebdos du Canada

PHILIP VAN SON
Editeur et gérant- général

Bureau de Valleyfield
68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555
Jean-Louis Brault, gérant

Publicité - Régions de Valleyfield, Ormstown, Soulanges. Peter Rozon, 373-8555
Région de Beauharnois
Richard Reid, 692-8555

Rédaction Yvan Bélanger, Jean-Guy Pelletier

Photographie Richard Vaillancourt, Jacques Smith

Production Jean-Marc Beauchamp

Bureau-Chef:
1533 Boulevard de Léry,
Ville de Léry, 692-8555

Envoi postal de deuxième classe- No enregistrement 2523

Imprimé à l'Imprimerie Dumont Inc. 9130 Boivin, Ville LaSalle

PRENEZ NOTE S.V.P.

LES LETTRES DE NOS LECTEURS

Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.

LES COMMUNIQUES

Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être dactylographiés à double interligne. Le Soleil se garde le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.

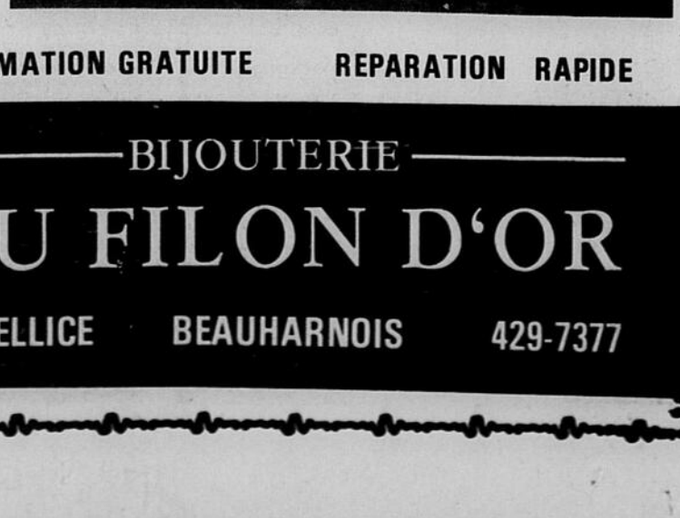
Le coyote va-t-il réussir à s'enfuir?

IL A ETE SURPRIS A VOLER DES BIJOUX.

Mais, vu la période des Fêtes, nous avons décidé de le laisser aller (butin compris) avec la personne qui aura en sa possession le numéro gagnant qui le libèrera

Participez donc au
TIRAGE DU COYOTE ET DE SON BUTIN

(UNE VALEUR DE $200.)
qui aura lieu le 24 DECEMBRE A MIDI



ESTIMATION GRATUITE REPARATION RAPIDE

BIJOUTERIE
AU FILON D'OR
130 ELLICE BEAUHARNOIS 429-7377

La rué vers les PEPITES D'OR se continue.
méritez-vous une PEPITE SURPRISE



Magasinons sur la rue Victoria

IL NE RESTE QUE 3 SEMAINES AVANT NOEL

SUGGESTIONS DE CADEAUX POUR LES FETES



UNE ROBE DE CHAMBRE OU UN PYJAMA

HOM

OU

pierre PARIS cardin

FERA BIEN DES HEUREUX LE MATIN DE NOEL



LA MERCERIE BRETON

Vous offre aussi des habits sur mesure dans des tissus absolument sensationnels de magnifiques nuances et surtout dans des couleurs extraordinaires.

La mercerie Breton vous propose le choix le plus complet dans le prêt à porter.

Tailles jusqu'à 46



L'AMI DU GRAND AIR

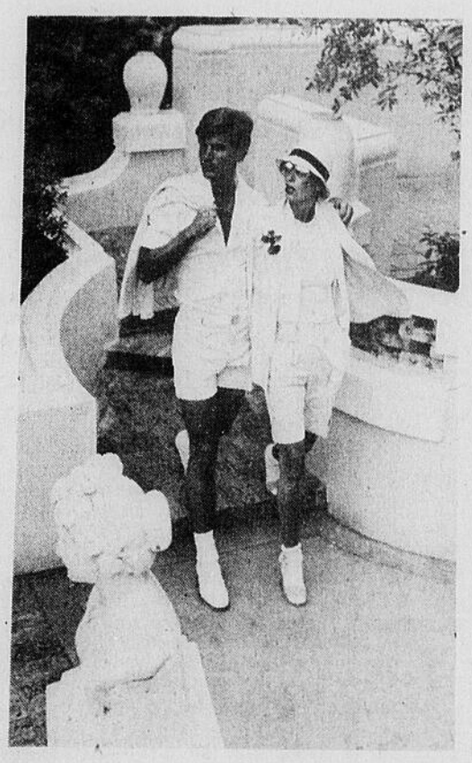
La laine est ce qu'il y a de plus chaud et confortable par tous les temps. Et pour des chandails à jolis dessins authentiques, un choix s'impose - Norvyk

Norvyk par RENDALE

PURE LAINE VIERGE

le choix naturel... jamais regretté

CHOIX DE CHEMISES
CHANDAILS
VESTES , CEINTURES
CRAVATES
FOULARDS
GANTS
ETC.



BIENTOT

NOTRE COLLECTION DE

CROISIERES

UNE PRESENTATION DE

LA MERCERIE BRETON

. PANTALONS
. CHANDAILS
. CHEMISES A MANCHES COURTES
. CHANDAILS
. ENSEMBLES DE PLAGE
. SHORTS
BERMUDAS
. COSTUMES DE BAIN

PLAN MISE DE COTE POUR LES FETES

TOUT LE MONDE NE VA PAS A LA MERCERIE BRETON POUR LES MEMES RAISON..... .....MAIS TOUT LE MONDE A DE BONNES RAISONS POUR VISITER LA MERCERIE BRETON

MERCERIE BRETON

225 VICTORIA VALLEYFIELD 371-7117

CHARGEX

master charge

Le conflit chez Métropolitain Provincial

Les maires exigent un expert du gouvernement et une loi spéciale

(Jean Guy Pelletier)

Une trentaine de représentants municipaux parmi les 48 municipalités touchées par le conflit de transport chez Metropolitain Provincial participaient samedi à une rencontre d'urgence à ce sujet à l'Hôtel de Ville de Valleyfield. Cette rencontre faisait suite à une réunion des maires de la région 12 survenue quelques jours plutôt et au cours de laquelle des questions avaient pu être posées à M. Jacques Larreau, président de Metropolitain Provincial, de même qu'au négociateur de la compagnie. M. Larreau n'était pas présent cette fois à l'assemblée des maires, mais il avait deux observateurs dans la salle. D'autre part, les députés Laurent Lavigne (Beauharnois) et Roland Dussault (Châteauguay) du Parti Québécois, participaient à cette rencontre.

Au terme d'une assemblée où chacun n'a pas caché son désir de voir le service de transport se rétablir le plus rapidement possible (tout en étant pas très optimiste quant à une reprise des négociations et la possibilité d'un règlement prochain entre les deux parties), trois résolutions ont été adoptées.

Un comité a été formé pour donner suite aux propositions. Le président du comité est le maire de Valleyfield, Mme Marcelle Trépanier, qui sera secondée par le maire de Châteauguay, M. Philippe Bonneau, le maire de Beauharnois, M. Paul Francoeur, le maire de St-Timothée Village, M. Florian Paiement, le maire de Joliette, M. Roland Rivest et le président du port de Valleyfield, M. Robert Cauchon.

Les trois propositions suivantes comportent les mêmes ATTENDU au début:

ATTENDU, que la Compagnie de Transports Métropolitain Provincial fermait ses portes le 25 juillet dernier;
ATTENDU, que depuis la date ci-haut mentionnée, il n'y a plus aucun service de transport en commun dans les 48 municipalités habituellement desservies par ladite compagnie;
ATTENDU, que lorsque la même situation se produisit, il y a peu de temps, dans la Communauté Urbaine de Montréal le conflit fut rapidement réglé par les autorités gouvernementales;
ATTENDU, que cette situation n'a que trop duré et qu'elle n'est pas plus tolérable pour nos citoyens qu'elle ne l'était pour ceux de la Ville de Montréal;
ATTENDU, que les municipalités n'ont pas les pouvoirs, d'après la Loi des Cités et Villes, d'engager des experts dans le domaine du transport inter-urbain;

RESOLUTION NO 1

Il est donc résolu, à une assemblée tenue le 27 novembre 1976 et à laquelle assistaient les représentants des 48 municipalités affectées, ce qui suit:

Que, mardi le 30 novembre 1976, les représentants délégués par les 48 municipalités concernées par l'arrêt de Service de la Compagnie Métropolitain Provincial convoquent à une rencontre les parties patronale et syndicale de la dite compagnie, à Châteauguay, afin de discuter la remise en service immédiate du service de transport en commun dans les territoires concernés. Suite à cette assemblée, s'il y a lieu, des résolutions seront adressées au Ministère des Transports.

Proposé par: M. Paul Emile Francœur, Maire de Beauharnois - Secondé par: M. Rainville, Maire de l'Ile Perrot - Accepté à l'unanimité.

RESOLUTION NO 2

Suite à la rencontre du 30 novembre 1976 avec les parties patronale et syndicale de la Compagnie de Transport Métropolitain Provincial, il est résolu ce qui suit:

Que demande soit faite au Ministère des Transports du gouvernement provincial de nommer un expert afin de vérifier les données comptables de la Compagnie Métropolitain Provincial.

Proposé par: M. Cauchon, président de la Société du Port de Valleyfield - Appuyé par: M. Rivest, Maire de Joliette - Accepté à l'unanimité

RESOLUTION NO 3

Que demande soit faite au gouvernement provincial de régler ledit conflit en prenant les procédures légales nécessaires ou par une loi spéciale qui serait passée dans les plus brefs délais.

Proposé par: M. Philippe Bonneau, Maire de Châteauguay - Secondé par: M. André Tousignant, Conseiller de Ville Mercier.



M. Robert Cauchon, président du port de Valleyfield, a souligné comment le conflit des autobus affectait l'économie portuaire et il fut à l'origine d'une proposition à l'effet que le Ministère des Transports fasse une expertise des bilans financiers de Metropolitain Provincial (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

Dans les commissions scolaires de la région

Les négociations locales pourraient prendre fin avant Noël

(Yvan Bélanger)

Au cours d'un entretien téléphonique, le permanent du Syndicat des enseignants de Champlain dans la région, M. Robert Chagnon, nous a souligné qu'il croyait possible que les négociations locales prennent fin dans les trois commissions scolaires de la région avant Noël. Selon ce dernier, le climat s'est grandement amélioré et il y a eu des déblocages au niveau de plusieurs chapitres.

M. Chagnon nous a expliqué que le nouveau calendrier de négociation accepté par la régionale Salaberry laissait poindre l'espoir d'un règlement avant le début des fêtes. Cependant, le permanent de la C. E. Q. a fait remarquer qu'il ne fallait pas qu'il y ait frontements majeurs sinon les négociations pourraient s'étirer jusqu'au printemps. Pour ce qui est de la commission scolaire de Huntingdon où l'on a paraphé 5 chapitres lors de la derniere séance de négociation, il ne reste plus que 7 chapitres à négocier. A la commission scolaire Valleyfield, on en est arrivé à une entente sur 13 des 18 chapitres. En terminant, M. Chagnon a noté qu'il faisait preuve présentement d'un optimisme prudent.



En fin de semaine M. Jean Desjardins et son personnel procédaient à l'ouverture officielle de la Boutique Import, sise sur la rue Ste-Cécile à Valleyfield. Plusieurs personnes ont assisté à cet évènement. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Activités sociales des Mooses

Samedi le 4 décembre, il y aura un encan chinois à 9 heures à la salle des Mooses au 67 rue Académie. L'organisatrice de cette soirée est Mme Louise Clavert qui sera secondée par Mmes Reina Léger, Rita Leduc et Lucie Thibault. Les profits de cet encan chinois seront versés au Chapitre 1560 de Valleyfield. L'organisateur-encanteur de cette soirée est M. Roger Leduc. Le public est bienvenu; l'entrée est gratuite.

Dimanche le 5 décembre, il y aura le déjeuner des Légionnaires sous la présidence de M. Rosaire Demers, à la salle des Mooses au 67 rue Académie. Les membres et les invités sont bienvenus. Le coût d'entrée est de $1.50.

Yvon Boutet, publiciste.

METROPOLITAIN PROVINCIAL....

(Suite de la page A-1)

Comme le déclaraient à tour de rôle les maires délégués Messieurs Bonneau, Francoeur et Paiement, "Si le service était rétabli maintenant, cela faciliterait sûrement les négociations qui ne seraient pas aux prises avec les pressions de la population". M. Paiement déclarait: A ce stage-ci il est evident que les municipalités ne peuvent endosser de donner des octrois à cette compagnie même en constatant le déficit et chiffres énoncés".

A la suite de ceci les maires ont décidé de demander des précisions à la compagnie qui seront éventuellement soumises aux autorités gouvernamentales actuelles.

LA POSITION DES DEPUTES.

Présents également à cette rencontre importante, les deux nouveaux députés élus Messieurs Roland Dussault (Châteauguay) et Laurent Lavigne (Beauharnois) se présentaient comme représentants du peuple et non délégués du gouvernement actuel.

On ne peut pas permettre qu'une telle situation s'éternise, déclarait Lavigne. Il va falloir remettre ce service en opération. Pourquoi les négociations ne pourraient - elles pas se poursuivre pendant que les autobus fonctionneraient, se demandait-il. Si on se crystalise dans nos positions, on n'arrivera à rien, soyons humains", implorait le nouveau député de Beauharnois.

"Le désir d'obtenir des octrois avant la signature d'une convention, c'est une cage que l'on devrait ouvrir", disait Roland Dussault du comté de Châteauguay. "Il est important et primordial de poser des gestes immédiatement pour prouver aux citoyens la bonne volonté de toutes les parties en cause, poursuivait-il. L'engagement pris par les maires est une preuve que la compagnie peut avoir confiance aux autorités en place."

En terminant, il est bon de mentionner que c'était la première fois selon les parties syndicales et patronales, que l'on pouvait se parler aussi longtemps et comme le déclarait M. Dionne le négociateur syndical. . ."On ne s'est jamais senti aussi important."

En fin de compte, suite à cette réunion de mardi, les trois résolutions importantes des maires telles qu'énoncées samedi dernier sont maintenues et qu'elles seront exécutées à tour de rôle, soit de vérifier les données comptables de la compagnie et demander au gouvernement provincial d'intervenir en prenant des procédures spéciales ou par une loi spéciale passee dans le plus bref délai.

Un cadeau original

Vous cherchez un cadeau "pas comme les autres" pour ceux que vous aimez? Venez le choisir à la Boutique de Noël au Centre culturel, dimanche, le 5 décembre de 13h00 à 20h00. Tous les cadeaux sont faits à la main et ont cette originalité que vous recherchez.

JEAN-PIERRE CADIEUX
28 RUE TULLY, VALLEYFIELD
SUR RENDEZ-VOUS: 371-5547
. VENTE ET REPARATIONS D'ARTICLES EN OR
. REPARATIONS DE MONTRE
A l'occasion des Fêtes:
PROFITEZ DES SPECIAUX QU'UN DETAILLANT A DOMICILE PEUT VOUS OFFRIR

LES ENTREPRISES
GRINIRIS LTEE
(ANCIEN LOCAL ENCORE MART)
COIN VICTORIA ET NICHOLSON, VALLEYFIELD

Vente
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 7 DECEMBRE

Etes-vous allés chez GRINIRIS dernièrement ?

POUDRE JOHNSON'S Format 9 oz. Reg: 1.47 — 97¢	CHANDAILS UNISEXE Reg: 9.97 — $2.77
ROBES DE CHAMBRE POUR DAMES NYLON PIQUE — $13.97	GLACON Boite de 525 18 pces de long Reg: .57ç — 3 BTES /1.00
DOUILLETTES LIT DOUBLE Reg: 3.97 — 8.97	JACKET DE NYLON Pour hommes avec capuchon Doublure 30% plume 70% duvet Reg: 37.77 — 33.33
GRANDES SERVIETTES 40"x20" Reg: 1.97 — 2/3.00	DEBARBOUILLETTES Reg: 5-1.00 — 6/1.00
DRAPS CONTOUR 54x75-60x80 NOUVEAU BAS PRIX — 2/8.88	TAIES D'OREILLERS UNE OFFRE A NE PAS MANQUER — $2.88 ch.

Voyez notre nouvel assortiment de poterie dans le rayon des cadeaux à prix très modique - Idéal pour cadeau de Noel

NAPPES
NOUVEL ASSORTIMENT

52" X 70"	$4.47
52" X 52"	$3.77
60" RONDE	$5.97

TIRAGE $100
EN MARCHANDISES DE VOTRE CHOIX
chaque vendredi soir
($50. si gagnant non-présent)
NOS DERNIERES GAGNANTES:
Herve Brunet
Rue Academie- Valleyfield
$50. en marchandise

BOEUF DE L'OUEST
Spécialités: Coupe Francaise - Boeuf congélateur
TINUS ACCOMMODATIONS
BIERE — EPICERIE — VIANDE
BOUCHERIE MODERNE
285 SALABERRY VALLEYFIELD
Tinus Mooijekind Prop.
*SPECIAL Cette semaine

STEAK RONDE 1.29 lb.	STEAK SURLONGE 1.49 lb.	ROTI CROUPE 1.29 lb.
ROTI POINTE SURLONGE 1.39 lb.	BACON LOCAL 1.09 lb.	BOLOGNE HYGRADE 49 lb.
JAMBON CUIT TRANCHE 1.59 lb.	VEAU OU PORC HACHE 89¢ LB	TOMATES GR 6X7 29 LB

SPECIAL CONGELATEUR	Rouge A-1	Commercial D-1
DEMI-BOEUF (300 lb.)	.89	.59
DERRIERE-BOEUF (150 lb)	1.15	.75
DEVANT BOEUF (150 lb)	.65	.45
SURLONGE	1.29	.95
DEMI-PORC	.79	

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE 8 a.m. à 11 p.m.

VENTE 1er ANNIVERSAIRE



VENEZ FETER AVEC NOUS

André Boyer et Jean Paul Dufresne

vous disent MERCI

Pour l'encouragement reçu au cours de notre première année et vous offrent ces

SUPER SPECIAUX

PATINS bauer GUY LAFLEUR APPROUVE



VALEUR $54.95

EPARGNEZ $7.45

$47.50

PATINS JUNIOR SUPREME



Valeur $48.95

EPARGNEZ 9.00

$39.95

SKIS "JOFA"

. BOTTINES
. BATONS
. FIXATIONS

(Pose incluse)

Valeur $90.95

L'ensemble $64.95

EPARGNEZ $26.00

SKIS FIBRE DE VERRE

Rossignol ou Kell
BOTTINES-BATONS -FIXATIONS
(Pose incluse)
Valeur $159.95

$109.95 L'ENSEMBLE

EPARGNEZ $50.00

SKIS
SANS CIRAGE
Bottines cuir
Fixation
(Pose incluse)
Valeur $109.95
L'ensemble $74.95

EPARGNEZ $35.00

ENSEMBLE JUNIOR

SKIS NORVIK OU ALPRIMA
BOTTINES- BATONS- FIXATIONS
(Pose incluse)
Valeur $79.95

$59.95 *L'ENSEMBLE*

EPARGNEZ $20.00

VOUS VOULEZ CHANGER VOS VIEILLES FIXATIONS

VALEUR $15.00
SPECIAL $9.00 Pose incluse

EPARGNEZ $6.00

ENSEMBLE
. RAQUETTES
. MOCASSINS
. HARNAIS



VALEUR $57.00

$49.95

EPARGNEZ $7.05

JEU DE SKIS
Pour enfants
Avec harnais
Réglables
Sur tous genres
De bottines
Baton inclus
Valeur $35.00

$27.00

EPARGNEZ $8.00

BOTTINES DE SKI DE FOND

NORVIK	ZERMATT
VALEUR $27.95	VALEUR $35.95
SPECIAL	SPECIAL
$19.95	$29.95
EPARGNEZ $8.00	EPARGNEZ $6.00

GRATUIT
CLINIQUE DE SKI DE FOND A PARTIR DU
7 DECEMBRE
INFORMATION:
371-6169



10% DE RABAIS SUR NOTRE
SELECTION DE VETEMENTS POUR LE SKI DE FOND ET ALPIN
•PEDIGREE • NUMBER ONE • WHITE STAG
• AVENTUR • GONZO • ALMOLA

SUPPORTS A SKI



Modele Valise
Acc. 4 paires
$19.95

EPARGNEZ $5.00



Modele Toit
Acc. 6 paires
Verrouillant
$38.95

EPARGNEZ $13.05

LANGE



$69.95 Laser "3"

EPARGNEZ $17.55

BONUS AVEC TOUT ACHAT D'UN ENSEMBLE DE SKI DE FOND
1 PAIRE VERRES FUMES
OU ENSEMBLE DE 3 CIRES GRATTOIR ET UN LIEGE
GRATIS

POUR VOUS LES JEUNES
UNE RONDELLE GRATIS
SI VOUS VENEZ ACCOMPAGNES DE VOS PARENTS

HOCKEY TITAN
EXTRA-SPECIAL
$8.95 TANT QU'IL Y EN AURA



POUR MIEUX VOUS SERVIR SERVICE DE LOCATION D'EQUIPEMENT DE SKI DE FOND TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE Y COMPRIS LE DIMANCHE DE 9:00 A.M. A MIDI

NOUVEAU
ARRET-TALON POUR SKI DE FOND
MAINTENANT , OFFREZ-VOUS LE PLAISIR DE FAIRE DES DESCENTES COMME EN SKI ALPIN
AVEC CETTE NOUVEAUTES CHEZ
PRIX DE LANCEMENT
DUBO SPORT $6.95 [*installation en surplus*]

UTILISEZ NOTRE PLAN DE MISE DE COTE POUR NOEL

dubo sport

196 BLVD LANGLOIS (Coin St-Philippe)

André Boyer &
Jean Paul Dufresne propriétaires

VALLEYFIELD TEL: 371-6169

CHARGEX

Conflit de Métropolitain Provincial

Ayant un couteau sur la gorge, les maires veulent recourir à une loi-couteau

(Jean-Guy Pelletier)

Samedi à l'Hôtel de Ville de Valleyfield avait lieu une rencontre à l'intention des 48 maires des municipalités touchées par le conflit des autobus Metropolitain Provincial.

PROBLEME CRUCIAL

C'est le maire de Valleyfield, Mme Marcelle Trépanier, qui a introduit l'assemblée en soulignant qu'il s'agit d'un probleme crucial. "Quand nous pensons aux inconvénients sérieux apportés aux travailleurs et aux étudiants qui empruntent ce moyen de transport en commun, c'est déplorable!", ajoutait-elle.

Le maire de Châteauguay, M. Philippe Bonneau, est intervenu ensuite pour dresser un bilan du conflit. Il a rappelé aussi les nombreuses démarches (rencontre avec les parties, pression des municipalités, lettre au ministre des transports) qui se sont révélées vaines. Après toutes ces démarches et ayant rencontré les deux parties à plusieurs reprises, M. Bonneau a dit qu'il avait tiré des conclusions et plus tard il apporta comme proposition que l'on demande au gouvernement nouvellement élu d'agir dans les plus brefs délais pour rétablir le transport en procédant par injonction ou loi spéciale comme ce fut le cas pour la CTCUM. Il a mentionné que les deux parties avaient refusé un conseil d'arbitrage sur le litige et que le tout demeurait au même point pour le moment. De son côté, la compagnie soutient qu'elle n'a fait que $5,000. de profit net l'an dernier alors qu'après 6 mois d'opération avec les offres qu'elle présente elle aurait un déficit de $162,500. D'autre part les offres de la compagnie comporteraient une hausse de 50% des tarifs alors que les offres syndicales comporteraient une hausse de 70%, selon la compagnie.

SUBVENTIONS?

Mais le maire de Châteauguay, M. Philippe Bonneau, précisera que la compagnie souligne que le problème ne se résout pas seulement par une hausse de tarif et qu'il faut une forme de subvention venant d'un palier administratif ou un autre. Et dans la lettre adressée aux municipalités, M. Larreau laisse entendre que celles-ci pourraient bien agir dans ce sens.

Au cours de l'assemblée, les maires ont toutefois carrément rejeté cette question de financement en partie par les deniers des contribuables puisque, selon eux, ils n'en ont même pas le droit dans le cadre de la Loi des Cités et Villes. On a aussi laissé entendre aux observateurs de Metropolitain Provincial qu'ils devaient s'adresser plutôt au palier provincial.

LE PORT DE VALLEYFIELD

Le président du port de Valleyfield, M. Robert Cauchon, est intervenu également dans le débat pour souligner à quel point ce conflit touchait également l'économie du port de Valleyfield. Brièvement, il a fait allusion au transport des pilotes entre Valleyfield et St-Lambert qui se fait au frais des armateurs et qui maintenant peut occasionner pour un seul pilote des déboursés de taxi de $50 à $60. Si c'est ttrop coûteux ils peuvent aller dans un autre port, a-t-il souligné. Finalement, M. Cauchon a proposé qu'on demande au Ministère des Transports de nommer un expert pour vérifier les chiffres de Métropolitain Provincial et voir vraiment ce qu'il en est.

LES DEPUTES

Le député de Châteauguay, M. Roland Dussault, a précisé dans quel esprit lui et son collègue, M. Laurent Lavigne, participaient à cette rencontre. Il a souligné qu'ils auraient aimé venir prendre un engagement, mais en raison de la période d'organisation nécessaire au nouveau gouvernement, 'nous sommes, dit-il, des observateurs très sensibles et anxieux de voir le problèmes se règler. Comme il l'a affirmé depuis un certain temps, M. Dussault ss'est dit d'avis que pour la Rive-Sud il fallait se diriger vers un système de transport en commun. Au sujet de l'expertise demandée au Ministère des Transports, il en a donné l'assurance en disant que c'était justement dans cet esprit que le Gouvernement entendait gouverner. D'autre part, M. Dussault a dit espérer que les maires puissent suggérer des mesures incitatives plutôt qu'un couteau du type injonction ou loi spéciale. Il s'est d'autre part engagé à son nom et au nom de son collègue à faire connaître les propositions au Ministre du Transport le plus tôt possible.

Le député du comté de Beauharnois, M. Laurent Lavigne, a ajouté qu'il trouvait aberrant le déficit avancé par la compagnie et qu'il y avait peut-être quelque chose là-dessous. Un peu plus tard M. Lavigne fera allusion au fait que Metropolitain Provincial n'est peut-être pas aussi étranger qu'on le dit avec Power Corporation qui, fit-il remarquer, pourrait bien au bout de la ligne être la même affaire.

LE COUTEAU

Le maire de Châteauguay, M. Philippe Bonneau, a cependant déclaré qu'ils n'avaient pas le choix d'éviter de prendre un "couteau" puisque la compagnie, dit-il, ne reprendra pas son service sans savoir comment elle va le financer. "C'est clair ils veulent avoir des subsides", a-t-il ajouté.

Le maire de Beauharnois, M. Paul Francoeur, a aussi fait allusion à l'empire Power Corporation: "Je sais très bien qu'ils ont divisé leur compagnie en lignes rentables et lignes non-rentables". Le maire de St-Timothée Village, M. Florian Paiement, a déclaré qu'il était nécessaire pour les deux parties d'entreprendre une reprise des négociations de bonne foi sinon l'attitude des maires pourrait être plus agressive et aller jusqu'à demander le retrait du permis de transport à la compagnie Métropolitain Provincial.

Alors que dans la salle plusieurs représentants municipaux laissaient circuler le mot "chantage" en parlant de l'attitude de la compagnie, le maire Francoeur a éclaté: "On est acculé au pied du mur. On nous dit: Si vous ne nous donnez pas de subsides on décolle pas nos autobus". On nous met un couteau sous la gorge pour nous forcer à prendre une injonction. C'est disgracieux comme situation".

Le député de Châteauguay, M. Dussault, a souligné qu'il y avait au début du conflit un gouvernement en place qui a laissé pourrir la situation et il a ajouté qu'il trouvait assez détestable de prendre la situation des autres.

Le commissaire industriel de Châteauguay, M. Vachon, est allé un peu à contre-courant dans le débat en déclarant aux maires qu'ils ne devaient pas être mordicus contre le financement du transport en commun par les municipalités et le gouvernement. Il a souligné que le transport de la CUM et de la CTRS, subventionné en partie par le gouvernement, est présentement par le fait même financé en partie par chacun de nous à même nos taxes. Le transport en commun, dit-il est devenu un problème social et plus tard vous aurez à vous pencher sur cette question. Quant à penser à l'entretprise privée ou publique il s'est dit d'avis que l'entreprise privée est moins coûteuse et a donné comme exemple le transport à ville Laval qui serait maintenant déficitaire de $2 millions par année.

LE PERMIS

Le député de Beauharnois, M. Laurent Lavigne, a conclu en espérant que les parties ne se durcissent pas dans leurs positions et tentent d'en arriver à une entente en toute justice. Faisant allusion aux transactions qu'auraient fait Power Corporation pour créer une division en ligne rentable et non-rentable, M. Lavigne a souligné que c'était tout de même le gouvernement qui accordait les permis et qu'il ne fallait pas l'obliger à sévir outre mesure.



Une trentaine de maires participaient à la rencontre à l'Hôtel-de-Ville de Valleyfield au sujet du conflit chez Metropolitain Provincial (Photo Le Soleil Jacques Smith)



M. Laurent Lavigne, député du comté de Beauharnois, a parlé de justice et demandé à Metropolitain Provincial de ne pas forcer le gouvernement à lui retirer son permis (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Formation de la commission pédagogique au Cegep

Tel que prévu à la convention, à défaut d'entente au C.R.T., la Commission pédagogique du Collège sera constituée des 17 membres suivants:

a) représentants désignés par le Syndicat des professeurs: Richard COLLETTE, Gilles JALBERT, Louise LABELLE, Michel LAPOINTE, Charles LARIN, Suzanne LAROCQUE, Alain LEGOUX, Yves PAQUETTE, Donald PELLETIER.

b) représentants désignés par le Syndicat des employés de soutien: Roger CARRIERE, Jean-Claude THIBEAULT.

c) représentants désignés par le Syndicat des professionnels: Gaston MORAND, Georges MOYEN.

d) représentants désignés par l'assemblée générale des étudiants: Yvan GUIMONT, Francine HEBERT, Sylvain MAHER.

e) représentant du Collège: Robert GUAY, d.s.p.

La première réunion se tiendra mardi, le 7 décembre, à 19h30, au local AR-15.



Je désire remercier tous les électeurs du comté de Huntingdon qui m'ont accordé leur confiance lors de l'élection du 15 novembre dernier. Je désire aussi remercier vivement la merveilleuse équipe de travailleurs de partout dans le comté, qui ont donné généreusement de leur temps et de leurs efforts pour promouvoir macandidature. A tous je dis: "Ce n'est que partie remise."

Gérald Pinsonneault.

LE CENTRE HORLOGERIE ET BIJOUTERIE FAMILIALE

C'est l'endroit idéal pour vos cadeaux des Fêtes!

REMI CARRIERE Vous invite



CENTRE DE BIJOUTERIE FAMILIALE

Remi Carriere, prop.

73 MADEN entre A.V.A. et Lasalle VALLEYFIELD

Le Oui

Le complet en flanelle peignée de la collection

Samuelsohn

Le bon goût, c'est une valeur sure!

Certes les prix ont augmenté, mais le bon goût et l'attention que nous portons à la sélection de tous nos vêtements ne coûtent pas plus cher aujourd'hui qu'en 1940, lorsque nous débutions en affaires Ils ne coûtent rien! Ces dernières trente-six années furent mémorables pour nous. Nous profitons de cette occasion pour remercier tous nos bons amis et nos fidèles clients.

A bientôt!

COLLECTION Palm Beach



COMPLETS 4 4 PIECES

à compter de $ 200.00

Collection Palm Beach

Service et Qualité Chez Lucien Leduc INC. VALLEYFIELD

15 RUE NICHOLSON 373-1505

Pour lui, le choix la qualité l'élegance pour Noël Je emballe pour vous

SPOT

GENEAU & COUSINEAU

32 St-Laurent ,Valleyfield



- TOUJOURS DE LA QUALITE
- DE LA COURTOISIE
- DU SERVICE

ET LES

les spéciaux "pas ordinaires"



ANDRE GENEAU



JEAN-YVES COUSINEAU

VIANDES FRAICHES

FESSE DE VEAU COMPLETE 99¢ LB

JAMBON PICNIC 5 A 6 LB 89¢ LB

SAUCISSE MAPLE LEAF PORC ET BOEUF 69¢ LB

ROTI DE PORC

BOUT DU FILET	BOUT DES COTES	COTELETTES DE PORC
89¢ LB	79¢ LB	1.59 LB

TOURTIERES LA BELLE FERMIERE 16 OZ $1.09

BACON DU BRISSON SANS COUENNE LB $1.29

GRATIS OBTENEZ UN PAQUET DE SALAMI TOUT BOEUF 3 OZ. A L'ACHAT DE SAUCISSES FUMEES TOUT BOEUF HYGRADE 16 ONCES POUR SEULEMENT 99¢ LB

CUISSES DE POULET FRAIS	POITRINES DE POULET FRAIS
69¢ LB	85¢ LB

BIERE & CIDRE

TOUJOURS FROIDS

FRUITS & LEGUMES FRAIS

RADIS ETAT-UNIS CANADA NO 1 2 PAQUETS POUR 29¢

ECHALOTES

CONCOMBRES

ORANGES	NOIX
DE FLORIDE JUTEUSE GR.125	DE GRENOBLE E.U. CANADA NO 1
2 DOUZ. $1.00	79¢ LB



SERVICE DE LIVRAISON AVEC DEPOT MINIME

EPICERIES DE QUALITE

BREUVAGE KIK COLA BOUTEILLE 30 OZ RETOURNABLE PLUS DEPOT 5/1.00

JUS DE TOMATES AYLMER BOITE 19 OZ 3/79¢

SOUPE AUX TOMATES AYLMER BOITE 10 OZ 5/89¢

BISCUITS DAVID FEUILLE D'ERABLE SAC 24 OZ 1.19

BISCUITS SODA CHRISTIE	BISCUITS CHRISTIE
BOITE 16 OZ 69¢	FINS A L'OIGNONS 8.8 OZ 69¢

CHOCOLAT CHAUD NESTLE-10 ENV. DE 1 OZ BTE 99¢

SAVON EN POUDRE SUNLIGHT	PAPIER DE TOILETTE BUDGET
BOITE 5 LB $1.99	2 ROUL. 39¢

POIS OPAL DE CHOIX NO 4—BOITE 19 OZ 3 BTES /79¢

CORNICHONS TRANCHES SUCRES CORONATION POT 24 OZ 79¢

OLIVES ESPAGNOLES REINE CORONATION POT 15 OZ 79¢

ÉCHANGEZ CES COUPONS

CETTE SEMAINE

CES COUPONS SONT VALIDES DURANT LA SEMAINE DU 29 NOVEMBRE AU 4 DECEMBRE. ECHANGEZ UN COUPONS DE CHAQUE ARTICLE AVEC L'ACHAT D'UNE COMMANDE DE 10.00 ET PLUS

ÉCHANGEZ CE COUPON ET L'ACHAT D'UNE COMMANDE DE $10. ET PLUS

SPAGHETTI OU MACARONI SPLENDOR BTE 2 LB 29¢

COUPON PAR FAMILLE VALIDE DU 29 NOV. AU 4 DEC.

AVEC CE COUPON ET L'ACHAT D'UNE COMMANDE DE $10. ET PLUS

PUREE DE TOMATES "LA PRUME ROUGE" BTE 5½OZ. 3 BTES 39¢

COUPON PAR FAMILLE VALIDE DU 29 NOV. AU 4 DEC.

AVEC CE COUPON ET L'ACHAT D'UNE COMMANDE DE $10. ET PLUS

PAMPLEMOUSSES BLANCS DE FLORIDE GR. 48 8 29¢

COUPON PAR FAMILLE VALIDE DU 29 NOV. AU 4 DEC.

AVEC CE COUPON ET L'ACHAT D'UNE COMMANDE DE $10. ET PLUS

CONFITURE DE FRAISES OU FRAMBOISES "TOP VALUE" POT 24 OZ 69¢

COUPON PAR FAMILLE VALIDE DU 29 NOV. AU 4 DEC.

TOMATES DE CHOIX PLUME ROUGE- BTE 28 OZ 2/89¢

PRODUIT AUSTRAL

POIRES
PECHES
SALADE DE FRUITS

BOITE 28 OZ 59¢



Du bon théatre au collège de Valleyfield

La perfection de la parole unie à celle du geste contribuent à rendre tout spectacle grandiose. Même si, à sa lecture, une pièce semble être de peu d'envergure l'esprit d'equipe et le travail ardent du metteur en scène, des comédiens et du groupe technique peut la porter à un niveau d'interpretation et d'animation tel qu'on ne saurait en detourner notre attention.



Le Collège de Valleyfield, avec l'aide du metteur en scène Philippe GRENIER, du superviseur technique Richard CHARTRAND et de tous les étudiants impliqués, est l'un des nombreux endroits où l'on vise ce stade de la perfection; mais il n'est pas que cela, il est aussi l'un des endroits où l'on y parvient le mieux et le plus souvent.

Nous vous invitons cordialement à venir vous en rendre compte par vous-même en assistant aux divers spectacles qui sont presentes.

Les 25 - 26- 27 et 28 novembre, nous assistions à la representation des **Belles-Soeurs** de Michel Tremblay, qui connut un grand succes. Les 2-3- et 4 decembre sera presente **Le Dindon** de Georges Feydeau, une pièce drôle à en mourir avec les splendides costumes du Rideau Vert dont vous pouvez voir la magnificience sur ces photos. Dans les semaines qui suivront, vous aurez peut-être la chance d'assister à la représentation de deux (2) pièces consecutives l'une de Musset: **On ne saurait penser à tout**, l'autre de Feydeau: **Ne te promène donc pas toute nue**

Venez vous détendre! C'est si bon en leur compagnie...

Représentations à l'auditorium du Collège (169 rue Champlain) à 20h.30. Informations: 373-9441.



"Les samedis des petits", un cadeau de Noël pour les enfants

Grâce à l'initiative du groupe Val-Spect les parents pourront offrir à leurs enfants pour Noël cette année 6 billets de spectacles pour seulement $5.00. Ces spectacles auront lieu à 14:00 h. les samedis apres-midi à l'auditorium de l'école Jésus Marie: LE 5 FEVRIER la troupe de théâtre "La grosse valise" présentera sa pièce: "LE CERVEAU ECERVELE DU PROFESSEUR SCHMOK".

LE 19 FEVRIER Val spec présente le film: "Le capitaine " un film pour enfant primé au festival de Venise er 1968.

LE 5 MARS la troupe "Les Puces" présente la pièce "A TOUR DE ROLE" texte de Marie Francine Hébert.

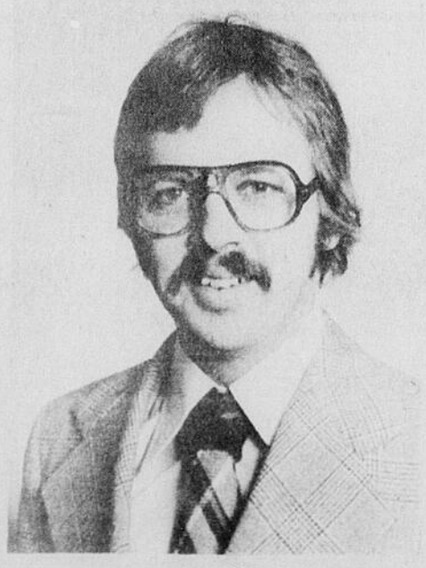
LE 19 MARS Val Spec présente le film: "Le CERF - VOLANT DU BOUT DU MONDE" film français désormais classique du cinéma pour enfants.

LE 2 AVRIL c'est le tour de la troupe "Le Théâtre de l'oeil" de présenter son spectacle de clown-marionnettes: "TOHU BOHU".

LE 16 AVRIL Val Spec présente comme dernier spectacle le film Tchécoslovaque: "KATYA ET LE CROCODILE.." sélectionné pour le festival de cinéma pour enfants a Montréal.

Les six billets vous seront envoyés par la poste. Ils seront contenus dans une enveloppe de couleur marquée du traditionnel "cadeau de .....à...." que vous pourrez mettre sous l'arbre de Noël. Pour recevoir ces abonnements envoyez autant de fois $5.00 que vous désirez d'abonnements à Val-SPEC , C.P. 111, Valleyfield. Informations: 371-6205.

L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE



M. Robert Ménard, gérant des ventes à l'Industrielle, et les représentants désirent souhaiter la bienvenue au nouveau membre du personnel de la succursale de Valleyfield, M. Roland Sanschagrin. Ce dernier quitte le fonctionnariat afin d'oeuvrer comme assureur-vie. M. Sanschagrin possède une bonne expérience de travail avec le public et espère la mettre a profit dans ses nouvelles fonctions, auprès de la population de Valleyfield.

Société Historique de Montréal

(Y. B.)

M. Léonard Donat Julien, de Valleyfield a été officiellement admis le 16 octobre, membre de la Société Historique de Montréal. Il est à noter que M. Julien est déjà membre actif de la Société Généalogique Canadienne-Française et du Souvenir Napoléonien.

M. Julien a été accepté dans cet organisme à titre de membre titulaire.

Nouvelle Vague Coiffure

MINI-VAGUE PLUS

Pour rendez-vous des Fêtes, Signalez: 371- 1617

- COUPE AUX CISEAUX
- SECHOIR A LA MAIN
- MODELING
- BOUCLE

551 BOUL. DU HAVRE
VALLEYFIELD



COMPAREZ NOS PRIX AVEC LA COMPETITION!

AUTO Bellerive Ltée

TEL. 373-5544 PIECES 373-5624 MTL 861-5954

573 CHEMIN LAROCQUE • VALLEYFIELD

Plymouth CHRYSLER Camions Dodge VENTE SERVICE

VENTE•ECLAIR

Du 24 novembre au 1er decembre

SPECIAL ★ LIQUIDATION ★ DEMONSTRATEURS '76



CHRYSLER NEW YORKER
L'AUTO DU GERANT DES VENTES
$??

AUSSI: DUSTER
AUTO. P.S. P.B., AM-FM, DEG., PNEUS BLANCS, GROS CAPS
$4195



SUPER - VENTE
RAMCHARGER
"LE ROI DE L'HIVER"
Pour aussi peu que
$6425.

LIQUIDATION DE VOITURES USAGEES

1975 Plymouth Fury 4 PORTES SEDAN $3125.

1974 VEGA 2 PORTES-COUPE 3 VITESSES-COULEUR GRIS $1295.

1974 JEEP RENEGADE "CJ5" — 4x4 $4495.

1974 DODGE DART 4 portes Sedan V-318 Automatique . Servo-freins Servo direction $2695.

1973 PONTIAC WAGONNETTE V8—AUTOMATIQUE $2295.

1972 TORINO WAGONNETTE V8-AUTOMATIQUE $1895.

1972 Dodge Charger 2 PORTES TOIT RIGIDE $1995.

1972 CHRYSLER 2 PORTES TOIT RIGIDE $995.

1973 Buick Century 2 PORTES TOIT RIGIDE $2195.

1972 CHRYSLER 4 PORTES - SEDAN $995.

1972 FORD CUSTOM 500 4 PORTES SEDAN $895.

INFORMEZ-VOUS SUR
PLAN DE GARANTIE
•MAISON•

✓ COMPAREZ!
✓ PRIX IMBATTABLES!

A.H.BESNER

TOUTE UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

POUR NOEL VOYEZ NOTRE CHOIX EXCEPTIONNEL DE CADEAUX

CHEZ A.H. BESNER
QUEL CHOIX EXCEPTIONNEL DE CADEAUX



UNE MAISON DE CHEZ-NOUS
QUI VOUS OFFRENT
BEAUCOUP DE SERVICES

AVANT
ET
APRES
LA VENTE

LE RAYON DE L'ELECTRICITE
LES PLUS BELLES
DECORATIONS POUR LES FETES



LE RAYON DU CADEAU EXCLUSIF
POUR NOEL '76 UN CHOIX SANS PRECEDENT
QUEL JOLI EMBALLAGE, GRATUIT

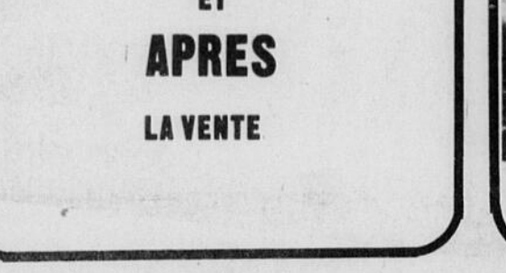
POUR ELLE!'
POUR LUI!
POUR TOUTE LA FAMILLE!



JOLI EMBALLAGE GRATUIT	QUALITE EXCEPTIONNELLE	SERVICE COURTOIS AVANT - APRES LA VENTE	UTILISEZ CHARGEX UTILISEZ MASTER CHARGE	OHE LES ENFANTS RENCONTREZ LE PERE NOEL LE SAMEDI	LIVRAISON A DOMICILE	UNE MAISON DE CHEZ-NOUS 75 ANS C'EST NOTRE FETE	AVEC CHAQUE ACHAT BILLET DE TIRAGE REMISE	LE PRIX DU MOIS UN APPAREIL STEREOPHONIQUE LLOYDS

LE RAYON DE L'OUTILLAGE

STANLEY



$5.98



$19.98



$8.88



$8.28



$8.48

LE RAYON DES JOUETS
RENCONTREZ LE PERE NOEL
LE SAMEDI
10h à 12h
2h à 4h

3 CAMIONS
$5.49



$179.00

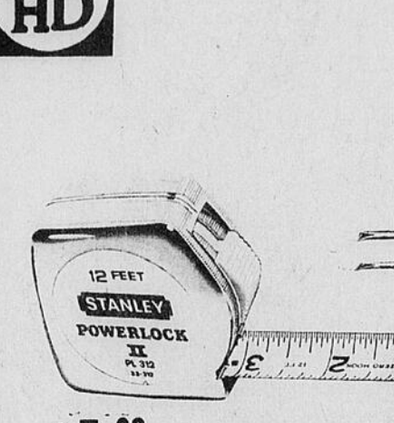
PARKER MECCANO



19.95

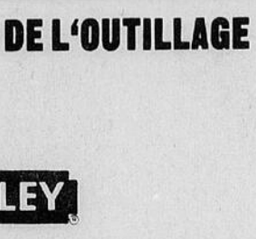
LE RAYON DU SPORT ET DU SKI DE FOND

ENSEMBLE: SKIS, BOTTINES, FIXATIONS, BATONS.



$94.95

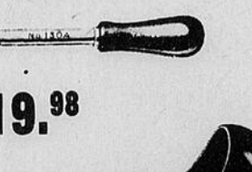
RAQUETTES 14" X 42"
$18.95

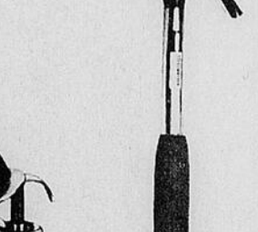




AUTRE ENSEMBLES: $74.95

ANORAKS ET PANTALONS
20% DE RABAIS







RAYON DE L'ELECTRICITE

A.H. BESNER LTEE **Symbole de Qualité-de Services**

Lettre du lecteur

Les Communistes majoritaires à l'assemblée générale du C.B.E.

Les journaux n'ayant pas fait mention de l'Assemblée générale du C.B.E. dimanche le 21 novembre à l'école Garneau, je crois qu'il est d'intérêt public que quelqu'un s'en charge.

Le Conseil du Bien-Etre ou C.B.E. est un secrétariat pour les groupements populaires tels: la Coop de Valleyfield, la Coop de Beauharnois, la C.S.N., le journal La Barbotte de Beauharnois, un projet de Garderie, le Théâtre Communautaire, le Comité des Citoyens le Troisième Oeil et le Comité du Canal.

Le nom de l'Organisme "Conseil du Bien Etre" ou C.B.E. ne représente pas du tout le rôle qu'il joue maintenant puisqu'il (le nom) a été cédé avec l'équipement et le Capital par la Fédération des Oeuvres de Charité aux groupements ci-haut mentionnés pour en devenir leur secrétariat.

A l'assemblée générale du C.B.E. le 21 novembre quatre propositions principales ont été apportées soit: 1. Clarifier les sources de revenu (acceptée à l'unanimité) 2. Dissoudre le C.B.E. pour le reformuler et soumettre les groupes à une plate-forme d'entente que j'énoncerai plus loin (par des penseurs socialistes ou communistes non identifiés à un groupe comme tel). 3. Dissoudre le C.B.E. définitivement et répartir l'argent et l'équipement (par la Ligue Marxiste, léniniste, Communiste du Canada) 4. Conserver le C.B.E. comme secrétariat pour les groupements affiliés (par les deux groupes utilisant ces services: Le Troisième Oeil et le Canal)

La première proposition: Clarifier les sources de Revenu" a été acceptée à l'unanimité. Des démarches dans ce sens avaient déjà été prises sans aboutissement pour informer les ouvriers des usines de la Good Year et peut-être d'autres qu'ils fournissaient toujours, depuis leur engagement avec la "Plume-Rouge" (Campagne de Financement de la Fédération des Oeuvres de Charité) le 0.25 cents par semaine ou par mois qui leur est retiré sur leur chèque de paie. Ces démarches seront poursuivies auprès des administrateurs de la Compagnie pour savoir les noms de ces ouvriers ainsi liés; ou auprès des ouvriers en général pour les informer de la chose, de l'utilisation de cet argent pour renouveler ou résilier ce contrat. La formule Charité ayant passablement évoluée depuis 1960, il est fort possible que ces pourvoyeurs acceptent que leurs 0.25 cents servent à aider les groupes à s'organiser pour des réformes sociales, ce qui à mon sens est aussi valable qu'un panier de Noël. Cette résolution a été acceptée à l'unanimité.

La deuxième proposition a été apportée par un groupe qui sans être identifié à la Ligue Marxiste, Léniniste, Communiste du Canada n'en véhicule pas moins des idéologies analogues (démobilisation des réformistes) par des moyens plus indirects, plus subtils, plus infiltrants et partant plus inquiétants. Dans un projet d'orientation politique de 16 pages, ils proposent: la dissolution du C.B.E. pour le restructurer selon une plateforme d'entente que doit endosser le Conseil d'Administration: "PLATE-FORME D'ENTENTE"

Reconnaître que le capitalisme est la source fondamentale de tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés actuellement dans notre société et dans le monde.

2- Si l'on reconnait le capitalisme comme source fondamentale, reconnaître la lutte des classes i.e. l'affrontement perpétuel de deux classes sociales dont les intérêts sont fondamentalement opposés soient: La bourgeoisie (propriétaire des moyens de production) et le prolétariat (ceux qui vendent leur force de travail).

3- Si l'on reconnait le capitalisme comme source fondamentale et la lutte des classes qui en découle, reconnaître que nous devons orienter nos efforts vers la construction du socialisme.

Le C.A. devrait voir à FAVORISER les groupes populaires ayant des objectifs politiques allant dans le sens de la plateforme et aider à mettre sur pied de nouveaux groupes populaires allant dans cette direction;; (Extrait de leur Projet).

La proposition nécessitait ⅓ des votes selon le règlement 3a:

ARTICLE 5a): ASSEMBLEE GENERALE SUR LE VOTE:

50% des voix exprimées plus une (1), sauf pour toute modification aux règlements, de la définition des objectifs ou de l'orientation , et pour statuer sur l'affiliation ou l'exclusion des groupes, où les ⅓ des voix sont alors requis.

Cette proposition n'a pas passé, car les Comités de Citoyens qui appliquent le socialisme depuis 1972 en luttant contre les profiteurs qui gravitent autour des Conseils de Ville ne comptaient pas se faire diriger par des théoriciens du socialisme qui en définitive ne visent qu'à démobiliser les groupes qu'ils disent réformistes.

La troisième proposition, apportée par la Ligue Marxiste, Léniniste, Communiste du Canada et présentée par un membre du projet de la Garderie souhaitait la dissolution du C.B.E. simplement avec répartition de l'équipement et de l'argent. Cette proposition nécessitait aussi ⅓ des votes et a été refusée par les groupes actifs qui utilisent vraiment le C.B.E. comme secrétariat, soit le Troisième Oeil et le Comité du Canal.

La quatrième proposition en était une de statu quo, elle suggérait la conservation du C.B.E. comme secrétariat pour les groupements populaires. Cette proposition ne nécessitait que 50% des votes plus 1 et elle n'a pas passé ce qui justifie le titre de cet article que les Communistes étaient majoritaires à l'Assemblée générale du C.B.E. dimanche le 21 novembre.

Cette vague communiste à qui sert-elle d'abord?... Sous prétexte de combattre le Capitalisme on croirait vraiment que cette marée communiste agit pour stabiliser "l'Esta-blishment" et favoriser l'exploitation du prolétariat par le capitalisme même.

Les Communistes qualifient de réformettes toutes mesures sociales visant à garder pour le peuple le terrain public et les deniers publics ou toutes mesures sociales visant à regrouper les gens qui veulent se prendre en main.

Les Communistes ne croient plus aux Coopératives comme politique économique de se prendre en mains et de venir à coopérer pour la production, et pourtant ils continuent à aller fonder d'autres coopératives autour...pourquoi? . . pour se ramasser un auditoire?...

Les Communistes ne croient plus à l'autonomie québécoise, à la protection de notre matière première et de nos parcs Forillon.

Les Communistes ne croient plus aux syndicats, eux aussi il faudrait les démobiliser pour les enrôler dans la grande révolution communiste MONDIALE.

MONDIALE, la revolution communiste c'est plutôt hypothétique pour le moment; même avec les médias d'information et les moyens de Communication que nous avons présentement tous les peuples ne sentent pas également ce besoin du communisme et pour plusieurs ce sont des aspirations qui ne peuvent exister qu'au niveau des idéaux. La réalité québécoise, Canadienne, Américaine, Européenne (pour la plupart) n'incite pas à des moyens de cette envergure pour lutter contre le Capitalisme.

Cesser de lutter pour des réformes sociales c'est vraiment laisser prise aux abus capitalistes et CREER de TOUTES PIECES LE CONTEXTE qui justifierait la révolution communiste mondiale dans 50 ans ou avant. On ne peut quand même pas se créer sa propre misère pour avoir le plaisir de la combattre. CESSER DE LUTTER PRESENTEMENT POUR S'ATTIRER UNE REVOLUTION QUI SUREMENT NE REGLERA PAS TOUT, UNE FOIS POUR TOUTES. C'est plutôt présomptueux et peut-être un peu masochiste.

Cette gauche apparente ne peut-elle pas être une extrême-droite déguisée?

Aussi bien continuer à régler au fur et à mesure nos problèmes et accepter ceux que nous cause l'évolution de nos voisins sous-développés (hausse réelle du sucre, etc..) que de démissionner temporairement. Arrêter de vivre, c'est bien dangereux d'en mourir.

Jacqueline Labossière

Le nouveau comité exécutif du C.A. du collège

(Y.B.)

Mardi soir dernier, le Conseil d'Administration du collège a procédé à l'élection des membres du comité exécutif. M. André Leblanc, directeur général du collège, est membre d'office de ce comité formé de 5 membres. M. Leblanc en est également le président. Les autres membres sont: M. Camil Dumoulin, président du C.A.; M. Robert Guay, directeur des services pédagogiques; Mme Monique Leduc, représentante du secteur socio-professionnel et M. Pierre Angrignon, professeur.



Récemment, messieurs Jean-Pierre Métivier et Pierre Leduc, président, accueillaient au sein du Club Rotary de Valleyfield à titre de nouveau membre M. Jean-Claude Quesnel. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Denis Lecompte, C.A. et Alain Boisvenue, C.A.
ont le plaisir d'annoncer
la formation d'un nouveau cabinet
d'experts comptables

Lecompte, Boisvenue & Associés
Comptables Agréés - Chartered Accountants
Denis Lecompte, C.A.
Alain Boisvenue, C.A.
211 Victoria
Valleyfield, P.Q.
J6T 1A8
Tél. (514)371-7323

PROVINCE OF QUEBEC

ORMSTOWN SCHOOL BOARD

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given by the undersigned Secretary General of the aforesaid School Board, that at a meeting of the School Commissioners of this Board, held on the 22nd day of November, One thousand nine hundred and seventy-six, it was resolved to borrow, through a bond issue, an amount of $106,000 to execute capital expenditures as authorized by the Ministry of Education.

Notice is also given that the said resolution is now deposited in the office of the Secretary General, 7 George St., Ormstown, Quebec where all interested parties may examine same during regular business hours.

Notice is further given that the said resolution will come into force fifteen days after publication of the present notice.

Given at Ormstown, Quebec this 1st day of December, One thousand nine hundred and seventy-six.

Helen J. Smith
Secretary General.

Cégep

L'aménagement de la bibliothèque et de la cafétaria débutera sous peu

(Yvan Bélanger)

La semaine dernière, le collège de Valleyfield a reçu l'autorisation du ministère de mettre en branle l'aménagement de la bibliothèque et de la cafétéria. La prochaine étape de ce projet est la confection des plans et devis définitifs. Selon M. André Leblanc, directeur général du collège, cet étape devrait être réalisée rapidement puisque les plans et devis préliminaires ont été acceptés et qu'il n'y a que des changements mineurs à apporter aux plans

M. Leblanc prévoit que si tout va bien, l'aménagement de la bibliothèque et de la cafétéria pourrait débuter à la fin de la session d'hiver. Le D.G. du collège nous a fait remarquer que l'aménagement de ces deux espaces était une étape importante dans l'aménagement du collège.

Les paroissiens de Bellerive fêtent M. Plante

On ne peut décrire l'atmosphère qui régnait à la salle L'ESCALE, samedi le 13 novembre dernier, lorsque les paroissiens de Bellerive voulurent manifester de façon tangible leur amitié et leur reconnaissance à M. Emile Plante, leur sacristain depuis 44 ans.

Les organisateurs de cette fête, M. et Mme Pamphile Dubreuil et M. et Mme Armand Lefebvre désirent remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont aidé soit par leur travail, soit par leurs dons à la réalisation de cette fête.

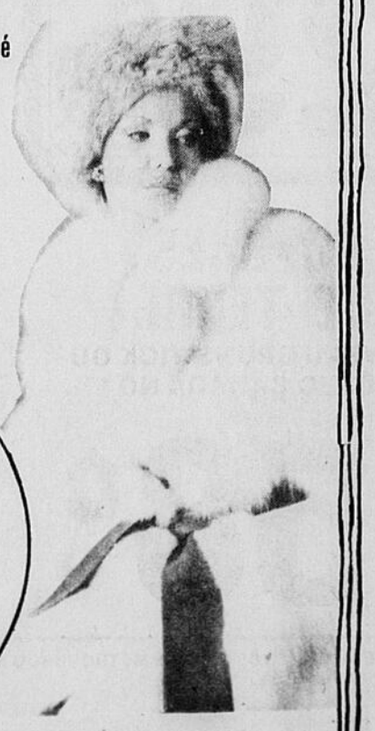
Aussi M. et Mme Emile Plante vous prient d'agréer leurs sentiments d'amitié sincère et de reconnaissance pour les nombreux témoignages d'appréciation reçus a cette occasion.

GRENIER fourrures

46 Du Marché Valleyfield 373-1707

Maison renommée pour la qualité et les bas prix, vous présente une collection '76-'77 à des prix très compétitifs

D'INCROYABLES ECONOMIES VOUS SONT OFFERTES



CHAPEAUX DE FOURRURE
à partir de $ 39.
300 CHAPEAUX EN MAGASIN

Chez nous, vous obtenez en plus, un an d'entreposage gratuit, ainsi qu'un an de garantie

PLAN MISE DE COTE

Qui dit GRENIER, dit qualité!

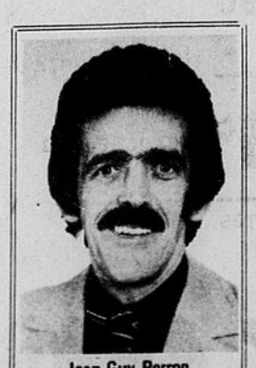
BIEN MIEUX
...pas plus cher!

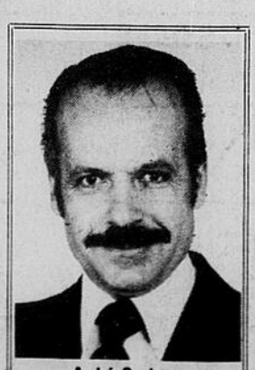
L'élégance sur mesures se commence à la NOUVELLE
Boutique MOD

- NOUVEAU DECOR MOD
- NOUVELLE AMBIANCE MOD
- NOUVEAU TISSUS MOD
- NOUVELLES LIGNES EXCLUSIVES MOD

SPECIALITE
Confection sur mesures

NOUVEAU!
- Le prêt-à-porter MOD
- La coupe exclusive MOD


Jean-Guy Perron
propriétaire


André Saphore
tailleur

25 du Marché Valleyfield

METRO



Une force qui vous sert bien

TOMATES AYLMER
EN CONSERVES
CANADA CHOIX
Bte 28 oz **53¢**

EAU DE JAVEL MIX-O Cont. 128 oz **79¢**

PÊCHES EN DEMIES AYLMER CANADA CHOIX Bte 19 oz **55¢**

Poires en conserves BARTLETT AYLMER CANADA CHOIX Bte 19 oz **57¢**

Nettoyeur pour éviers AJAX Bte 22 oz **43¢**

DÉTERSIF POUDRE FAB Bte 5 lb **1.89**

DÉTERGENT LIQUIDE PALMOLIVE Cont. 32 oz **1.19**

LIQUEURS METRO SAVEURS ASS. EN CANETTES Bte zip 10 oz **13¢**

MARGARINE CREMEX DURE 1 lb **39¢**

Céréales General Food
SUGAR-CRISP Bte 13 oz **89¢**
ALPHABIT 15 oz **95¢**

JUS DE TOMATES
LIBBY'S
CANADA FANTAISIE
bte 19 oz **28¢**

MÉLANGE CROÛTE À TARTE
MONARCH Bte 18 oz **59¢**

ESSUIE-TOUT SCOTT BLANC, OU ASS. Paquet 2 roul. **99¢**

NOURRITURE POUR CHATS PUSS 'N BOOTS BOEUF, POULET, POISSON, FOIE Bte 15 oz **25¢**

SACS À ORDURES GLAD
KITCHEN CATCHER paquet 12s **69¢**
POUR L'EXTÉRIEUR paquet 20s **2.29**

BISCUITS DARE Cookie Jar Lunchtime, Party Pak 2lb **1.59**

BASE POULET BOVRIL CORDIAL 8 oz. **1.09**

MAÏS NIBLETS EN GRAINS CANADA DE FANTAISIE bte 12 oz **39¢**

SAUCE À SPAGHETTI AUX TOMATES CATELLI bocal 15 oz. **85¢**

CHOW CHOW CANADIANA AUX FRUITS bocal 15 oz **85¢**

GENERAL MILLS PIZZA SPINS, BETCHA BACON, WHISTLES, FRIVOLITÉS FROMAGE, CROC EN BEC, HOTCHO'S, BUGLES. bte ass. 4.5 oz. à 7 oz **69¢**

Pâtes alimentaires
CATELLI
SPAGHETTINI, SPAGHETTI
MACARONI COUPE
16 oz **36¢**

MAÏS EN CRÈME GREEN GIANT CANADA FANTAISIE bte 14 oz **41¢**

Fèves vertes ou jaunes COUPÉES, GREEN GIANT CANADA FANTAISIE bte 14 oz **35¢**

CHOCOLAT HERSHEY AUX AMANDES FONCÉ, OU AU LAIT 3 tablettes **1.09**

POLI À MEUBLES PLEDGE RÉG. OU CITRON cont. 12 oz. aéro **2.09**

VAPORISATEUR LYSOL DEODORIZER LYSOL, SPRAY cont. 13 oz. **1.67**

CÉRÉALES QUAKER CROQUE NATURE RÉG. OU RAISIN DATTES 32 oz. **1.69**

Poudre pour gelée
JELL-O
SAVEURS ASS.
bte 3 oz **19¢**

MOUTARDE PRÉPARÉE CONDOR bocal 16 oz. **47¢**

SOUPES HABITANT POIS OU LÉGUMES bte 28 oz **45¢**

FARINE FIVE ROSES SAC 10 lb **1.86**

MARGARINE MOLLE THIBAULT cont. 1 lb **69¢**

CAFÉ MOULU
RÉGULIER
MAXWELL HOUSE
sac 16 oz **1.99**

CRISTAUX TANG
À SAVEUR RAISIN 4 env. 3.4 oz. **1.09**
À SAVEUR LIMONADE 4 env. 3.4 oz **99¢**

CAFÉ INSTANTANÉ MAXWELL HOUSE bocal 6 oz. **2.39**

ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS
EN PURÉE APRICOTS ET AUTRES bocal 4.8 oz **21¢**
JUNIOR APRICOTS ET AUTRES Bocal 7.5 oz **29¢**

APPRÊT À SALADE KRAFT MIRACLE WHIP cont. 32 oz. **1.19**

FROMAGE KRAFT CANADIEN TRANCHÉS INDIVIDUELLES RÉG. 16 oz. **1.50**

CHOCOLAT LOWNEY ASS. PAQUET 5 TABLETTES **89¢**

Gateaux aux fruits
METRO
1 LB **89¢** 2 LB **1.59**
3 LB **2.49** 4 LB **3.09**

CROÛTONS DULAC sac 250 gr **89¢**

SACS GLAD À SANDWICH 50's **49¢**

BASE BOEUF BOVRIAL CORDIAL 8 oz. **1.57**

NOIX DE GRENOBLE MOITIÉS, ST-ARNAUD 8 oz. **1.25**

CHAMPIGNONS SLACKS bte 10 oz.
ENTIERS **76¢**
TIGES ET MORCEAUX **72¢**
TRANCHÉS RÉG. **69¢**

Notre boeuf mérite votre confiance

BOEUF MÉRITÉ

BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"
Rosbif de palette
RÉGULIÈRE
54¢ lb

BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"
Rosbif côtes croisées
84¢ lb

BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"
BIFTECK DE PALETTE
RÉGULIER **74¢** lb

BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"
ROSBIF PALETTE ROULÉE
84¢ lb

BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE
84¢ lb

PORC HACHÉ POUR VOS TOURTIÈRES Produit décongelé **78¢** lb

JAMBON MIGNON PRÊT-À-SERVIR "MERITE" 2 à 3 lb **1.98** lb

BACON SANS COUENNE "MERITE" Pqt 1 lb **1.33**

SAUCISSON DE BOLOGNE MORCEAU 2 LB ET PLUS "MERITE" **59¢** lb

TOURTIÈRE "MERITE" 16 oz **98¢**

SAUCISSES FUMÉES "MAPLE LEAF" Pqt 1 lb **89¢**

JAMBON CUIT TRANCHÉ "MAPLE LEAF" Pqt 6 oz **99¢**

MINI PAIN DE POULET "MAPLE LEAF" SIMILI Env. 1½ lb **1.08** lb

BOEUF FUMÉ PASTRAMI "HER PAK" 8 oz **1.49**

SAUCISSON PEPPERONI "HER PAK" 10 oz **1.29**

CRETONS "LA BELLE FERMIÈRE" Cont. 6 oz **49¢**

TÊTE EN FROMAGE "LA BELLE FERMIÈRE" Cont. 10 oz **79¢**

PÂTÉ DE POULET "LA BELLE FERMIÈRE" Cont. 8 oz **75¢**

Faites le tour de mon jardin

Pour mieux vous servir, Metro-Richelieu a mis sur pieds un autre service.
JARDIN MÉRITÉ pour la fraîcheur des fruits et légumes et la qualité des produits surgelés.

JARDIN MÉRITÉ

LAITUE "ICEBERG"
FRAÎCHES
É.U. CATÉGORIE CANADA NO. 1
Grosseur 24
29¢ ch.

POMMES DE TERRE
NOUVEAU BRUNSWICK OU QUÉBEC CANADA NO 1
Sac 10 lb **58¢**

PAMPLEMOUSSES BLANCS
JUTEUX DE FLORIDE, GROSSEUR 48
8 pour **69¢**

TOMATES FRAÎCHES
FLORIDE, CATÉGORIE CANADA NO 1
2 lb **95¢**

BROCOLI FRAIS
CALIFORNIE, GROSSEUR 14
pqt **65¢**

PIMENTS VERTS FRAIS
FLORIDE
59¢ lb

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

CES PRIX SONT EN VIGUEUR CHEZ VOS VOISINS MÉTRO JUSQU'AU 4 DÉC. 76

Métro, j'y crois...et vous?

Une force qui vous sert bien

Richelieu SELECT

BOEUF MÉRITE

NOS VIANDES SONT GARANTIES À 100% OU ARGENT REMIS.

PAPIER-MOUCHOIRS
2 ÉPAISSEURS
SCOTTIES BLANC - ROSE Bte 200s **59¢**

BISCUITS DAVID
TARTES AUX FRAISES Pqt 1 lb **79¢**

NOURRITURE POUR CHATS
SAVEURS VARIÉES
PUSS'N BOOTS Bte 15 oz **25¢**

ESSUIE-TOUT
SCOTTOWELS Cello 2 roul. **99¢**

BETTERAVES
MARINÉES HABITANT
Pot 24 oz **49¢**

BISCUITS PAPINEAU "HARNOIS DAD'S" Pqt 13 oz **85¢**

ANANAS KON TIKI TRANCHÉS OU MORCEAUX Bte 19 oz **59¢**

MAÏS EN CRÈME QUALITÉ DE FANTAISIE GREEN GIANT Bte 19 oz **52¢**

CHAMPIGNONS GREEN GIANT ENTIERS OU TRANCHÉS Bte 4½ oz **43¢**

PÊCHES EN MOITIÉS
AUSTRAL QUALITÉ CHOIX Le soleil Australien en conserve Bte 28 oz **69¢**

Maïs en grains entiers
QUALITÉ FANTAISIE NIBLETS Bte 19 oz **52¢**

ARACHIDES COCKTAIL
PLANTERS Bte 13 oz **99¢**

Oranges mandarines
CLOVER LEAF Bte 10 oz **38¢**

JUS DE TOMATES
QUALITÉ FANTAISIE BRIGHT'S
Bte 19 oz **27¢**

ARACHIDES PLANTERS
RÔTIES À SEC Pot 8 oz **89¢**

TISSU HYGIÉNIQUE
SOFT N' PRETTY
Cello 4 roul. **89¢**

LIQUEUR EN CANETTE
CANADA DRY Ginger Ale, Bitter Lemon, Collins, Tonic Water Canette 10 oz **19¢**

RIZ FRIT INSTANTANÉ
SAVEURS VARIÉES DAINTY Bte 12 oz **49¢**

BISCUITS RITZ
DE CHRISTIE
Bte 16 oz **89¢**

HUITRES FUMÉES
CLOVER LEAF Bte 3½ oz **65¢**

PETITES CREVETTES PRESIDENT Bte 4¼ oz **1.09**

CAFÉ INSTANTANÉ CHASE & SANBORN Pot 10 oz **3.35**

LAIT ÉVAPORÉ CARNATION Bte 16 oz **39¢**

PAPIER CIRÉ RECHANGE CUT RITE Roul. 100' **59¢**

SACS À SANDWICHS BAGGIES Pqt 50s **49¢**

POULET DÉSOSSÉ COCQUET Pot 15 oz **2.09**

CAPITAINE BON SEL **PRETZELS** CHRISTIE Bte 7 oz **49¢**

TABLETTES DE CHOCOLAT NEILSON SAVEURS VARIÉES Cello 4 reg. **69¢**

PETITS CORNICHONS
SUCRÉS McLARENS Pot 12 oz **1.09**

CHOCOLATS TURTLES
DE SMILES N' CHUCKLES Bte 14 oz **2.99**

MARINADES SUCRÉES
HABITANT Pot 24 oz **95¢**

GÂTEAUX AUX FRUITS
"RS"
1 lb **89¢** | 2 lb **1.59**
3 lb **2.49** | 4 lb **3.09**

MARGARINE MOLLE
BLUE BONNET Cont. 1 lb **67¢**

MARGARINE
FLEISCHMANN Pqt 3 lb **2.49**

THÉ EN SACHETS
ORANGE PEKOE RED ROSE Bte 60's **1.09**

Nourriture pour chiens
PEP SAVEURS VARIÉES Bte 25½ oz **33¢**

BIFTECK DE RONDE
TRANCHE COMPLÈTE
1.28 lb

BIFTECK OU CÔTES D'ALOYAU
BOUT ENLEVÉ **1.78** lb

BIFTECK DE SURLONGE
TRANCHE COMPLÈTE **1.58** lb

BIFTECK OU RÔTI DE POINTE DE SURLONGE **1.58** lb

RÔTI DE CROUPE
COUPE SILVER 2 à 3 lb **1.28** lb

BIFTECK ATTENDRI **1.78** lb

MERITE **JAMBON DÉSOSSÉ**
PRÊT À MANGER STYLE QUÉBÉCOIS

Demi	Quart	Tranché	Entier
1.68 lb	1.78 lb	1.88 lb	1.58 lb

MERITE BACON Pqt 1 lb **1.33**

SAUCISSON DE BOLOGNE MERITE MORCEAU 2 LB ET PLUS **59¢** lb

MERITE **TOURTIÈRE** Ch. 16 oz **98¢**

PORC HACHÉ POUR VOS TOURTIÈRES PRODUIT DÉCONGELÉ **78¢** lb

HYGRADE **SAUCISSES FUMÉES** Pqt 1 lb **89¢**

HYGRADE **SAUCISSON SALAMI** TOUT BOEUF Ch. 10 oz **99¢**

HYGRADE **VIANDES CUITES TRANCHÉES** Simili-poulet, cornichon-piment, macaroni-fromage, viande-olive Pqt 6 oz **43¢**

LA BELLE FERMIÈRE **Saucisses au porc** Pqt 1 lb **1.09**

LA BELLE FERMIÈRE **CRETONS** Cont. 6 oz **49¢**

LA BELLE FERMIÈRE **TÊTE FROMAGÉE** Cont. 10 oz **79¢**

Faites le tour de mon jardin

Pour mieux vous servir, METRO-RICHELIEU a mis sur pieds un autre service: JARDIN MÉRITE pour la fraîcheur des fruits et légumes et la qualité des produits surgelés.

JARDIN MÉRITE

LAITUE ICEBERG
IMPORTÉE DE CALIFORNIE CANADA NO 1
Grosseur 24 **29¢** ch.

ORANGES SUNKIST
NAVEL
IMPORTÉES DE CALIFORNIE
Grosseur 113 Size **77¢** dz.

POMMES McINTOSH
PRODUIT DU QUÉBEC CANADA DE FANTAISIE Cello 4 lb **95¢**

TOMATES ROUGES
IMPORTÉES DE FLORIDE CANADA NO 1 GROSSEUR 6 x 7 2 lb **95¢**

PIMENTS VERTS
LARGES IMPORTÉS DE FLORIDE QUALITÉ NO 1 **59¢** lb

AUBERGINES
IMPORTÉES DE FLORIDE QUALITÉ NO 1 **33¢** lb

DÉTERSIF BOLD EN POUDRE Bte 10 lb **4.39**

DÉTERSIF CASCADE POUR LAVE-VAISSELLE Bte 50 oz **1.99**

Assouplit les tissus FLEECY Plast 176 oz **2.29**

SHAMPOOING POUR BÉBÉ JOHNSON'S Plast. 7½ oz **1.29**

JAVEL CONCENTRÉE MIX-O Plast. 128 oz **79¢**

Savon de toilette PERSONNEL IVORY Pqt 4's **65¢**

Détergent liquide IVORY Plast. 32 oz **1.09**

DENTIFRICE LISTERINE Pqt 4/75 ml **1.49**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS DANS TOUS LES RAYONS ET DE CORRIGER LES PRIX INCORRECTS RÉSULTANT D'UN ERREUR D'IMPRESSION.

PRIX EN VIGUEUR CHEZ LES MARCHANDS RICHELIEU & SELECT DU 29 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 1976.

BOEUF HACHE
MAIGRE
LB **59¢**

EPARGNEZ

GROSSES BANANES
DOLE OU CHIQUITA
LB **10¢**

MARCHE MAURICE LEGAULT

204 CHEMIN LAROCQUE — VALLEYFIELD 373-6390

OEUFS
MOYENS
Economie 12c
DOUZ. **79¢**

MARGARINE
MOLLE GOLDEN GIRL
16 OZ
Economie 13c
59¢

POIS VERTS
POIS + CAROTTES
Economie 29c
3/1.00

COCA-COLA
FORMAT 26 OZ
Economie 49c
4/99¢

CAFE
CHUCK-FULL-O-NUTS
INSTANT
10 OZ
Economie 50c
$2.99

JELLO
ASSORTIS
BTE 3 OZ
Economie 35c
5/1.00

CIGARETTES
ASSORTIES
FORMAT REG.
Economie 20c
$6.29

SAUCE GAZA
14 OZS
HOT CHICKEN
Economie 28c
4/1.00

PRIX SPECIAUX POUR CONGELATEUR

VOS VIANDES SONT CONGELEES GRATUITEMENT

DEMI-BOEUF
ENVIRON 300 LB
69¢ A 89¢ LB

DERRIERE de BOEUF
ENV.150 LBS
89¢ A 1.19 LB

POITRINES DE DINDES
$1.49 LB

DEMI-PORC
MAIGRE
ENVIRON 75 LB
LB **75¢**

SURLONGE DE BOEUF
MORCEAU
25 LB
LB **99¢**

BACON LOCAL
FUME
GRAND SPECIAL **99¢**

FESSE DE LARD MAIGRE
ENVIRON 15 LIVRES
LB **99¢**

FESSE DE BOEUF
COMPREND STEAK DE RONDE - STEAK HACHE - POINTE DE SURLONGE - ROTI DE CROUPE
BOEUF EN CUBES
ENVIRON 75 LB
LB **99¢**

T-BONE
MORCEAU 25 LB
LB **99¢**

PATTES DE LARD
LB **49¢**

MARCHE MAURICE LEGAULT

204 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD • LIVRAISON 373-6390

DOSSIER ADICO

Selon le Conseil Consultatit:

Un projet "immobilier" qui ne mérite pas d'occuper le superbe emplacement de la Pointe-aux-Anglais



Les échevins du bloc des 4 messieurs Charles Lalonde, Napoléon Lalonde, Gérard Lalonde, et Jean-Claude Garand viennent d'essuyer un revers.

(Jean Guy Pelletier)

Jetons un coup d'oeil sur les principales constatations et conclusions rapportées dans le rapport du Conseil Consultatif de l'Environnement au sujet du projet d'un complexe hôtelier sur la Pointe-aux-Anglais à Valleyfield, le projet ADICO.

PROJET DISPROPORTIONNE

Le Conseil souligne que le projet Adico n'est aucunement proportionné aux dimensions du terrain disponible, ni intégré à l'environnement riverain du secteur où il doit s'implanter, bien qu'il couvre 600 pieds de berges.

Ce projet qu'il faut ajoute-t-on, qualifier "d'immobilier", avec son concept et ses modalités d'aménagement, fait perdre à ce projet toute forme de mérite d'occuper le superbe emplacement de la Pointe-aux-Anglais.

On signale que le projet viendrait s'ajouter à une situation déjà intolérable et inadmissible au point de vue de la planification du développement urbain. On note qu'à Montréal un récent règlement limite à 40% du terrain les superficies utilisées par de tels projets alors que: "A la Pointe-aux-Anglais, on désire implanter un aménagement non urbain situé dans un parc de verdure et on dépasse le chiffre de 66% pour les infrastructures (encore faudrait-il revoir ce chiffre, car comme toutes les autres données du projet, il s'agit d'une approximation). Cette autre considération ajoute à l'inconciliabilité des aménagements projetés avec le caractère unique de l'emplacement de cette partie de la baie St-François."

LA POINTE AUX ANGLAIS

Jusqu'à présent, peut-on lire dans le rapport, le bord même de la baie St-François, à proximité de la Pointe-aux-Anglais, a échappé à toute exploitation commerciale d'envergure. Il forme une bande de terrain unifiée qui préserve jusqu'à un certain point l'aspect naturel de la baie St-François et amoindrit l'impact intensif du secteur industriel adjacent.

Cette portion de berge est une richesse communautaire importante qui devrait demeurer à l'abri des installations commerciales pour lesquelles d'autres sites plus appropriés devraient être utilisés, ajoute-t-on.

ETUDE D'IMPACTS.

On note dans le rapport que le projet à l'étude n'a pas fait l'objet d'étude d'impacts, même préliminaires. Aucune étude sur le milieu artificiel (trame urbaine), sur le milieu naturel (berges) et sur le milieu social n'a encore été produite. Seules des études de rentabilité du projet lui-même semblent avoir été menées.

On fait la remarque suivante: "Toutefois on s'apprête à modifier d'une façon irréversible les caractéristiques d'une zone riveraine à hauts potentiels sans en connaître les composantes biophysiques, les possibilités d'aménagement (solutions d'affectations) et les effets sociaux d'un tel projet."

Ces études, poursuit-on, s'avèrent d'autant plus importantes qu'il existe une probabilité réelle de retombées néfastes (impacts directs et secondaires) à l'environnement, suite à l'implantation de ce projet. Ce point devient très clair lorsque l'on considère l'étude que le Conseil consultatif de l'environnement a réalisée sur le problème de l'aménagement des berges.

AILLEURS.

Le Conseil précise qu'il n'est pas à priori contre l'utilisation des berges pour un hôtel. Toutefois, il trouve extrêmement important de rappeler qu'un tel projet ne peut être instauré n'importe où, sans études, sans savoir comment il pourra s'intégrer dans l'ensemble du développement de l'espace riverain et dans la planification d'ensemble du territoire en question (ex.ville). Ainsi peu importe la nature du projet qui pourrait être envisagé à cet endroit, l'attitude du Conseil devrait être la même.

PROCESSUS GLOBAL

Le Conseil soutient qu'il faut maintenant viser un processus global de gestion des milieux. Dans le cas de l'utilisation des berges, il y a un certain nombre de principes importants que le Conseil a soulevés dans son rapport sur l'aménagement de celles-ci.

On ajoute à celà un plan d'organisation et de gestion des berges (plan essentiel à la prise de décisions d'implantation d'équipements sur celles-ci, et plus encore lorsqu'il s'agit de transférer certaines parties d'entre elles du secteur public au secteur privé) doit absolument être intégré dans un plan d'urbanisme de la ville. Or, signale-t-on, cela n'a pas été réalisé dans le cas présentement à l'étude.

DECISION ARBITRAIRE

Le conseil qualifie d'arbitraire la décision d'aménager un complexe immobilier sur un site à haut potentiel et par surcroit d'intérêt et de statut public.

Pas d'urgence dans le projet d'hotel ni d'accord inconditionnel du ministre

(Jean-Guy Pelletier)

Au sujet de l'implantation du projet de complexe hôtelier et commercial Adico sur la Pointe-aux-Anglais à Valleyfield, le Conseil Consultatif de l'Environnement répond dans son rapport aux questions de l'urgence de la réalisation et de l'accord du ministre de l'Environnement.

URGENCE

Il semble bien, peut-on y lire, que la seule urgence actuelle soit de nature économique bien que l'on n'ait pas évalué la perte économique due à un mauvais aménagement à l'implantation de nuisances spatiales. Finalement poursuit-on, aucune étude n'a démontré qu'il s'agit là pour la ville de la première priorité à mettre en place. D'ailleurs dans son mémoire, la Corporation Adico signale qu'à Valleyfield, il manque de tout. Alors dans ce cas, quelle est l'ordre de priorité à adopter: hôtel, aqueduc, plan d'urbanisme, cinémas, garderies.

L'ACCORD DU MINISTRE

En page 101 du rapport on peut lire: " Le Conseil consultatif de l'Environnement tient cependant à souligner que le projet d'hôtel a considérablement changé et les circonstances aussi. De plus, les premières esquisses du complexe immobilier, si sommaires soient-elles, sont datées de septembre 1975".

Adico ignore si il va abandonner son projet

(Jean Guy Pelletier)

Est-ce que le projet Adico sera complètement abandonné suite à la publication du rapport du conseil consultatif de l'environnement? Ou encore suite à l'élection du Parti québécois? Pour l'instant le président et le vice-président de la firme Adico, MM. Gérard Huot et Guy Lafleur l'ignorent.

M. GERARD HUOT

M. Gérard Huot nous a déclaré qu'il n'avait pas en main le rapport du conseil consultatif, mais avait cependant lu dans le journal que le contenu était négatif quant à la firme Adico. Il nous a cependant fait remarquer qu'il s'agit d'un Conseil consultatif qui a-t-il ajouté, a siégé à deux reprises "sans l'autorisation du Ministre" et M. Huot soutient qu'il détient cette information du Ministre lui-même. Le président de la firme Adico se demande si ce n'est pas suite aux pressions du maire Marcelle Trépanier que le conseil a siégé.

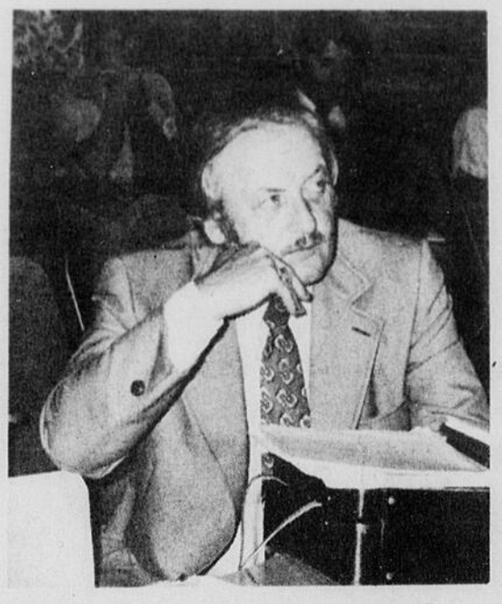
D'autre part, il déclare que pour le moment cela ne change rien au projet et qu'il faudra cependant qu'il consulte les actionnaires prochainement et que le dossier du conseil consultatif soit analysé.

M. Huot admet que sa firme n'a peut-être pas fait suffisamment valoir son projet à la population. Nous avons voulu, dit-il, créer un projet rentable à la fois pour nous et pour la cité. Et de notre avis, poursuit-il, il était rentable pour la cité si on tient compte des taxes foncières, du retour sur les taxes de vente et la création d'emplois. Nous avons suivi, ajoute-t-il, le cours normal en autant que l'environnement était concerné et il signale que la firme avait prévu une bonne partie de son argent pour conserver et aménager des espaces verts. Evidemment, précise-t-il, on n'a pas engagé de spécialistes pour évaluer l'impact sur la faune et la flore aquatique, mais c'est parce que, explique-t-il, à cet endroit-là, la pêche et la navigation sont interdites et qu'il ne pouvait donc y avoir d'impact. M. Huot affirme même que le projet de remplissage aurait permis d'éliminer une partie des déchets risquant de polluer la conduite d'eau se trouvant à proximité.

Une chose semble cependant certaine, M. Huot affirme que le groupe Adico n'a aucunement l'intention de construire le long d'une route provinciale, à St-Timothée par exemple. Le président de la firme Adico a rappelé que la cité de Valleyfield n'a aucune vocation touristique et que les études de rentabilité de la firme avaient confirmé qu'un hôtel est rentable dans la mesure où il peut drainer la clientèle d'industriels et hommes d'affaires reliés aux usines de la région.

En terminant notre conversation téléphonique, M. Huot a rappelé que le projet initial était directement dans l'anse de la Baie St-François (1973) et qu'il avait été déplacé pour laisser leur vue sur la baie aux citoyens de Valleyfield. Quant à laisser des accès à la Baie St-François, M. Huot est d'avis que la Cité devrait commencer par reprendre en main les parties de berge au bout des rues et qui lui reviennent de plein droit.

M. GUY LAFLEUR



M. Gérard Huot, président de la firme Adico.

M. Guy Lafleur, vice-président de la firme Adico, n'avait pas lui non plus pris connaissance semble-t-il du rapport du conseil consultatif de l'environnement. Il croit que d'ici un mois le groupe Adico devra se réunir et analyser le rapport du conseil consultatif. M. Lafleur dit qu'il ne sait pas encore si le projet va être abandonné, mais faisant allusion au changement de gouvernement il a laissé entendre que cela n'allait peut-être pas faciliter sa réalisation. Rappelons en effet que le député actuel, M. Laurent Lavigne, s'était prononcé contre le projet Adico en raison du site choisi et ce peu avant le déclenchement des élections provinciales.

Pointe-aux-Anglais

Le conseil consultatif blame la cité pour l'absence de planification

(Jean-Guy Pelletier)

Dans son rapport sur le projet Adico, le Conseil Consultatif de l'Environnement blâme la Cité de Valleyfield pour l'absence d'une planification d'ensemble de la ville:

"Le Conseil a aussi noté que Valleyfield paraît souffrir d'un manque évident de planification urbaine d'ensemble. D'ailleurs on peut noter que cette ville ne dispose pas encore d'un plan directeur d'urbanisme. En l'absence de ce plan on peut se demander comment le conseil municipal a pu évaluer l'effet d'un tel projet sur l'ensemble du développement de la ville."

"Quant aux permis de construction, ils semblent être accordés par le conseil municipal avec ou sans l'accord de la Commission d'urbanisme ou du directeur des Services techniques. Une telle procédure de développement et de croissance, au hasard et en pièces détachées, n'est pas dans le meilleur intérêt de toute communauté que ce soit à court ou à long terme."

"Le développement désordonné de Valleyfield jusqu'à aujourd'hui semble avoir suivi la ligne de moindre résistance. En effet, rien n'indique que ce développement n'ait été entravé par un plan d'aménagement cohérent vis-à-vis le développement communautaire."

"Comme on l'a mentionné plus tôt, la ville se doit d'avoir un plan directeur d'aménagement et de protection de ces espaces riverains. Pour être efficace et coordonné avec des objectifs d'aménagement du territoire, ce plan devrait être intégré à un plan d'urbanisme. C'est encore une autre justification de la nécessité pour cette ville de se donner un tel plan".

"Dans une municipalité de la grandeur de Valleyfield, on ne peut songer à faire tel ou tel développement sans savoir comment cela va s'intégrer dans un plan d'ensemble afin de prévoir les services, la circulation. . . Il faut envisager tous ces problèmes d'avance et ne pas être devant l'obligation de les résoudre au jour le jour".

"Par conséquent, à Valleyfield, où les plans d'eau et les espaces riverains ont une si grande importance, on devrait au moins se doter d'un plan d'urbanisme d'ensemble avec une étude détaillée de la ressource eau-berge et de ses aménagements."

On relève certains inconvénients du projet Adico

(Jean-Guy Pelletier)

Dans son rapport au sujet du projet Adico sur la Pointe-aux-Anglais, le Conseil Consultatif de l'Environnement relève les conséquences prévisibles du projet immobilier. Il signale toutefois qu'il est actuellement difficile d'établir toutes les conséquences, qu'elles soient positives ou négatives, d'un tel projet vu le manque évident de données fournies par la Corporation de gestion Adico et l'imprécision du projet dans sa totalité.

PROBLEMES

1. Un transfert permanent d'espaces verts publics à des intérêts privés à proximité d'une population ouvrière qui en a besoin.

2. Une perte définitive d'un accès visuel et physique à la baie Saint-François. Il faut rappeler qu'il s'agit là d'une des dernières parties de la baie accessible au public à part le parc Sauvé dont les fonctions sont cependant très diversifiées.

Actuellement les accès publics à la baie St-François sont très restreints. Cela est particulièrement vrai pour les quartiers populeux de Valleyfield. La Pointe - aux - Anglais est un de ces rares secteurs encore disponible. Il faut déplorer le fait que le conseil de ville de Valleyfield soit prêt à céder ce terrain public à des fins privées, sans exigences ni études alors que cette municipalité manque d'espaces verts.

3. Le remblayage d'une partie de la baie St-François, l'établissement d'un complexe immobilier et de ses terrains de stationnement à la toute proximité de l'eau et le manque total de garanties quant aux futurs aménagements qu'envisagerait la Corporation Adico sur les berges (marina, quai, plage) pourraient causer des complications sérieuses à l'eau potable du système d'alimentation actuel (bien qu'inefficace et désuet) de la ville de Valleyfield. Actuellement, il n'y a aucune expertise démontrant que ces doutes sérieux étaient faux ou sans fondement.

D'ailleurs, bien que la ville prévoit des modifications à sa prise d'eau qui n'est située qu'à une centaine de pieds de la Pointe - aux - Anglais, ces modifications (qui visent à descendre la prise d'eau et à l'éloigner de la berge) ne seront pas réalisées avant la période de 1980—85.

4. Actuellement, le secteur qui fait l'objet de la requête est fortement congestionné par la circulation automobile. Il est facile de prévoir qu'une fois le complexe immobilier Adico complété, la situation présente va empirer.

Or, la solution envisagée pour résoudre cet épineux problème consiste en la construction d'un axe nord-sud de circulation dans un quartier populeux et ouvrier, ce qui entraînerait divers problèmes environnementaux et sociaux.

Si une telle nécessité s'avérait exacte, et beaucoup d'évidences semblent le confirmer, le Conseil consultatif doit dénoncer une telle situation qui vise à établir ça et là des ensembles sans cohésion, sans plan d'urbanisme et sans étude.

5. Il faut également ajouter que les assurances de dernières minutes produites par les promoteurs concernant des dispositions favorables à donner accès à la population sur les berges de cette partie de la baie St-François et du refus préalable à l'aménagement d'une marina nous ont semblé de caractère trop improvisées pour être convaincantes.

Le Conseil Consultatif invite Adico à trouver un autre site

(Jean-Guy Pelletier)

Dans son rapport au sujet du projet ADICO sur la Pointe- aux- Anglais à Valleyfield, le Conseil Consultatif de l'Environnement discute abondamment de la possibilité de trouver un autre site:

"Si impressionnant que puisse être le plan architectural du projet, il n'en demeure pas moins qu'aucun complexe destiné à recevoir tour à tour 125 voitures (dont les occupants ne sont d'ailleurs intéressés qu'à des activités intérieures n'ayant aucun rapport avec l'environnement) ne peut justifier la transformation en permanence d'un secteur possédant autant de potential à long terme pour le bénéfice de tous les citoyens de Valleyfield. Cela est d'autant plus vrai que les profits de la ville provenant des loyers, des taxes et des emplois locaux ne seraient pas moindres si ce projet était établi à un endroit moins stratégique pour les vocations de l'espace riverain de ce secteur".

"Le complexe immobilier Adico, avec sa structure rigide de sept étages, s'élèverait bien au-dessus de l'environnement dont on affirme vouloir profiter et dominerait le paysage vu de n'importe quelle direction, que ce soit du parc Sauvé ou des autres points de la baie." "Si le complexe est installé à cet endroit, pour donner un accès visuel à ses occupants sur la baie St-François, il semble que cette situation soit particulièrement facile à trouver ailleurs à Valleyfield. En effet, dès que l'on s'élève à plus de trois étages à Valleyfield, la baie St-François est en évidence. Nous devons ajouter que les promoteurs du projet Adico n'ont voulu exploiter qu'une situation en plaçant leur projet à cet endroit (ceci exclut bien sûr le fait que ce site leur sera accordé à très peu de frais). Il s'agit de la proximité de l'eau pour des utilisations non encore définies et l'accès visuel sur la baie St-François".

"Toutefois, cet établissement sera loin de présenter à tous ses occupants une vue sur la magnifique étendue d'eau de la baie St-François. Beaucoup devront se contenter d'avoir un accès visuel sur le centre d'achat ou sur le stationnement de ce dernier ou encore sur d'autres logements à proximité. Faisons remarquer que cette situation serait la même ailleurs dans la ville si l'on déplaçait l'emplacement de ce complexe".

"Enfin, l'opération de la maison Nicholson, adjacente au projet immobilier ADICO, est une entreprise relativement mineure, temporairement épargnée grâce à un bail de dix ans détenu par la Corporation Adico. Il n'en demeure pas moins, qu'une fois ce bail expiré, rien ne garantit que cette propriété ne succombera pas à une expansion additionnelle du futur complexe de la Pointe- aux - Anglais. D'ailleurs, on parle déjà d'une possibilité d'une tour d'habitation à cet endroit".

EMBELLISSONS NOTRE CANAL
LE COMITE DU CANAL

Adico blâmé pour son désintéressement à l'égard des berges

(Jean-Guy Pelletier)

Dans son rapport au sujet du projet ADICO, le Conseil Consultatif blâme cette firme pour le peu d'attention porté à l'impact de son projet:

"Dans le cas précis du projet ADICO, on ne peut être à priori contre ce projet immobilier. Cependant, comme celui-ci s'inscrit dans l'espace riverain, il faut alors qu'il soit envisagé dans ce contexte".

"Dans ce contexte précis, comment se répartissent à Valleyfield les zones d'accès publics et d'accès privés aux berges et aux plans d'eau? Retrouve-t-on suffisamment d'espaces verts autour de la baie St-François pour lui assurer son véritable caractère et pour y maintenir une qualité biologique désirable à l'eau? Le public peut-il bénéficier de suffisamment d'espaces verts pour la récréation, la détente. . . sans avoir à s'éloigner trop loin de chez-lui?

"Lorsque l'on propose un transfert d'un terrain public à des fins privées et que ce terrain devient le lieu d'activités restreintes pour un groupe bien choisi, il faut se poser toutes ces questions et bien d'autres. Or, dans le projet actuel, aucune étude n'a encore été menée afin de répondre à ces interrogations" "Il faut alors voir le projet Adico dans l'ensemble de l'aménagement des berges de Valleyfield. C'est donc l'ensemble des berges qui devrait être d'abord planifié et non pas, en premier, le complexe immobilier. Une fois ce complexe implanté, c'est lui qui va orienter définitivement par la suite toute une série d'autres développements".

"Ajoutons que pour évaluer correctement ce projet, il aurait été nécessaire que la Corporation de gestion Adico puisse au moins avoir effectué une étude d'impact préliminaire des répercussions sur l'environnement et sur le milieu social dues à l'implantation du complexe. Actuellement, les promoteurs ne sont en mesure d'établir ni les effets de leur projet sur le milieu, ni les mesures préventives et correctives qu'ils se proposent de mettre en place pour protéger l'environnement. On n'a pas non plus étudié les options possibles et les aspects techniques, environnementaux et sociaux avant de choisir la ou les meilleures solutions d'emplacement. Enfin, les promoteurs n'ont pas explicité les raisons pour lesquelles il n'a pas été possible de choisir d'autres sites que celui de la Pointe - aux - Anglais".

"Finalement, le Conseil a aussi constaté que la Corporation de gestion Adico fait comme de nombreux autres promoteurs. On vient à un endroit de son choix installer son projet vraisemblablement conforme à ses intérêts immédiats et on laisse le soin aux autres de se débrouiller avec les conséquences néfastes à la qualité de l'environnement. Ainsi lors de l'audience tenue avec cette Corporation, cette dernière a indiqué qu'elle reléguait à la ville le soin d'aménager le peu d'espace riverain encore disponible sur le terrain du complexe. Cette attitude montre bien le désintéressement actuel de ce groupe pour l'aménagement adéquat des berges. Il est donc tout à fait inadmissible, pour un tel projet qui doit s'implanter à la limite entre l'eau et les berges, que la Corporation de gestion Adico n'ait rien prévu comme étude ou comme mesure de compensation ou enfin comme travaux correctifs, sauf de remettre à la ville le problème de connaître et d'organiser la planification spatiale du peu d'espace riverain qui restera encore disponible à cet endroit".

PARTICIPACTION

aubaines de NOËL

Chez Elaine

213 RUE VICTORIA, VALLEYFIELD

La qualité à de très bons prix!

des sacs à main de style avant-garde au prix d'antan



NOUVEAU!

ENSEMBLES de LAINE

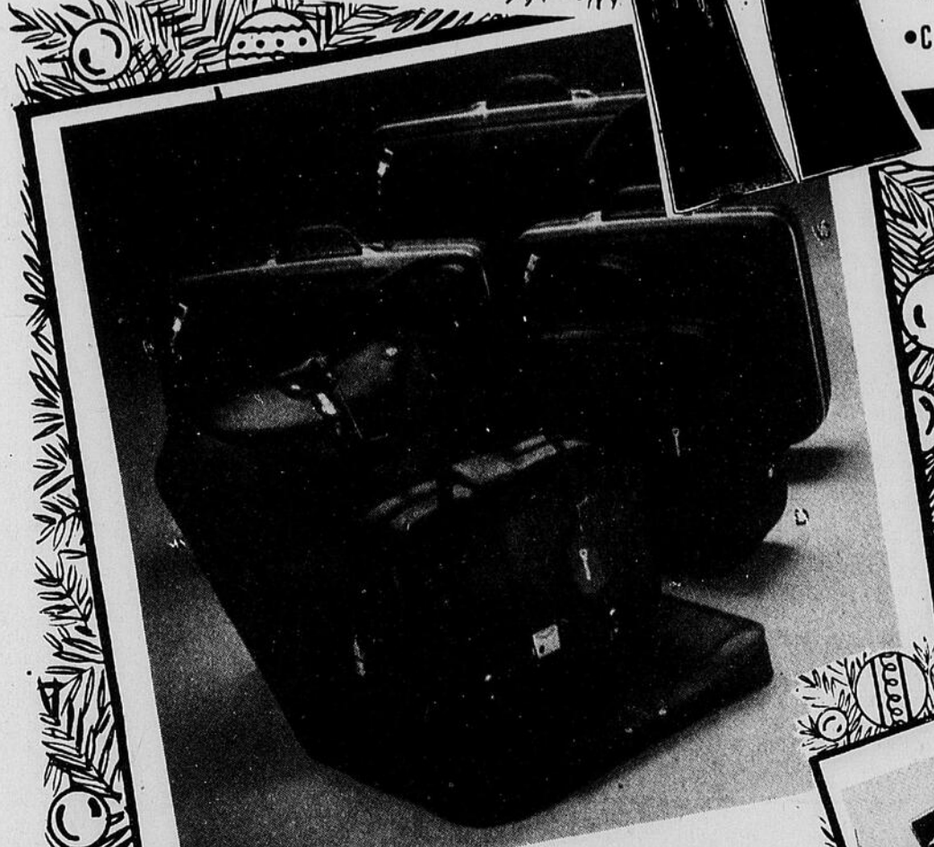
TUQUES • MITAINES • FOULARDS



GANTS

- KID
- CHEVREAU
- CHAMOISETTE







PORTE-MONNAIE- PORTE-CLES

Economisez sur l'achat

VALISES DIONITE

RABAIS A L'OCCASION DES FETES

VASTE SELECTION



MAGNIFIQUE CHOIX

PARAPLUIES



CHOIX DE FOULARDS

Venez économisez pour les Fêtes

Chez Elaine,

vous trouverez tout ce qu'il vous faut: bourses, gants, valises, parapluies...

PROFITEZ DE CES AUBAINES

Chez Elaine enr.

BOURSES — GANTS — VALISES — PARAPLUIES

213 Victoria — Valleyfield

Des cours de rattrapage pour les élèves de St-Chrysostome et Ste-Clotilde

(Jean-Guy Pelletier)

C'est à regret que les parents de St-Chrysostôme et Ste-Clotilde ont accepté d'envoyer leurs enfants de secondaire III et IV à la polyvalente De Beauharnois pour la fin de l'année scolaire. Ils avaient pourtant fait une lutte pour garder ces élèves à l'école Montpetit de St-Chrysostôme, mais comme l'expliquait M. Charles Péron, porte-parole des parents, il n'y avait pas de choix: "On accepte toutes les conditions ou bien leur année scolaire est perdue".

Le problème aussi pour les parents, mais surtout pour les élèves, ce sont les cours de rattrapage. Les élèves de secondaires III et IV de St-Chrysostome s'intègreront aux autres élèves le 15 décembre, mais d'ici là des cours de rattrapage auront lieu de 16 heures à 21 heures. Encore une fois les parents regrettent le long trajet d'autobus qu'auront à entreprendre les élèves et qui se terminera plutôt tard le soir.

Pour M. Charles Péron le problème de St-Chrysostôme et Ste-Clotilde en est un beaucoup plus vaste qui nécessiterait de changer les structures et de reviser le découpage géographique des commissions scolaires. M. Péron pense que dans notre région on pourrait formé une nouvelle commission scolaire avec les limites rurales des commissions scolaires actuelles. Cela, poursuit-il, aurait pour avantage de garder les élèves dans leur milieu et de supprimer le transport infernal. Mais, ajoute-t-il, on nous a dit que s'il fallait nous donner gain de cause il y aurait 200 paroisses qui feraient des revendications dans la province. En conclusion, il ajoutera: "C'est la preuve qu'il s'agit d'un désir profond de la population".

Les derniers chiffres que nous avons obtenu quant aux élèves de secondaires III et IV de St-Chrysostôme et Ste-Clotilde donnaient une quinzaine d'inscriptions dans d'autres établissements scolaires à l'extérieur de la régionale Youville, environ 140 sont inscrits à la polyvalente Beauharnois et une vingtaine auraient sauté leur année.

Soirée annuelle de Notre-Dame du Sourire

(Y.B.)

Samedi soir le 4 décembre, au centre de loisir de Bellerive, aura lieu la danse annuelle au profit de la chapelle de Notre Dame du Sourire. L'orchestre de Bertrand Lefebvre fera les frais de la musique. L'admission est de $2.50 par personne. Des prix de présence seront distribués au cours de la soirée et les organisateurs se sont pourvus d'un permis de la Société des alcools.

Raoul Leduc, sec-trés.

LA MINUTE JURIDIQUE

par Me Jean-Pierre Boyer, avocat

Qu'est-ce que l'aide sociale?

L'Aide Sociale constitue un droit pour tous les Québécois. En effet, personne ne peut se croire à l'abri d'un revers de fortune. L'Aide Sociale s'avère une mesure de dernier recours destinée à aider tous les citoyens Québécois privés de revenu et devant subvenir à leurs besoins essentiels.

LES MONTANTS VERSES.

L'Aide Sociale pourvoit tant aux besoins ordinaires, c'est à dire le logement, la nourriture, les vêtements, le chauffage, l'électricité, les énécessités domestiques et personnelles qu'aux besoins spéciaux, besoins qui ne sont pas courants et qui font l'objet de paiements particuliers. Pour ce qui est des besoins ordinaires, l'Aide Sociale prévoit les combler par des prestations mensuelles calculées selon la différence entre les besoins ordinaires et les spéciaux et les revenus. Il est entendu que le montant déterminé par l'Aide Sociale, pour répondre aux besoins ordinaires, est défini selon une échelle de prestations basée sur les éléments suivants:

1) S'agit-il d'une famille ou d'une personne seule;
2) Combien y a-t-il d'enfants à charge;
3) Quel est le coût mensuel du logement;
4) Quels sont les revenus reçus à titre d'allocations familiales;
5) Quels sont les autres revenus (ex: pensionnaires, travaux domestiques etc . . .)
6) Quelles sont les valeurs des biens, meubles ou immeubles possédés par le prestataire.

Le résultat de toutes ces questions donnera le montant mensuel total devant être perçu par le bénéficiaire de l'Aide Sociale.

LES BESOINS SPECIAUX

Tel qu'indiqué tantôt, L'Aide Sociale peut combler des besoins spéciaux. Ceux-ci sont définis comme étant d'une part les médicaments approuvés par la Régie d'Assurance Maladie et, d'autre part, des soins tels que les services dentaires ou les lunettes ou encore les prothèses ou les orthèses qui ne sont pas payés par la Régie d'Assurance-Maladie. Il est entendu que les frais de transport et de séjour qui pourraient être requis pour une rencontre avec un médecin ou un dentiste sont couverts par cette allocation de besoins spéciaux. De plus, un certain besoin spécial peut être remis au prestataire s'il survient un sinistre ou un incendie et que les pertes sont sérieuses; de même lorsqu'il s'agit de funérailles, l'Aide Sociale couvre une certaine somme pour aider le prestataire à subvenir à ce besoin inattendu. Pour savoir si vous avez droit à des besoins spéciaux, le bénéficiaire peut faire confiance à l'agent de l'Aide Sociale, non seulement pour déterminer le montant auquel il a droit, mais aussi pour faciliter l'exercice de vos droits et, entre autre, celui aux besoins spéciaux définit par la loi de l'Aide Sociale.

OU ET A QUI S'ADRESSER POUR OBTENIR DE L'AIDE SOCIALE?

A Valleyfield, le bureau de l'Aide Sociale est situé à 77 Grande-Ile et le numéro de téléphone est 373-5330. A cet endroit, un agent verra à répondre à vos demandes et à faire déterminer le montant d'Aide Sociale qui doit vous être accordé. Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse donnée à votre demande d'Aide Sociale, vous pouvez formuler une demande de Révision au bureau où vous vous êtes adressé, révision qui verra à confirmer ou modifier votre allocation mensuelle d'Aide Sociale. Si la révision elle-même ne vous satisfait pas, vous pouvez de nouveau faire appel auprès de la Commission des Affaires Sociales qui verra à rendre une décision définitive.

Il me fera plaisir de recevoir toutes vos questions concernant l'Aide Sociale ou toutes autres questions légales. Veuillez faire parvenir le courrier au soin de Me Jean-Pierre Boyer, au Bureau d'Aide Juridique, 85 rue Champlain, à Valleyfield.

chronique du livre

DES

LIBRAIRIES BOYER LTEE

La veuve

Pierre Ray, l'auteur "du Grec" vient de publier un nouveau roman aux éditions Robert Laffont. Ce nouveau volume qui s'intitule "La Veuve" est la suite du premier roman qu'il a écrit. On y retrouve quelques personnages "du Grec" ainsi qu'une certaine forme de continuité. Ceux qui ont lu le premier roman de Pierre Ray de rappelleront que l'histoire qu'il a racontait était basée sur certains faits réels. L'histoire tournait autour du mariage de la femme d'un ex- président des Etats-Unis et d'un riche armateur grec. Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour relier cette histoire de Pierre Ray à l'histoire vécue de Jacqueline Kennedy.

Dans ce nouveau volume, l'auteur invente une suite à ce qu'on connait de la vie de l'ex grande dame des Etats-Unis. L'auteur note d'ailleurs au début de ce roman qu'il ne saurait être question de voir dans "La Veuve" une transcription même très partielle de la réalité. A la lecture de ce livre, on découvre une femme qui d'expérience en expérience ne parvient pas à trouver le bonheur. Peggy erre dans un monde artificiel où la seule chose qu'elle respecte c'est l'argent. Elle n'a pas que du respect pour l'argent, les diamants et tout autre objet de valeur; d'ailleurs se caresser le corps avec des diamants c'est plus que du respect.

Ce livre permet de vraiment découvrir la face cachée de la haute société; ses intrigues, ses valeurs et surtout sa fragilité.

Pierre Ray, l'auteur "du Grec" vient de publier un nouveau roman aux éditions Robert Laffont. Ce nouveau volume qui s'intitule "La Veuve" est la suite du premier roman qu'il a écrit. On y retrouve quelques personnages "du Grec" ainsi qu'une certaine forme de continuité. Ceux qui ont lu le premier roman de Pierre Ray de rappelleront que l'histoire qu'il a racontait était basée sur certains faits réels. L'histoire tournait autour du mariage de la femme d'un ex- président des Etats-Unis et d'un riche armateur grec. Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour relier cette histoire de Pierre Ray à l'histoire vécue de Jacqueline Kennedy.

Dans ce nouveau volume, l'auteur invente une suite à ce qu'on connait de la vie de l'ex grande dame des Etats-Unis. L'auteur note d'ailleurs au début de ce roman qu'il ne saurait être question de voir dans "La Veuve" une transcription même très partielle de la réalité. A la lecture de ce livre, on découvre une femme qui d'expérience en expérience ne parvient pas à trouver le bonheur. Peggy erre dans un monde artificiel où la seule chose qu'elle respecte c'est l'argent. Elle n'a pas que du respect pour l'argent, les diamants et tout autre objet de valeur; d'ailleurs se caresser le corps avec des diamants c'est plus que du respect.

Ce livre permet de vraiment découvrir la face cachée de la haute société; ses intrigues, ses valeurs et surtout sa fragilité.

Fédération des commissions scolaires

Un congrès terne, teinté d'attentisme

(Yvan Bélanger)

Selon la plupart des observateurs, le congrès de la Fédération des commissions scolaires qui a eu lieu en fin de semaine à l'hôtel Reine Elizabeth, a été très terne. Certains journalistes de la métropole ont parlé de l'attentisme des dirigeants scolaires. Il va de soi que le fait que ce congrès survienne 10 jours après les élections et juste au moment où le nouveau gouvernement choisissait ses ministres, n'a pas amélioré le climat.

La commission scolaire de Valleyfield était représentée à ce congrès par la majorité des commissaires et par le directeur général, M. Jean Faille. Pour ce qui est de la régionale Salaberry, plusieurs commissaires ont assisté au congrès. Les commissaires Paul Emile Chasle et Gaby Landry étaient les délégués officiels de la régionale Salaberry. Le directeur général de cette commission scolaire, M. Maurice Marleau, a également participé à ces assises.

Le thème de ce congrès était "la commission scolaire sur la place publique". On y a discuté de "la commission scolaire et ses services éducatifs", "la commission scolaire , force politique", "la commission scolaire, groupe de pression", "la commission scolaire, gouvernement local".



Récemment, le club Rotary de Valleyfield accueillait un nouveau membre en la personne de M. Louis Chatel. M. Pierre Leduc, président du club a souhaité la bienvenue à M. Chatel (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Connaissez vous votre enfant ?

Le Comité Régional pour la Santé Mentale organise un programme de sensibilisation à la Vie Familiale.

Le but principal de ce programme est d'offrir à un groupe de parents l'occasion d'observer et de discuter avec l'aide d'un animateur le comportement de leurs enfants et de leurs attitudes en tant que parents.

Ce programme s'adresse à tous les parents qui ont des enfants de 3 à 4 ans.

Si vous désirez de plus amples renseignements ou si vous êtes intéressés à vivre une nouvelle expérience avec votre enfant, veuillez communiquer avec Mme Nicole Parent-Boisvenue à 373-6252 de 9:00 à 5:00 hres ou à 371-6371 après 5 heures.

Nicole Parent-Boisvenue
Responsable du Programme de Sensibilisation à la Vie Familiale.

Faites nettoyer vos tapis sofas , chaises etc .....

• A LA VAPEUR •

A DOMICILE

Un nettoyage à la vapeur extrait en profondeur



Vous serez assurés que la saleté en est soutirée par

EXTRACTION

Ne donnez pas de shampooing parce que vous faites pénétrer plus profondement la saleté.

Assainissement Residesntiel et Commercial

Pour information et estimé gratuit

GUY BOURDON TAPIS PROPRES

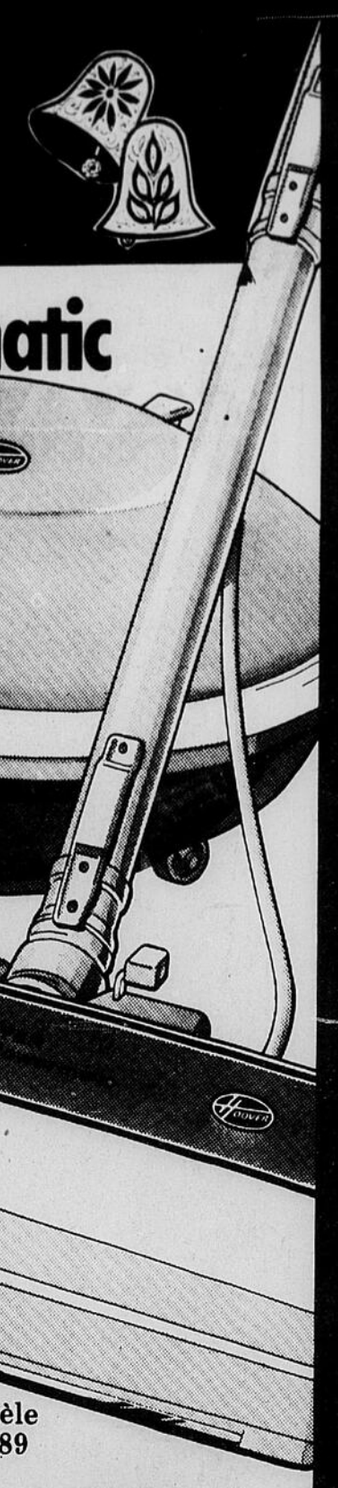
VALLEYFIELD

TEL.: 371-1970

POUR SON CADEAU DE NOEL

OFFREZ-LUI UN ASPIRATEUR

Hoover



Custom II Celebrity Powermatic

Ce nouveau Hoover est doublement pratique. Il offre les avantages d'un aspirateur traîneau et ceux d'un aspiro-batteur. Plus l'efficacité de nettoyage qui a fait la célébrité des Hoover. Comparez les caractéristiques. Comparez les prix. Vous conviendrez que le Hoover Celebrity II est un appareil super-avantageux.

PRIX SUGGERE: $169.95

OFFRE SPECIALE $139.95

Aspiro-batteur Powermatic



A l'origine de la réputation du Celebrity II: le remarquable aspiro-batteur Powermatic de Hoover. Le Powermatic doit son efficacité à un rotor mû par moteur, et il bat, tout en balayant, tout en aspirant. Le batteur en acier trempé le rend apte aux plus durs nettoyages.

Aspiration au ras des plinthes



Dans le Celebrity II, la succion s'exerce jusqu'à l'extrême bord de l'aspiro-batteur, de sorte qu'on peut nettoyer tout au ras des plinthes.

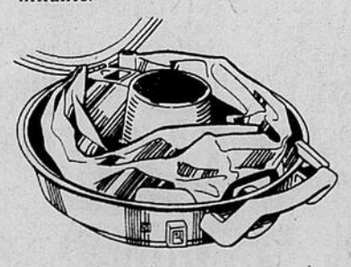
Manche à trois positions

Seul le manche des Hoover se règle en trois positions: rangement, nettoyage normal et nettoyage sous les meubles. Ainsi, vous n'avez plus à travailler le dos courbé.



Vaste sac multi-magnum

L'aspirateur Custom II Celebrity Powermatic contient un sac multi-magnum, long d'une verge et donnant 780 pouces carrés de surface filtrante.



Modèle S3089

SERVEZ-VOUS DU PLAN DE CREDIT MARCHAND FRERES

MARCHAND FRERES

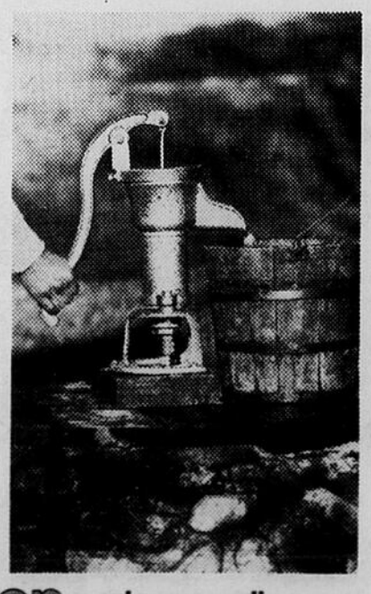
209 RUE VICTORIA TEL: 373-2740

VALLEYFIELD

"CINQ ETAGES DE MEUBLES ET DE SUGGESTIONS DE CADEAUX"

épargner

à la Caisse populaire



L'argent, c'est comme de l'eau... Pour s'en faire une réserve, il faut savoir comment s'y prendre.

Les experts-conseils de votre Coopérative d'épargne et de crédit vous proposent des programmes d'épargne pratiques pour mieux canaliser vos ressources et assurer votre autonomie financière: *les plans d'épargne ordinaire, stable ou à terme, les plans d'épargne-logement ou retraite, le programme d'épargne-budget* pour planifier vos vacances, l'achat d'une voiture, ou encore pour vous protéger contre les imprévus.

Epargner à la Caisse populaire, c'est le bon moyen de canaliser vos ressources... parce que ça vous appartient.

c'est le bon moyen de canaliser vos ressources

J'ECONOMISE DAVANTAGE chez AA

DE REELLES ECONOMIES
INCITENT DE PLUS EN PLUS DE
CONSOMMATEURS
A ADOPTER
POURQUOI PAS VOUS?

PATE ALIMENTAIRE SPLENDOR
SPAGHETTI
SPAGHETTINI
MACARONI COUPE
CELLO 2 LB
49¢

SUCRE BLANC
SAC 4 KILOS
1.29

BISCUITS LIDO
GOGLU
BOITE
89¢

BISCUITS DAVID
FEUILLES D'ERABLE
CELLO 24 OZ
1.25

PORC FRAIS HACHE
IDEAL POUR TOURTIERE
PRODUIT DECONGELE
LB 71¢

VEAU HACHE
PRODUIT DECONGELE
79¢ LB

TOURTIERES
PROVIGO
89¢ CH.
BOITE 16 OZ

FARINE
FIVE ROSE
SAC 10 LB
1.71

LAITUE EN POMME
VAR. ICEBERG
IMP. E.U.
CAN NO. 1
GR 24
28¢

SAC A DECHET
GLAD
EXT. 26X36
SAC 10'S
99¢

ORANGES SUNKIST
VAR. VALENCE
IMP. CALIFORNIE
GR. 113
DOUZ
69¢

MONARCH
MELANGE A CROUTE A TARTE
BOITE 18 OZ
57¢

BROCOLI FRAIS
IMP. E.U.
CAN NO: 1
GR 14
DZ
57¢

SUPER MARCHE ESCOMPTE AA

aux Vraies aubaines
FILIALE DE PROVIGO INC.

71 rue Maden, Valleyfield

Du 4 au 19 décembre

Un citoyen de Coteau du Lac exposera ses oeuvres au salon des métiers d'art du Québec

(Yvan Bélanger)

Gérard Trudel de Coteau du Lac, participera au Salon des Metiers d'Art du Québec qui aura lieu cette année du 4 au 19 décembre à la Place Bonaventure. M. Trudel, un artisan fort connu dans notre région, se spécialise dans la fabrication de jouets de bois. M. Trudel explique ainsi son goût pour les jouets:

"Le jouet de bois a toujours eu un attrait particulier pour les enfants comme pour les parents. Le jouet éducatif, par contre, est à faire au Québec. C'est pourquoi nous nous employons depuis déjà plusieurs années à mettre au point des modèles, des couleurs, une construction simple et robuste ainsi qu'une finition des plus securitaires, en collaboration étroite et constante avec des spécialistes tels que parents, éducateurs, jardinières, psychologues, orthopédagogues et conseillers pédagogiques.

Ce jouet de bois, comme le fabriquait nos ancêtres, incite nos enfants à la recherche du beau tout en favorisant leur apprentissage. En pin de près de deux pouces, les jouets qui vous sont présentés sont des plus robustes, donc construits pour durer et résister à toute manipulation.

Chacune des pièces des jouets casse-tête s'enfile sur un gougeon de merisier permettant ainsi un rangement facile et offrant une decoration originale et gaie.

Les teintures translucides et non-toxiques employées sont originales puisqu'elles sont fabriquees par nous; elles permettent aux enfants de jouer en toute securite, en leur offrant la possibilité de voir et de toucher le grain et les noeuds de bois. Ces couleurs sont à la fois douces et attrayantes.

Chaque jouet est fini à la main et vérifié lors de l'assemblage, ce qui garantit la qualité de la finition, de la solidité et du bon fonctionnement de toutes les pièces.

Tous les jouets sont signés et sont des PIECES UNIQUES car, chacun a ses découpures propres à lui et par conséquent, les pièces ne s'ajusteront que sur ce jouet précis.

Enfin, puisque ces jouets se manipulent facilement et tiennent bien dans des mains d'enfants, ils prendront facilement plaisir à reconstituer ces petits et gros casse-tête.".

Valleyfield

72 nouveaux logements seront prêts au mois de mai

(Yvan Bélanger)

Le nouveau projet domiciliaire qui doit voir le jour dans le secteur de la baie à Valleyfield pourra accueillir ses premiers locataires à compter du mois de mai 1977. M. Jean Pierre Gibeault de la firme d'ingénieurs campivalencienne Gibeault, Lapointe et associés nous a révélé lors d'un entretien téléphonique que le projet allait bon train et qu'à la suite de rencontres avec des fonctionnaires du gouvernement québécois, il n'y avait que de petites modifications à apporter à l'architecture. Il est à noter que la firme d'ingénieurs Gibeault, Lapointe et associés agit en tant que gérant et architecte conseil dans ce projet.

M. Gibeault nous a indiqué que les plans définitifs étaient presque terminés et que la première phase du projet serait terminée au mois de mai 1977. Cette première étape concerne la construction de 8 modules totalisant 72 logements. Il est à noter que lorsque ce projet sera complété, il comptera 200 unités de logements. Ce projet est actuellement évalué à 3 millions et demi de dollars.

Avis du Caporal Laniel

Je vous informe avec regrets que la présente chronique ne sera plus publiée régulièrement dans ce journal. Cet arrêt est dû au surcroît de travail qu'occasionnent mes nouvelles fonctions.

Depuis un an déjà, la direction de ce journal collabore avec nos services en publiant de l'information sur divers sujets judiciaires. Je leur adresse mes remerciements ainsi qu'à vous tous, lecteurs et lectrices.

Je tiens à préciser qu'à l'occasion, advenant des évènements spéciaux ou des amendements aux lois existantes, je vous en informerai en insérant un texte à ce sujet dans le journal.

Encore une fois, mille mercis.

Cpl. Michel LANIEL
mat 4061,
E/C Poste de Huntingdon.

La commission scolaire de Valleyfield présente un bilan très positif

(Yvan Bélanger)

Le 1er juillet 1975, la commission scolaire de Valleyfiled reprenait ses pouvoirs et repatriait ses services. La première étape de cette reprise en main des pouvoirs a réellement débuté au mois de juillet 1976. Le directeur général de la commission scolaire de Valleyfield, M. Jean Faille, a fait le bilan suivant de ces 6 mois lors d'un entretien téléphonique: "La situation est plus que saine, la commission scolaire de Valleyfield n'a pas un sou d'inadmissibles, les négociations locales vont bon train et tous les services sont en fonctionnement.

Selon M. Faille, "compte tenu de tout ce qui s'est passé, la commission scolaire de Valleyfield a présenté des états financiers plus que raisonnables" Depuis le départ de M. Robert Lalande, qui occupait le poste de secrétaire générale, il reste à combler. M. Faille nous a fait remarquer reste à combler. M. Faille nous a fait remarquer que la commission scolaire de Valleyfield avait présentement un cadre en trop si on se fie aux normes du ministère. Il est donc à prévoir que l'un des cadres actuellement en poste à la commission scolaire de Valleyfield sera chargé de cette fonction. Le tout devrait être décidé dans les prochains jours.

Collège

On met l'accent sur la préparation des étudiants

(Yvan Bélanger)

Le 17 novembre dernier, le directeur général du collège de Valleyfield, M. André Leblanc, a eu une rencontre avec l'ensemble des directeurs de personnel des usines de la région de Valleyfield en vu de la formation d'un comité collège / industries. Ce comité aura pour but de favoriser l'apprentissage des étudiants en vue de leur venue sur le marché du travail. Selon le directeur général du collège, la mise sur pied de ce comité répondra à l'attente réciproque des étudiants, des employeurs et en même temps des dirigeants du collège qui veulent mieux préparer les étudiants à leur emploi futur. Les objectifs du comité sont: de s'informer mutuellement des besoins dans la région; d'adapter les programmes du collège en fonction de ces besoins; de développer la mise sur pied de stages dans les industries et surtout de conserver le plus possible dans la région les finissants du collège.

Selon M. Leblanc, il est important que les étudiants trouvent un emploi dans leur milieu.

Le 15 décembre, une autre rencontre est prévue pour mettre sur pied ce comité qui sera formé de 5 représentants du collège et de 5 représentants des industries de la région.

La faim du monde
avant la fin du monde
OXFAM



Lors du dernier souper hebdomadaire du Club Richelieu de Valleyfield, Me Jean-Pierre Boyer agissait comme conférencier invité. Messieurs Gaétan Rousse, Raymond Blouin et Denis Lecompte accueillaient le conférencier. Notons que la conférence portait sur l'Aide Juridique. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

ENTREPRISES GO NET LTÉE

spécialistes dans "NETTOYAGE À LA VAPEUR" de tapis et fauteuils.

FAITES-LE VOUS-MÊME
EPARGNEZ
de 50% à 75%

LOUEZ une de nos merveilleuses machines GO NET vous leur redonnerez l'éclat du neuf.



TAPIS
FAUTEUILS
RÉCUPÉRATION D'EAU, SOUS-SOL OU AUTRES

MODÈLE 200

Pour informations:

CENTRE DU BREUVAGE
123 JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD 373- 3044

Chevaliers de Colomb

Vendredi soir prochain aura lieu dans la grande salle située au 70 rue Académie, cette grande soirée que tous attendaient depuis longtemps. Le tout débutera vers 20 heures p.m. Le prix d'entrée sera $1.00 par personne. Bienvenue à tous.

Le 5 décembre prochain une initiation au 1er degré aura lieu dans nos salles situées rue Académie. Le tout se déroulera sous la direction du Grand Chevalier M. Yvon Asselin, à partir de 10 heures A. M.

Le dépouillement de l'Arbre de Noël pour tous les enfants enregistrés au conseil aura lieu le 12 décembre 1976 alors que le PERE NOEL arrivera pour distribuer de nombreux cadeaux. Cette journée sera des plus remplie alors qu'un déjeuner sera servi à partir de 10 heures le matin suivi du dépouillement à 1 heure et demie. N'oublions surtout pas la messe qui sera célébrée à 9 heures dans la grande salle.



Pour Noël, offrez à votre épouse

UN AMOUR DE CADEAU

L'UNIQUE
L'INCOMPARABLE
CUISINIERE

JENN-AIR

VOTRE DEPOSITAIRE JENN-AIR

RAYMOND LEBOEUF

VOUS DIT:

"Si vous êtes intéressé à vous offrir l'unique Cuisinière Jenn-Air—

163 RUE ARMAND
VALLEYFIELD NITRO 373-0638

"VENEZ VERIFIER MES PRIX"

— VOUS SEREZ SURPRIS DE LA DIFFERENCE



JENN-AIR — UNE MERVEILLE DANS VOTRE CUISINE

- ELIMINE LA FUMEE DE LA GRAISSE
- ELIMINE LES ECLABOUSSURES
- ELIMINE LES ODEURS

JENN-AIR VOUS PROCURE LES JOIES DE LA CUISINE EN PLEIN AIR DANS VOTRE MAISON

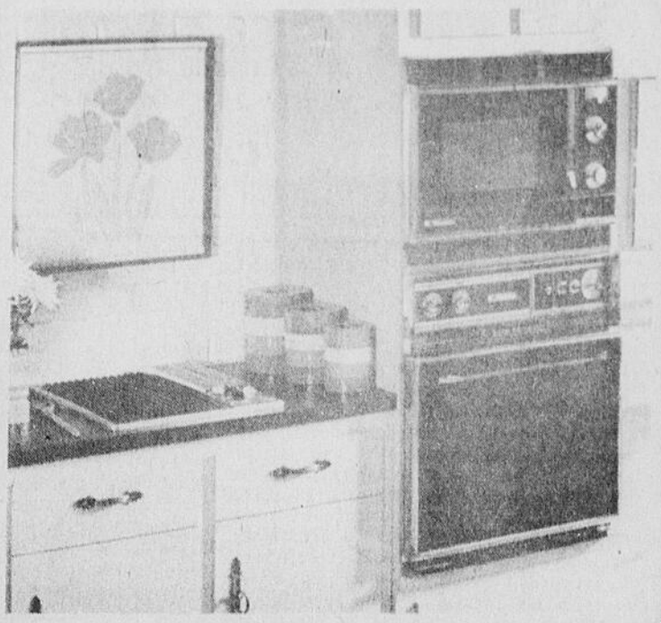
IL N'Y A RIEN DE MIEUX!

COMPLETEZ VOTRE CUISINIERE

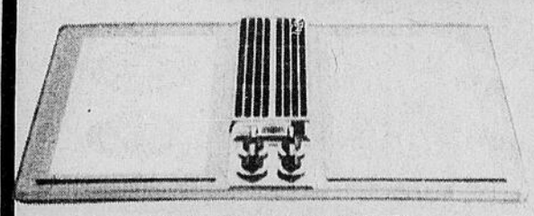
JENN-AIR

AVEC UN FOUR MICRO-ONDES ET UN FOUR AUTO-NETTOYANT

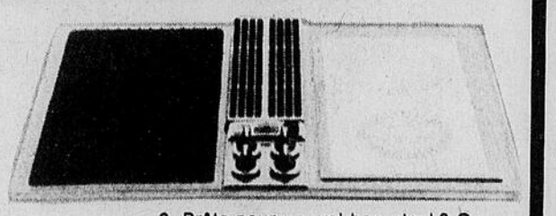
CE JUMELAGE VOUS PERMETTRA DE POSSEDER LA CUISINE LA PLUS COMPLETE POUR OFFRIR AUX VOTRES UNE VARIETE DE MENUS



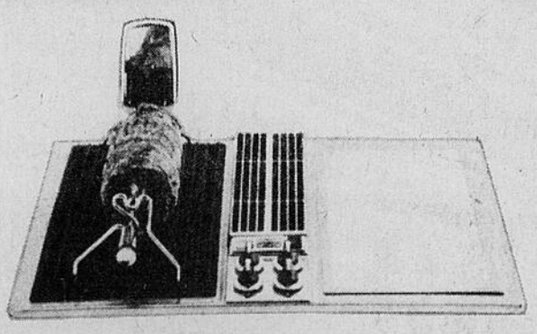
JENN-AIR A PLUSIEURS PERSONNALITES!



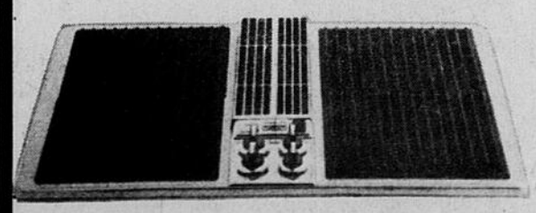
1 Vous commencez avec vos quatre éléments en céramique (ou des élements spiraux ordinaires) avec des controles infinis et surface de ventilation



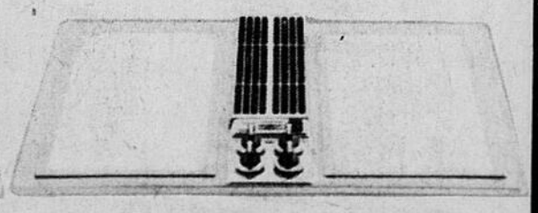
2. Prêts pour un vrai bon steak? Ou des chiens-chauds pour les enfants? Enlevez le dessus à éléments et insérez facilement les accessoires à grillage en 20 secondes sèulement



3. Ou encore vous désirez un rôti...un Shish Kebab..des crêpes pour votre déjeuner. Installez tout simplement l'accessoire recommandé.



4. Vous attendez de la visite? Plusieurs de nos Jenn-Air se convertissent sur les deux côtés pour avoir des grilles doubles en moins d'une minute.



5. C'est de nouveau un poêle, le plus complet sur le marché. Enlevez facilement tous vos accessoires et replacez les éléments réguliers ou en céramique.

VOUS DESIREZ MODIFIER VOTRE CUISINE?

NOUS VOUS OFFRONS UN GRAND CHOIX EN

ARMOIRES DE CUISINE

FAITES SUR MESURE

NOUS VOUS OFFRONS AUSSI DES

FENETRES SUR MESURE

NOUS SOMMES DEPOSITAIRE DE FENETRES

- SUPER VISION
- AERO
- SOLARIS

RAYMOND LEBOEUF

PORTES ET FENETRES

163 RUE ARMAND 373-0638

VALLEYFIELD-NITRO

Collège de Valleyfield

Une nouvelle firme de conseillers juridiques s'occupera de l'émission d'obligations

(Yvan Bélanger)

Lors de son assemblée régulière, le Conseil d'Administration du collège de Valleyfield a accepté la nomination d'une nouvelle firme de conseillers juridiques pour juger de la validité de l'emprunt et de l'émission d'Obligations que doit faire incessamment le collège. Cette firme, Parent, Monast, Walters et Vallière a été suggérée par le ministère des finances. Me Morin avait été nommé il y a quelques semaines mais il a décidé de se retirer de ce dossier.

Il est bon de noter que le C.A. du collège a fait parvenir une lettre au ministère des finances concernant la façon dont le conseiller juridique était choisi. Actuellement, le ministère choisit lui même le conseiller juridique et le collège n'a qu'à approuver ce choix. Pour l'avenir, M. Leblanc nous a fait remarquer qu'une procédure serait établie afin d'assurer un fonctionnement le plus juste et le plus objectif possible.

La faim du monde
avant la fin du monde
OXFAM

Programme des cliniques de puériculture pour le mois de décembre

Décembre 1 Mercredi:
2 à 3 heures - St-Eugène Sous-sol du Presbytère.
Décembre 2 jeudi:
2 à 3 heures - Bellerive - Sous-sol Eglise N-Dame.
2 à 4 heures - Valleyfield S. Soins Préventifs, 106 St-Jean-Baptiste.
Décembre 9, jeudi:
2 à 4 heures - Beauharnois Salle de la Fabrique St-Clément, Ch. St-Louis.
Décembre, 14 Mardi:
2 à 4 heures, Valleyfiedd S. Soins Préventifs, 106 St-Jean-Baptiste.
Décembre 15, Mercredi:
2 à 3 heures - St-Timothée- Hôtel de Ville 88 St-Laurent.
Décembre 16, Jeudi:
2 à 3 heures: Bellerive Sous-Sol Eglise N-Dame.
Décembre 21, Mardi:
2 à 4 heures - Valleyfield S. Soins Préventifs, 106 St-Jean-Baptiste.
Décembre 22, Mercredi:
2 à 3 heures - Sacré - Coeur - Sous-Sol Eglise Sacré-Coeur.
Décembre 23, Jeudi:
2 à 4 heures - Beauharnois - Salle de la Fabrique St-Clément, Ch. St-Louis.
Décembre 28, Mardi:
2 à 4 heures - Valleyfield S. Soins Préventifs 106 St- Jean Baptiste - S. Soins Préventiste.

Bulletin-Lions

EDITORIAL:

Parrainer un nouveau club Lions, quelle découverte! Quelle joie de réaliser et de faire partager jusqu'à quel point le Lionisme est l'organisation de service le mieux structuré et le plus répandue à travers le monde.

A tous les paliers, le Lionisme International est grand. Le bon fonctionnement d'une telle association est important. Les membres fondateurs de Soulanges le réalisent et permettent aux Lions du "club parrain" de se retremper aux sources.

C'est l'occasion rêvée de chacun de participer à une de ces réunions et d'encourager les futurs membres du Club Lions Soulanges.

Claude Leduc, président.

PROCHAIN SOUPER:

Notre prochain souper régulier aura lieu le 1er. décembre au restaurant La Lanterne, à 6:30 h. p.m. Notre président de Zone, André Lavallée, sera parmi nous lors de cette réunion. Nous demandons à tous les membres de se faire un devoir d'être présents lors de cette visite officielle d'André à Valleyfield.

ACTIVITES SOCIALES:

a) Souper de Noel des membres: Cette soirée aura lieu cette année au Domaine 1775, St-Timothée. Nous vous prions de ne pas oublier d'apporter un cadeau (portant aucun nom), d'une valeur ne dépassant pas $5.00

b) Noel des Enfants: Aura lieu dimanche, le 19 décembre à la Salle PAMALOU, au 27 rue Quenneville. Tous les membres et familles sont invités à se rendre pour 1 heure p.m.

A NOTER: Les célibataires y sont aussi invités.

P.A.LEDUC & CIE
Comptables agrées
Chartered Accountants
23 Ste-Hélène, Valleyfield
Téléphone: 371-2512

CLINIQUE VETERINAIRE DE VALLEYFIELD
Dr Raynald Théoret
MEDECINE ET CHIRURGIE
pour animaux de ferme et petits animaux domestiques.
461 Ch. Larocque Valleyfield 373-8432

Filles d'Isabelle de Soulanges

Dimanche, le quatorze novembre dernier, à l'occasion de notre anniversaire de fondation, le cercle des Filles d'Isabelle "Geneviève de Soulanges" tenait sa première initiation à l'école Léopold Carrière de Coteau Landing. Trente quatre candidates ont été reçues membres des Filles d'Isabelle du cercle ci-haut mentionné.

Sous la présidence d'honneur de Madame Lauriana Marcil, député du district et de plusieurs autres régentes et de notre aumônier, Monsieur l'abbé Jean-Guy Primeau, le cercle a connu une très heureuse initiation, et ce grâce au dévouement et à la collaboration de tous les membres et du conseil.

C'était fête pour nous. En effet dès le matin, une foule nombreuse, membres et candidates se sont réunies en l'église Ste-Marie du Rosaire de Coteau Landing afin d'assister à une messe spécialement préparée à nos intentions. Célébrée par Monsieur Jean Guy Primeau, Curé de la paroisse, cette magnifique messe a été animée par les chants de la Chorale de Coteau Landing, à qui nous offrons nos plus sincères félicitations et nos remerciements.

Un délicieux dîner a été servi à l'Hotel Américaine de Coteau Landing et par la suite les membres se sont réunies à l'école Léopold Carrière. Pour clore cette mémorable journée, un souper a été servi au Centre Communautaire de Coteau Landing. Tous ensemble, membres et nouveaux membres ont fraternisé à ces agapes. Chant, humour, gaieté ont rendu cette rencontre très agréable et pour clore cette journée, on se quitte se disant un aurevoir afin d'être présentes à notre soirée d'amitié qui s'est tenue au même endroit mardi le 16 novembre.

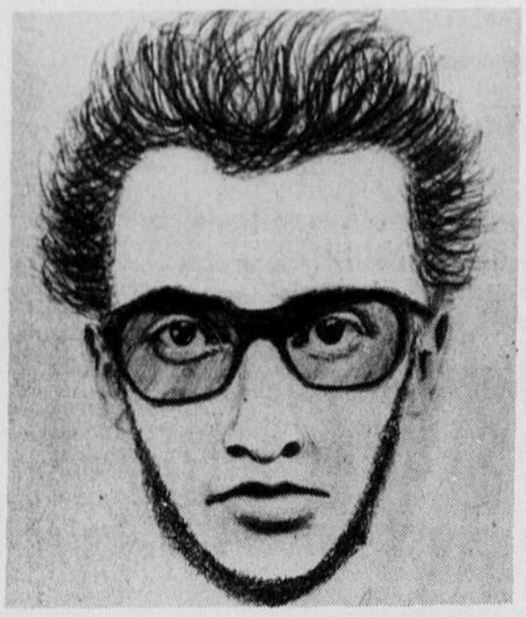
Environ cent cinquante membres étaient présentes à notre assemblée régulière suivie de notre soirée d'amitié. Grâce au dynamisme, à l'entraide et à la générosité de tous les membres de notre cercle, notre soirée a remporté un succès sans pareil. Un délicieux buffet préparé par les membres a été servi et plusieurs prix de présence ont été offerts. Madame Thérèse Bergevin régente du cercle a présidé cette assemblée. Inutile de dire que cette première initiation restera à jamais mémorable dans nos archives. Bienvenue à tous les nouveaux membres et long règne à notre cercle.

Cependant une ombre est venue jeter la tristesse au milieu de nous, au cours de la semaine, nous déplorons la perte d'un membre Soeur Gabrielle St-Amour, décédée à Coteau Station après une brève maladie. Nos sincères condoléances à la famille de Madame St-Amour.

Merci à tous les membres pour leur générosité et leur dévouement apportés au succès du cercle.

Soeur Thérèse Bergevin, régente
Soeur Laura Ferguson, rédactrice

La S.Q. de Ste-Martine a besoin de votre coopération



La Sûreté du Québec de Ste-Martine demande la collaboration de la population de la région afin de lui communiquer tous renseignements relatifs à un accident qui s'est produit le 27 octobre dernier vers 17 heures 30 sur la route 132 à la hauteur de Ville de Léry. Lors de cet accident, une jeune fille de 19 ans a été gravement blessée en se jetant d'un véhicule en marche.

Le véhicule, un camion de type "pick-up" bleu foncé, un modèle très ancien, a poursuivi sa route et les policiers n'ont pas retracé ce véhicule depuis. La jeune victime qui a reposé assez longtemps dans un état critique, a donné la description suivante du conducteur: 35 à 40 ans, 5 pieds 8 pouces ou 10 pouces, 150 livres; il porte des verres teintés et une petite barbe. Cette description a permis aux policiers de tracer le portrait robot que nous présentons ci-dessous.

Avant qu'elle ne se jette hors du véhicule, le camion a ralenti pour laisser passer une petite automobile rouge. Les policiers demandent au conducteur de cette automobile de communiquer avec eux afin de leur donner plus de renseignements. Les policiers demandent également à un individu de race noire qui a porté secours à la jeune fille, de communiquer avec eux.

Toute personne qui pourrait donner des renseignements supplémentaires relativement au conducteur ou au camion impliqué dans cet accident est priée de téléphoner à l'agent André Boudreau à 427-2012. Le tout sera tenu confidentiel.

DUCHESNEAU&FILS
Maitre exterminateur licencié
Rats - Souris - Puces
Punaises - Coquerelles
Estimation gratuite
ouvrage garanti
Voiture sans nom
371-4995

MARTEL Electronique
193 TRUDEAU VALLEYFIELD
VENTE & POSE TOURS ANTENNES DE TOUTES SORTES
REPARATION
T.V. STEREO RADIO
373-1294

LES FETES CA COMMENCE A LA BOUTIQUE IMPORT CETTE ANNEE

LA MODE A DEUX
BOUTIQUE IMPORT
JEAN DESJARDINS, PROP.
MICHEL GUERIN, GERANT
32 STE-CECILE, VALLEYFIELD

7 DERNIERS JOURS
JUSQU'AU 8 DECEMBRE 1976

YVES SAINT LAURENT CAREER CLUB
pierre balmain PARIS
paco rabanne PARIS
Comtesse Mara
TED LAPIDUS DIFFUSION PARIS

Avec l'achat d'une PAIRE DE PANTALONS
D'une valeur de $28.95
VOUS OBTENEZ
une 2e PAIRE $2.
Pour seulement
PANTALONS POUR HOMMES SEULEMENT

AVEC L'ACHAT D'UN HABIT, vous obtenez
GRATUITEMENT UNE PAIRE DE PANTALONS D'UNE VALEUR DE $28.95

C'est l'temps d'économiser
AYEZ UNE ALLURE DIFFERENTE AUX FETES CETTE ANNEE

PLAN MISE DE COTE pour les fêtes
Service d'altération
master charge CHARGEX

32 STE-CECILE, VALLEYFIELD

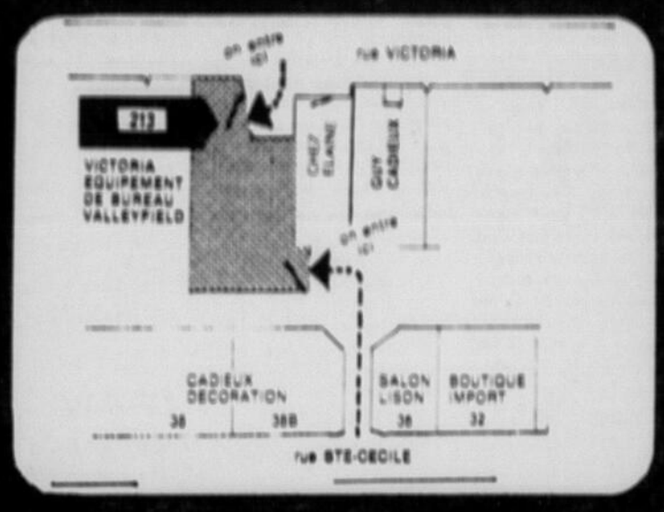
Une nouvelle adresse

LES EQUIPEMENTS DE BUREAU DE
VALLEYFIELD
OFFICE EQUIPMENT INC.

AGENCE EXCLUSIVE
OLYMPIA
Olympia

213 VICTORIA VALLEYFIELD 373-9868

Où nous trouver:



Des suggestions de cadeaux utiles qui feront plaisir

AGENCE EXCLUSIVE
OLYMPIA
Olympia



PORTATIVE ELECTRIQUE



PORTATIVE





MACHINES A ECRIRE

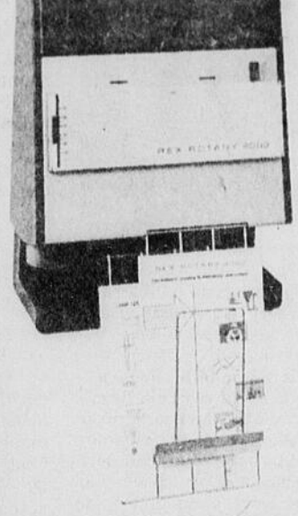


POCKET MEMO

Le système de dictée et de transcription le plus moderne du monde



Dictaphone
Nous faisons parler les gens



REX ROTARY

PHOTO

COPIEUSE

Un vaste choix de cadeaux pratiques qui se donnent bien

TOUT POUR LE BUREAU





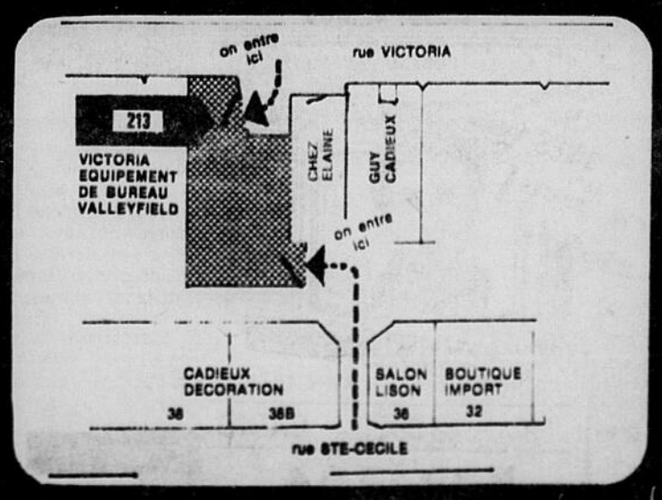


LES EQUIPEMENTS DE BUREAU DE
VALLEYFIELD
OFFICE EQUIPMENT INC.

AGENCE EXCLUSIVE
OLYMPIA
Olympia

213 VICTORIA VALLEYFIELD 373-9868

Où nous trouver:



Lettre ouverte à Bell Canada

Avant de penser au deuxième téléphone...

Si bon nombre de gens se plaignent présentement de la détérioration des services chez Bell Canada, il va sans dire que cette situation se fait sentir d'une façon toute spéciale rue Corriveau à Maple Grove. Cinq abonnés attendent toujours l'installation d'une ligne téléphonique dont deux depuis plus de cinq mois et les trois autres depuis près de trois mois. Il ne s'agit pas d'un cas isolé. D'autres que nous ont eu à se plaindre des mêmes inconvénients. Pour certains d'entre nous, cette situation a entrainé des pertes en salaires et en revenus de tous genres sans compter les innombrables courses que nous devons faire.

Depuis juillet, Bell Canada nous promet d'entreprendre incessamment des travaux d'excavation pour l'installation d'un câble souterrain. Tous nous avons téléphoné à plusieurs dizaines de reprises pour obtenir ce service. Toujours la même réponse: impossibilité d'avoir une ligne temporaire et retard dans les travaux d'excavation pour maintes et maintes raisons. Peut-il encore y avoir de bonnes raisons après avoir attendu si longtemps? Qui donc peut contraindre cette satanée compagnie à donner le service auquel nous avons droit?

LE BELL: QUEL MONOPOLE!

Après tout, est-ce que Bell Canada n'opère pas dans cette région en situation de monopole et est-ce qu'il n'abuse pas un peu trop de ce privilège? Nous croyons qu'un tel monopole lui confère aussi l'obligation d'offrir des services dans un délai raisonnable et qu'à ce chapitre, il ne respecte plus ses engagements. Sans tenter d'en connaître les raisons, il nous semble bien que de tels abus sont intolérables en 1976.

Si nous comparons le service chez Bell Canada avec celui de l'Hydro-Québec, nous nous rendons bien compte que cette dernière entreprise n'hésite pas à engager quelques dépenses supplémentaires pour offrir un service aussi essentiel que l'électricité. Malgré les derniers ralentissements de travail à l'Hydro et malgré aussi les irrégularités du terrain, personne sur cette rue n'a eu à se plaindre des services de l'Hydro et encore faut-il bien comprendre que l'Hydro-Québec a consenti à installer une ligne temporaire, qui devra très probablement être déplacée le printemps prochain. Nous avons de bonnes raisons de croire que Bell Canada n'est pas aussi conscient de ses responsabilités.

POUR UN SERVICE RAPIDE...

Chez Bell Canada, un service rapide va normalement de pair avec service payant. Pensez donc à ce que vous aurez à payer chaque mois à la suite de l'installation "GRATUITE" de votre deuxième téléphone... Dites-nous donc combien de jours vous aurez dû attendre pour obtenir ce service...

Nous, en attendant notre premier téléphone, (pas payant), entendons bien faire l'impossible pour en avoir l'installation avant l'hiver. Quand on pense que le délai maximum pour l'installation d'un nouveau service est un mois...

Francine Joly
Raymond Houle
Cécile Proulx
Pierre Filion
Claude Guay

Le crédit

Levez donc la main ceux qui doivent rien à personne! ouais! le ciel est clair.. Une chance qu'on a des dettes, sans ça on aurait pas grand chose.

C'est vrai, souvent on roule dans un trente-six paiements, on regarde la télévision couleur sur un 24 paiements, on s'habille avec un 12 paiements, plus un p'tit 12 paiements pour les vacances. Comment ça coûte?... C'est plus un problème?

C'est rendu qu'on demande juste, "C'est comment de paiements?"

Faut dire que les paiements.. c'est démocratique! Tout le monde en a, J'en ai, t' en as, ils nous ont! Tout le monde a des paiements - même les pauvres ont des paiements - bien pour une fois y'a même des pauvres qui ont plus de paiements que les riches.

Seulement, les paiements...ça tombe du ciel, ça se fait pas tout seul. Ça se fait à deux; vous pis le crédit. Pas de crédit, pas de paiements.

Seulement y'a juste un p'tit problème avec le crédit pis les paiements. C'est que si ça te permet de partir, c'est en rare que ça te permet d'arriver.

Le crédit faut savoir s'en servir! C'est le gros bon sens!

Le consommateur doit "magasiner" pour obtenir du crédit au meilleur coût possible.

Quand on a besoin de crédit, LE GROS BON SENS...

-c'est se demander si l'argent qu'on veut emprunter ne pourrait pas être employé à quelque chose de plus utile.

- c'est de comparer les taux d'intérêts exigés, le nombre de remboursements à effectuer, les frais d'assurance, le coût total de l'emprunt.

Cet article est extrait de la brochure "Le Gros Bon Sens" présenté par le Mouvement des Caisses Populaires Desjardins et par l'Office de la Protection du consommateur, avec leur autorisation.

La section Valleyfield de l'A.C.C. (Québec) est située au 87, rue Ste-Cécile, local 25 à Valleyfield.

Joyeux Campis

Pour toi qui es seul, célibataire, veuf, veuve, séparé (e), divorcé (e), tu n'as plus de raison de vivre retiré entre quatre murs, à rêver ou pleurer; les Joyeux Campi, des gens dynamiques, ont pensé une formule sensationnelle pour t'aider à reprendre goût à la vie, te divertir, rencontrer des individus bien simples mais combien sympathiques. Danses, chants, jeux de société, musique, histoires, voilà quelques loisirs qui se renouvellent tous les samedis soirs au sous-sol de l'église Notre-Dame de Bellerive, Salle Le Relais, 50 rue Edmond. De plus, à cause de la clientèle grandissante, nous planifions des activités supplémentaires. Notre prochain projet sera le réveillon de Noël; il est temps d'y songer car il ne reste plus que 24 jours et la quantité de billets est limitée.

Je vais te faire une confidence mais ne la dévoile pas car nous allons manquer d'espace pour cet évènement unique à Valleyfield; l'an dernier, j'ai participé à cette heureuse nuit de Noel à Bellerive et nous formions une grande famille: des jeunes, des parents, des personnes du troisième âge, beaucoup de personnes seules; si tu avais vu l'atmosphère qui régnait là, tu aurais ri aux larmes. De l'animation constante, musique de circonstance, un goûter formidable, ça dansait, ça chantait, ça retroussaient les crinolines, oui mes amis, nous avons regagné nos lits à six heures le matin tellement ça festoyait. En tout cas, je m'arrête pour aller retenir mon billet car je veux être du party encore cette année après la messe de minuit. Ah oui, je t'informe que les Joyeux Campi, détiennent de ces billets.

N'oublie pas, que tu es bienvenu à tous les samedis, 8h 30, ce n'est pas gênant car nous sommes tous comme toi, dans la catégorie des gens seuls, mais, regroupés chez les Joyeux Campi, nous formons une famille chaleureuse.

Nous venons de célébrer notre premier anniversaire le 20 novembre. Succès éclatant, le public a été très généreux et nous l'en remercions; avons fait salle comble, sommes très emballés, ce sont des moments inoubliables.

Informations: Presbytère 373-3644 ou Georgette Pilon 371-2136 publicité.

Emprunt de $117,500. pour financer le budget d'immobilisation

(Yvan Bélanger)

Le directeur général de la commission scolaire de Valleyfield, M. Jean Faille ainsi que M. Aurèle Leroux, directeur des services aux étudiants, s'affairent depuis quelque temps à remettre en branle le service d'audio visuel de la commission scolaire locale. Il est à noter qu'actuellement le matériel audio visuel de la Commission Scolaire de Valleyfield, est entreposé au service d'audio-visuel de la régionale Salaberry. Or, la commission scolaire de Valleyfield n'ayant aucune personne en charge de cet équipement, elle ne peut l'utiliser et même pénétrer dans le local.

Récemment, M. Faille a proposé à la régionale Salaberry que la commission scolaire de Valleyfield engage une secrétaire à temps partiel pour s'occuper de cet équipement et remettre en marche le service de prêt. Il semblerait que la régionale ait refusé prétextant que les locaux étaient trop exigus et qu'il était impossible qu'une personne de plus travaille à cet endroit. Lundi soir, les commissaires ont décidé de poursuivre leurs démarches auprès de la régionale afin que ces équipements puissent servir.

AMELIORONS NOTRE CANAL
LE COMITE DU CANAL

Chronique de Décoration
par MICHEL CADIEUX
conseiller en décoration



LES CADRES

Il y a quelques années un mouvement à l'échelle internationale prônait, avec raison d'ailleurs, un certain dépouillement dans la décoration. Mais les grands "designers" se sont brisés le nez en essayant d'éliminer les cadres comme élément décoratif. Il faut se rendre à l'évidence que les tableaux et les murales resteront toujours presque nécessaires dans une décoration équilibrée.

Ils sont un point d'intérêt et d'émerveillement, ils brisent la monotonie de nos grands murs sans vie et sans relief qui doivent, j'espère, servir plus qu'à diviser des pièces. Les cadres, lorsque bien exploités, captent votre attention, ils deviennent source d'évasion et de rêverie, ils fournissent la note exotique ou poétique que tout bon décors se doit de renfermer.

Vous pouvez même dans une pièce détacher un mur en l'inondant de cadres; ceci peut apporter beaucoup d'attrait et de charme si la disposition se veut plaisante et équilibrée. Savoir bien utiliser les cadres pour créer des centres d'intérêt qui grisent notre oeil autant que notre esprit peut devenir quelque peu délicat, un spécialiste peut devenir d'un grand recours mais quant au choix de ceux-ci laissez vous prendre par votre sentimentalité, vous n'en serez que bien servi.

Pour contredire une croyance populaire, il serait bon de spécifier que les murs tapissés se doivent, eux aussi, d'être habillés de cadres; ils offrent souvent un fond de scène excellent et soutiennent ou encerclent mieux les murales qu'on leur dédient.

les décorations CADIEUX inc.
PEINTURE SICO
Tapisserie, Céramique
ACCESSOIRES
DE DECORATION
Tapis et prélarts
ARMSTRONG
38 STE-CECILE VALLEYFIELD 373-7979

Modifications importantes sur les permis

Depuis le 8 septembre 1976, la loi # 13 modifie l'émission du permis de conduire.

Un changement majeur à noter est l'élimination des catégories de permis de "chauffeur" et de "conducteur". Dorénavant, ils seront émis par des numéros de classes de 1 à 7 et ces classes seront plus appropriées aux besoins et spécifications du détenteur de permis de conduire.

Pour mieux comprendre ce système, regardez à l'endos de votre permis actuel ils sont inscrits sous la rubrique "classe".

Donc, par ces changements, le Bureau des Véhicules Automobiles du Québec sera plus sévère et exigeant envers les classes 1 et 2 qu'envers les classes 5, 6 ou 7. C'est-à-dire que le pourcentage de l'examen écrit tre plus élevé: Classe 1 - 90%, que la classe 2 - 85%, Classe 7 soit 60% etc...

Un autre changement important est le nouveau système pour l'obtention d'un permis d'apprenti-conducteur. Ils seront émis pour une durée de 6 mois et renouvelables sur demande (au lieu de 2 mois) Les moins de 18 ans ne sont pas autorisés de conduire une motocyclette, sauf pour un cours de conduite de moto.

Comme troisième changement, les 16 et 17 ans qui désirent obtenir un permis de conduire doivent avoir suivi un cours de conduite avec succès d'une école approuvée par le Bureau des Véhicules Automobiles du Québec.

Pour les 18 ans et plus, ils doivent avoir suivi un cours avec succès ou avoir détenu un permis d'apprenti-conducteur pendant une période minimum de 5 mois.

Un autre changement important qui fut apporté par le projet de la loi # 13 est que les conducteurs de véhicules doivent remettre leur permis de conduire et le certificat d'enregistrement aux policiers ou agents de la paix afin qu'ils puissent examiner ces papiers et prendre des notes; par la suite ils sont remis à leur détenteur.

Avant, la loi disait qu'il devait exhiber ces papiers et maintenant il doit remettre ces papiers.

Cpl. Michel LANIEL 4061.

DÉCÈS

BRISEBOIS

A Huntingdon, le 29 novembre, à l'âge de 62 ans, est décédé subitement M. Angelbert Brisebois, époux d'Hélène Dolan, demeurant au 46 Lake à Huntingdon. Les funérailles auront lieu demain le 2 décembre. Le convoi funèbre partira du salon Rodrigue Montpetit, de Huntingdon, pour se rendre à l'église St-Joseph de Huntingdon où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation à Huntingdon.

CARDINAL

A Ste-Martine, le 28 novembre à l'âge de 72 ans, est décédé M. Roméo Cardinal, époux de Bernadette Lécuyer, demeurant à Ste-Martine. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui le 1er décembre. Le convoi funèbre est parti du salon J.M. Loiselle de Ste-Martine, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Martine où le service fut célébré à 2h.30. Inhumation à Ste-Martine.

MARLEAU

A Valleyfield, le 27 novembre, à l'âge de 72 ans est décédée Mme Réal Marleau, née Germaine Besner, demeurant à St-Polycarpe. Les funérailles ont eu lieu le 29 novembre dernier. Le convoi funèbre est parti du salon Louis Poirier, de St-Polycarpe pour se rendre à l'église paroissiale de St-Polycarpe où le service fut célébré à 3 heures. Inhumation à St-Polycarpe.

HAINEAULT

A Valleyfield, le 24 novembre à l'âge de 66 ans est décédé M. Albini "Ben" Haineault, célibataire fils de feu Olivier Haineault et de feue Léonide Bazinet, demeurant au 53 rue Ste-Cécile à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 26 novembre dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin & Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 10 heures. Inhumation à Valleyfield.

GIBEAULT

A Valleyfield, le 15 novembre, à l'âge de 52 ans est décédé subitement M. Rolland Gibeault, époux de Rita Plouffe, demeurant au 409 Salaberry à Valleyfield. Une messe pour le repos de l'âme de M. Gibeault a été chantée jeudi, le 18 novembre dernier, dans l'église St-Augustin à 3 heures. Incinération au Cimetière de Côte-des-Neiges; Inhumation des cendres au Cimetière de de Valleyfield.

LAMARRE

A Valleyfield, le 22 novembre, à l'âge de 65 ans est décédé M. Antonio-Médario Lamarre, époux de Réjeanne St-Denis, demeurant au 24 Perreault à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 25 novembre dernier. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit & Fils Inc., 315 Danis, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellerive où le service fut célébré à 2 heures. Inhumation à Valleyfield

REMERCIEMENTS



M. et Mme Arthur St-Onge (Agathe), M. et Mme Marcel Lemieux (Hélène), M. et Mme Gilles Brisson) Thérèse Billette), Soeur Thérèse Brisson S.N.J.M. M. et Mme Jean-Marc Brisson (Clarisse L'Italien), et M. et Mme Jean-Charles Brisson (Jeannine Billette) remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur maman, Mme Ovila Brisson, née Antoinette - Aldina Dumouchel, survenu le 30 octobre dernier, à l'âge de 87 ans et 6 mois, soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.



M. Georges Major et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Georges Major, survenu le 16 octobre dernier, à l'âge de 44 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistances aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

M. Mme Pierre Roussel, Mlle Ginette Roussel, M. Mme Guy Gadoua (Madeleine) M. Claude Roussel et les autres membres de la famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Charles Roussel survenu le 4 novembre 1976 à Beauharnois, soit par offrandes de messes, fleurs, visites au salon funéraire ou assistance aux funérailles.

Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



Mme Richard Quenneville, née Madeleine Primeau, et ses enfants, Nancy et Patrick, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Richard Quenneville, survenu le 6 novembre dernier, à l'âge de 28 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Mlle Marie-Marthe Leduc, Mme Blanche Leduc-Campeau, M. et Mme François Leduc, M. et Mme Gilles Leduc, M. et Mme William Wood (Thérèse) M. et Mme Jean-Paul Leduc, M. et Mme Léonard Robinson (Marielle) désirent remercier toutes les personnes qui leur ont exprimé des marques de sympathie lors du déces de Mme Ernest Leduc, née Berthe Poirier, survenu le 19 octobre dernier, à l'âge de 83 ans et 7 mois, soit par offrandes de messes, affiliations à des prières, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme leur étant personnellement adressés.

Les salons FUNERAIRES
. 315 Danis
. 145 St-Laurent
. 200 Champlain
ERNEST
MONTPETIT & FILS INC
315 DANIS VALLEYFIELD
TEL: 373-3511 Les salons les plus modernes

NE MANQUEZ PAS
L'OUVERTURE OFFICIELLE
LUNDI, 6 DECEMBRE 1976
BOUTIQUE LIBERTE
SEXE-SHOP



VOUS POUVEZ
VOUS PROCURER
TOUTES LES NOUVELLES PROTHESES
IMPORTEES D'ALLEMAGNE
DE MARQUE VITAL

•VIBRATEUR
•STIMULATEUR
•MOTEUR SEXTRA
•VITALISATEUR
•PENISATEUR
•VIBRA MASSEUR
•LES PRODUITS GINSANG
•POUPEES GONFLABLES
•CONDON
•LIVRES
•REVUES
•GADGETS - ETC.



Voyez aussi notre belle lingerie sexée pour dames et hommes pour les soirées chaleureuses au COIN DU FEU

NOUS AVONS UNE TRES BELLE GAMME DE DRAPS DE SATIN



Plusieurs suggestions pour vos cadeaux des Fêtes

Faites des surprises à vos amis

BOUTIQUE LIBERTE
46A STE-CECILE, SEXE-SHOP VALLEYFIELD



IGA

Un amour de boucher

OEUFS
CANADA CATÉGORIE "A"

CALIBRE MOYEN

douz 79¢

COCA-COLA
BOISSONS GAZEUSES

bout. 53 oz 1.5 lit.

BOUT. CONSIGNÉES 49¢

PETITS GÂTEAUX
VACHON
- JOS LOUIS
- DOIGT DE DAMES

bte familiale de 6's 89¢

EAU MINÉRALE MONTCLAIR
GAZEIFIÉE

3 bout. 30 oz 1.00

PATATES CHIPS
IGA

sac 250 gr (8.8 oz) 59¢

EAU DE JAVEL LA PARISIENNE
cont. 128 oz 69¢

BOEUF HACHÉ
ORDINAIRE lb 48¢

SAUCISSES FUMÉES
MARY MILES

pqt 1 lb 48¢

CUISSES DE POULET FRAIS
lb 76¢

POITRINES DE POULET FRAIS
lb 86¢

ÉPAULE DE PORC FRAIS
PARTIE DU PALERON lb 99¢

ÉPAULE DE PORC FUMÉ
SANS JARRET lb 98¢

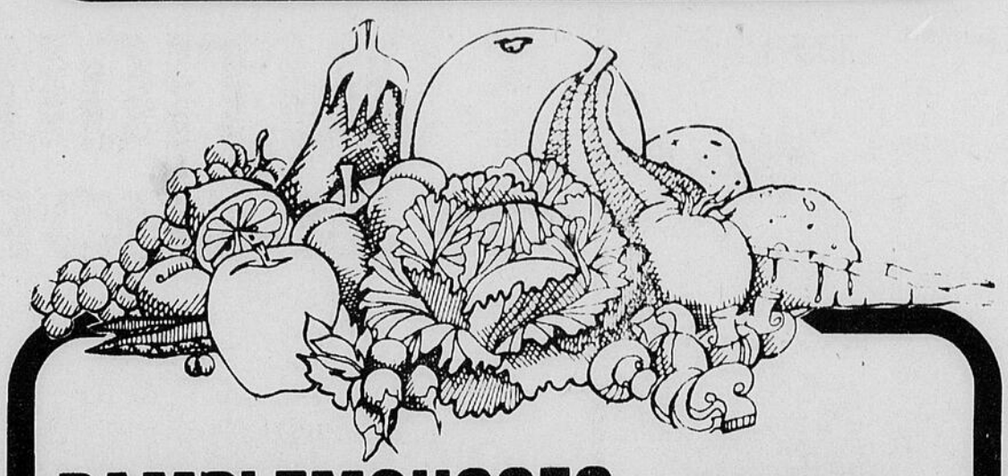
BACON SANS COUENNE
MARY MILES pqt 1 lb 1.33

PORC HACHÉ DÉCONGELÉ
POUR VOS TOURTIÈRES lb 83¢

SAUCISSES PUR PORC
CANADIAN QUEEN
EMPAQUETAGE A VIDE lb 69¢

TOURTIÈRES
LA BELLE FERMIÈRE 14 oz 1.09

FROMAGE CHEDDAR
CANADIEN DOUX
MONT ST-HILAIRE lb 1.63



PAMPLEMOUSSES
BLANCS DE FLORIDE
GROSSEUR 48

8 pour 69¢

ORANGES NAVEL
SANS NOYAUX
DE FLORIDE, SUCRÉES ET JUTEUSES
GROSSEUR 100

89¢ douz.

BLÉ D'INDE EN ÉPIS
DE FLORIDE JEUNES ET TENDRES, CANADA NO. 1

5 pour 69¢

NAVETS DU QUÉBEC
CANADA NO. 1

Sac cello 5 lb 49¢

MELON DE MIEL
CALIFORNIE, GROSSEUR 8

69¢ ch.

PAINS HOT DOG ET HAMBURGER
IGA

Pqt 12's 49¢

BISCUITS SODA
CHRISTIE
PREMIUM PLUS

bte (16 oz) 454 gr 59¢

SERVICE PERSONNEL ET COURTOIS

SATISFACTION GARANTIE À 100%

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 4 DÉCEMBRE 1976.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS



Marie-Paule Green
DIRECTRICE SERVICE AUX CONSOMMATEURS

Durant l'hiver, plusieurs personnes se demandent quelles attentions on doit porter aux vitamines dans le régime alimentaire.

Quelle que soit la saison, hiver ou été, les vitamines constituent une partie importante de notre régime. Les vitamines sont un groupe de substances organiques qui sont requises en petites quantités par le corps. Sans elle, nous ne pourrions "utiliser" nos aliments parce que les vitamines sont des catalyseurs essentiels durant la digestion, l'absorption et l'utilisation des aliments.

Les gens en santé qui utilisent un régime varié, suivant le Guide Alimentaire Canadien, ne devraient pas avoir besoin de suppléments de vitamines. Un bon régime fournit amplement de vitamines essentielles ainsi que les autres aliments importants. Toutefois, uniquement les pillules de vitamines, qui ne fournissent que quelques éléments nutritifs, ne pourront suppléer à un régime inadéquat.

Mme Green sera heureuse de discuter avec les groupes de consommateurs. Écrivez à: Hudon et Deaudelin Ltée, 11281 Albert Hudon, Mtl. Nord H1G 3J5

25ième Anniversaire IGA









IGA Un magasin de magasin

Sansui



RECEPTEUR STEREO
A 2 CANAUX
A.M. /F.M.

MODELE 661

25 Watts x 2 efficaces
Dans ce récepteur stéréo d'un prix populaire, neuf modules d'une conception technique toute nouvelle ont été mis au point pour atteindre un rapport prix-performance extraordinaire. Impressionnante bande passante de 15-40.000 Hz Performances FM stéréo superbes avec sensibilité FM de 2,2 uV. La section de contrôle à multiples possibilités qui alimente deux jeux d'enceintes, a deux circuits de contrôle pour magnétophone. L'amplificateur directement couplé OCL fournit une puissance continue de 25 watts, par canal, chaque canal alimenté, avec une distorsion harmonique inférieure de 0,5%

20 ANS

A VOTRE SERVICE

TIRAGE
12 COUTELLERIES

"HERITAGE SILVERSMITHS"
ACIER INOXYDABLE DE LUXE
MOTIF "AURORA"
8 COUVERTS — 56 MCX

'DROIT AU TIRAGE:
Avec coupon de caisse sur achat d'un système de son ou T.V. noir et blanc ou couleurs

TIRAGE
24 DECEMBRE

L'EXPERIENCE
CA S'ACQUIERT!



FIEZ-VOUS A DES EXPERTS!

RECEPTEUR STEREO
A 2 CANAUX
A.M./F.M.



MODELE 771

40 Watts x 2 efficaces
Le récepteur 771 fournit une puissance de 40 watts RMS, avec une distorsion harmonique inférieure à 0.5%. Bande passante surprenante de 15-40.000 Hz. Sensibilité extraordinaire de 2,0uV. Section de contrôle à multiples possibilités avec deux circuits pour magnétophones. Trois paires de sorties pour haut-parleurs stéréo, microphone et "audio muting". Amplificateur de haute performance à couplage direct OCL. La construction spéciale des circuits en modules fait économiser de l'argent, accroît la performance et la durée de vie de l'appareil.

ST-LAURENT T.V.

CHARGEX

master charge

PLAN DE FINANCEMENT
PLAN DE MISE DE COTE

ST-LAURENT T.V.
Raymond Sevigny, prop.

11 Blvd du Centenaire (Chaussée)
VALLEYFIELD 373-7933